COLLECTION PATRIMOINES
Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

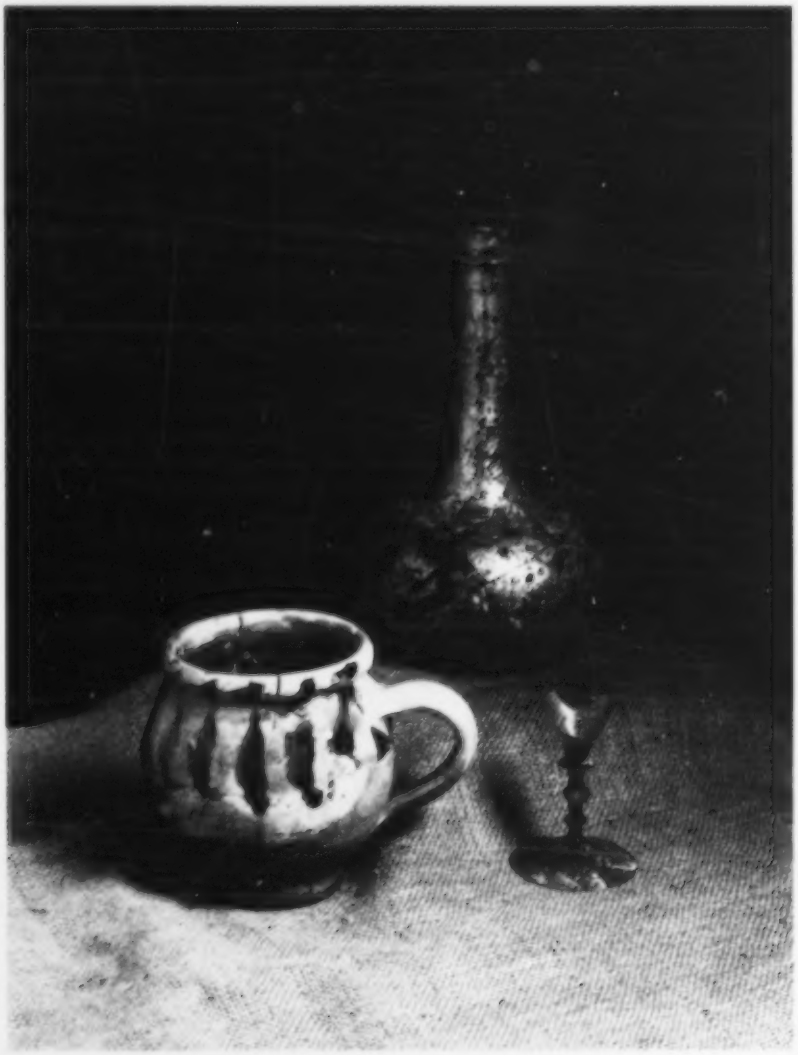

Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale

Camille Lapointe
Richard Lueger

Québec

103-03458/

Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale

Camille Lapointe
Richard Lueger

COLLECTION PATRIMOINES

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale

Camille Lapointe
Richard Lueger

Québec

La présente publication regroupe deux titres publiés précédemment dans la série *Dossiers*, soit **Le verre des latrines de la maison Perthuis** (n° 52) et **Les terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis** (n° 55).

Photo de la couverture

Marc-André Grenier

a. Pot globulaire à anse en terre cuite commune.
Latrines de la maison Perthuis.
1QU-215A(b)-II.2-801.

b. Verre à pied en verre "vert" ordinaire.
Latrines de la maison Perthuis.
1QU-215A(b)-II.-228.

c. Grande bouteille à long col en verre bleu-vert foncé.
Latrines de la maison Perthuis.
1QU-215A(b)-II.3-426.

Cette publication a été réalisée par la Direction de Québec
et éditée par la Direction des communications
du ministère de la Culture et des Communications.

Dépôt légal : 1997
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-551-17241-1
© Gouvernement du Québec, 1997

SOMMAIRE

LE VERRE DE LA MAISON PERTHUIS IV

RÉSUMÉ XI
ABSTRACT XIII
TABLE DES MATIÈRES XIV

LES TERRES CUITES COMMUNES DE LA MAISON PERTHUIS 159

AVANT-PROPOS 161
RÉSUMÉ 167
TABLE DES MATIÈRES 167

LE VERRE DE LA MAISON PERTHUIS

Titre original du rapport	Les collections archéologiques de la place Royale : Le verre des latrines de la maison Perthuis
Date de dépôt du rapport	Février 1981
Réalisation	Anthropos inc.
Recherche et rédaction	Camille Lapointe
Dessins	Louise Pierre
Photographies	Yves Martin Michel Élie
Restauration des pièces	Michèle Ricard
Chargées de projet	Louise Décarie Katherine Tremblay Ministère des Affaires culturelles
Chargée de production	Louise Décarie Ministère de la Culture et des Communications

Mentionnons aussi l'aide précieuse d'Olive Jones, responsable de la recherche sur le verre à Parcs Canada.

Première édition : [illegible]
ISBN : [illegible]

[illegible]

[illegible]

ABSTRACT

According to the archaeologist, the latrines of the Perthuis house were in use from 1682 to 1760. They contained various categories of objects, including more than 236 glassware artifacts, and an incalculable number of fragments of glass from window panes. It is these artifacts that will be studied in this report.

Chapter one contains a short exposé on the history of glass-making and the techniques used. Chapter two describes the receptacles, bottles, flasks and vials used to preserve and store various foods, medecines, toiletries, etc. Chapter three deals with glass dishes, while chapter four discusses glass used in window panes.

The report describes and classifies the various forms of glassware inventoried, and is supplemented by a study on the after-death inventories of the inhabitants of the houses excavated in Place-Royale. These inventories provided more specific information on the artifacts, such as their shapes, their age, their capacities and dimensions, the materials used to make them, what they contained, and the furniture or places used to store them. The after-death inventories also reflect the diversity of the glassware objects and place the study in its immediate context.

We have also analyzed glass artifacts on the basis of archaeological data. We will see whether it is possible to revise the dating of the latrines, to find out who the occupants of the house were at the time the latrines were in use, and to determine what the function of the glassware was in relation to that of the other artifacts. More generally, we will attempt to illustrate the importance of glassware to the inhabitants of Place-Royale, to explain the various styles of glassware objects, and to discover an evolution in the way glass was used.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ XI
ABSTRACT XII
TABLE DES MATIÈRES XIII
LISTE DES TABLEAUX XVII
LISTE DES FIGURES XIX
BIBLIOGRAPHIE XXIII

INTRODUCTION 1

1. Contexte historique et archéologique 1

2. Méthodologie 2

Plan de travail 2
Évaluation et description des artefacts 2
Les inventaires après décès 5

3. Buts de l'étude 6

CHAPITRE 1 EXPOSÉ HISTORIQUE ET TECHNIQUE 9

1. Origine du verre trouvé en Nouvelle-France 9

2. Description du matériau 10

Verre commun 10
Verre commun ou verre fougère 10
Verre à bouteille 10
Verre à vitres 11

Verre incolore 12

Verre coloré 13

3. Le verre dans les inventaires après décès 13

CHAPITRE 2 LES RÉCIPIENTS POUR LA CONSERVATION ET L'ENTREPOSAGE 15

1. Les bouteilles 15

Description des artefacts 17
Bouteilles à long col et corps globulaire 17
à lèvre non finie 17
à carnette 21
Bouteilles trapues à col court 23
de forme « oignon » 23
en forme de gourde 23

à col relativement long et carnette en V 26
à carnette plate et lèvre rabattue 26
Bouteilles à col court, épaule tombante et corps cylindrique court 26
Bouteilles à corps cylindrique dites « pot-de-fleurs » 28
Bouteilles à épaule tombante allongée et corps cylindrique 35
Bouteilles coniques 35
Bouteilles cylindriques à lèvre et carnette imbriquées 35

Les bouteilles dans les inventaires après décès 38
Matériau 38
Formes 38
Capacité 41
Contenu 41
Meubles de rangement 43
Mode de fermeture 43

2. Les flacons 43

Description des artefacts 45
Flacons en verre foncé 45
Flacons carrés à col étroit 45
sans carnette 45
à carnette et épaule arrondie 46
à carnette et épaule droite 46
Flacons en verre bleu-vert 46
Flacons carrés à col étroit 49
col court (Harris, type 1) 49
Flacons cylindriques à col étroit 49
à épaule arrondie et col court (Harris, type 5) 49
à épaule arrondie et col long (Harris, type 6) 49
à épaule tombante et col long (Harris, type 3) 54
de grande capacité (Harris, type 7) 54
Flacons carrés à col large 54
col court 54
col long (Harris, type 9) 54
Flacons cylindriques à col large 54
col court 54
col long (Harris, type 8) 54
col long et très large 54

Les flacons dans les inventaires après décès 58
Matériau 58
Formes 58
Capacité 59
Contenu 59
Meubles de rangement 60
Mode de fermeture 62

3. Les fioles 63

Description des artefacts 64
Fioles à épaule marquée et corps tronconique 64

Fioles à épaule tombante 64
Fiole à carnette et décor de côtes torsadées 64
Fioles à lèvre retournée 68
Fiole octogonale 68
Encrier 68

Les fioles dans les inventaires après décès 71
Matériau 71
Formes 71
Capacité 71
Contenu 71
Meubles de rangement 72
Mode de fermeture 73

4. Conclusion 73

CHAPITRE 3 LA VAISSELLE DE VERRE ET LES AUTRES ARTEFACTS POUR L'ABSORPTION DES ALIMENTS 75

1. Les verres à pied 77

Description des artefacts 77
Verres à pied en verre vert commun ou verre fougère 77
à balustre 77
à balustre inversé simple 77
à balustre inversé à quatre feuilles 84
à boutons 84
coupes en verre bleu-vert 84
Verres à pied en verre incolore façon de Venise 84
à balustre inversé allongé à quatre feuilles 84
à balustre inversé à quatre feuilles au-dessus d'un segment cylindrique 84
Verres à pied en verre gercé 87
à balustre inversé à six ou huit sections 87
Verres à pied en verre incolore façon de Bohême 87
à balustre inversé à quatre sections 87
à boutons 91
Verres à pied en verre au plomb 91
à balustre inversé 91
à tige cylindrique à filets d'air spiralés 91

Les verres à pied dans les inventaires après décès 91

2. Les gobelets 94

Description des artefacts 94
Gobelets en verre gercé 94
à décor de côtes diffuses 94
Gobelets en verre incolore façon de Bohême 95
à décor de côtes diffuses 95
à décor de palmettes 95
à décor gravé 95

Les gobelets dans les inventaires après décès 95

3. Les rafraîchissoirs 99

Description des artefacts 99

Les rafraîchissoirs dans les inventaires après décès 99

4. Les carafes 99

Description des artefacts 99

Les carafes dans les inventaires après décès 103

5. Les burettes 103

Description des artefacts 103

Les burettes dans les inventaires après décès 104

6. Les bols 104

Description des artefacts 104

Les bols dans les inventaires après décès 104

7. Artefacts divers 106

Description des artefacts 106
Rebords de récipient indéterminés en verre bleu-vert 106
Anse 106
Bec verseur 106

8. Conclusion 106

CHAPITRE 4 LE VERRE À VITRES 111

1. Description des artefacts 111

2. Le verre à vitres dans les inventaires après décès 114

CONCLUSION 115

GLOSSAIRE 119

ANNEXE 1 Tableaux des dimensions de certains types de bouteilles 121

ANNEXE 2 Répertoire 127

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre de bouteilles de chaque type dans le dépôt	16
Tableau 2	Composition des échantillons de verre	22
Tableau 3	Capacité des bouteilles en relation avec le matériau et la forme selon les inventaires après décès	41
Tableau 4	Nombre de flacons de chaque type dans le dépôt	44
Tableau 5	Capacité des flacons en relation avec le matériau et la forme selon les inventaires après décès	58
Tableau 6	Contenu, capacité et nombre de flacons dans les meubles de rangement selon les inventaires après décès	61
Tableau 7	Types de meubles de rangement, nombre de flacons dans les meubles de rangement et capacité de ces flacons selon les inventaires après décès	63
Tableau 8	Nombre de fioles de chaque type dans le dépôt	64
Tableau 9	Contenu, matériau, capacité et nombre de fioles dans les meubles de rangement selon les inventaires après décès	72
Tableau 10	Nombre d'artefacts pour l'absorption des aliments dans le dépôt	76
Tableau 11	Fonction de la vaisselle de verre, de faïence et de terre cuite grossière trouvée dans le dépôt	109
Tableau 12	Origine des objets de verre trouvés dans le dépôt	116
Tableau 13	Pourcentage de chaque catégorie d'objets de verre	117
Tableau 14	Évolution du nombre de récipients et de vaisselle de verre dans les inventaires après décès	118
Tableau 15	Dimensions (en mm) des bouteilles à long col et corps globulaire sans carnette en verre bleu-vert	123
Tableau 16	Dimensions (en mm) des bouteilles à long col et corps globulaire à carnette en verre foncé	123
Tableau 17	Dimensions (en mm) des bouteilles à col court, épaule tombante et corps cylindrique court	124
Tableau 18	Dimensions (en mm) des bouteilles « pot-de-fleurs », à épaule tombante allongée et coniques	125

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Plan de Place-Royale. Localisation de la maison Perthuis.	3
Figure 2	Les latrines de la maison Perthuis.	7
Figure 3	Grande bouteille à long col et corps globulaire en verre bleu-vert.	18
Figure 4	Bouteille à long col et corps globulaire en verre bleu-vert probablement clissée.	19
Figure 5	Bouteilles à long col et corps globulaire en verre foncé de différentes tailles.	20
Figure 6	Bouteille trapue à col court de type « oignon » en verre noir.	24
Figure 7	Bouteille trapue à col court et à carnette large et plate en verre vert foncé; vue de face et de profil.	25
Figure 8	Goulots de bouteilles trapues à col court en verre vert foncé.	27
Figure 9	Différentes formes de bouteilles en verre vert foncé importées en Nouvelle-France durant la période 1720-1759.	29
Figure 10	Nomenclature des parties d'une bouteille. Bouteille à col court, épaule tombante et corps cylindrique court, en verre vert olive foncé.	30
Figure 11	Bouteilles « pots-de-fleurs » en verre vert foncé de différentes tailles, fabriquées dans des fours chauffés au charbon. Le verre, épais, varie entre le vert bouteille, le vert olive et le vert-brun.	31
Figure 12	Goulots de bouteilles « pots-de-fleurs » en verre vert foncé; les cols sont plus ou moins larges et élancés et les lèvres ne sont pas polies.	32
Figure 13	Goulots de bouteilles « pots-de-fleurs ».	33
Figure 14	a. Bouteille à épaule tombante allongée et corps cylindrique, ressemblant à la bouteille de bourgogne actuelle, en verre vert olive, brun en lumière réfléchie. b. Bouteille de forme conique à carnette large et plate en verre vert olive, brun en lumière réfléchie.	34
Figure 15	Bouteilles à épaule tombante allongée et corps cylindrique.	36

Figure 16	Comparaison entre des bouteilles à col court, épaule tombante et corps court et une bouteille semblable, mais haute, en verre plus foncé et plus lourd (c). Elle illustre peut-être la transition entre ce type et le type à épaule plus allongée et corps cylindrique, présentée dans les figures 14 et 15.	37
Figure 17	Bouteilles coniques en verre vert olive foncé, brun en lumière réfléchie.	39
Figure 18	Goulot de bouteille cylindrique à lèvre et carnette imbriquées et col bombé en verre noir.	40
Figure 19	Flacons carrés à col étroit en verre foncé.	47
Figure 20	Petit flacon carré à col court et étroit en verre bleu-vert foncé.	48
Figure 21	Flacons carrés à col court et étroit en verre bleu-vert.	50
Figure 22	Flacons cylindriques à col étroit en verre bleu-vert.	51
Figure 23	Flacons cylindriques à col étroit long et épaule tombante en verre bleu-vert.	52
Figure 24	Flacons cylindriques de grande capacité à col étroit en verre bleu-vert.	53
Figure 25	Flacons carrés à col large en verre bleu-vert.	55
Figure 26	Flacons cylindriques à col large en verre bleu-vert.	56
Figure 27	a. Flacons cylindriques à col large en verre bleu-vert de différentes tailles. b. Flacon carré et flacon cylindrique à col large en verre bleu-vert.	57
Figure 28	Fiole à épaule arrondie et col évasé en verre bleu-vert.	65
Figure 29	a. Fiole à épaule arrondie et col droit en verre bleu-vert. b. Fiole à épaule arrondie et col droit en verre incolore. c. Fiole à épaule tombante en verre bleu-vert.	66
Figure 30	Fiole à décor de côtes torsadées en verre bleu-vert.	67
Figure 31	a. Col de fiole (?) à lèvre retournée en verre bleu-vert. b. Fond de fiole octogonale en verre vert émeraude; ligne de moule en deux pièces reliées par une charnière sous la base.	69
Figure 32	Encrier de verre incolore; deux marques de moule divisent le corps depuis la lèvre jusqu'au talon; sans marque de pontil.	70
Figure 33	Verre à pied à balustre en verre vert commun ou verre fougère.	78

Figure 34	Verre à pied à balustre inversé simple, probablement fait en une seule pièce, en verre vert commun ou verre fougère.	79
Figure 35	Verres à pied à balustre inversé simple en verre vert commun ou verre fougère.	80
Figure 36	Verres à pied à balustre inversé à quatre feuilles en verre vert commun ou verre fougère.	81
Figure 37	Verre à pied à boutons en verre vert commun ou verre fougère.	82
Figure 38	Coupes de verres à pied en verre bleu-vert.	83
Figure 39	Nomenclature des parties d'un verre à pied. Verre à pied à balustre inversé allongé à quatre feuilles en verre incolore façon de Venise.	85
Figure 40	Verres à pied à balustre inversé à six ou huit sections en verre gercé.	86
Figure 41	Verres à pied à balustre inversé à quatre feuilles au-dessus d'un segment cylindrique en verre incolore façon de Venise.	88
Figure 42	Verres à pied à balustre inversé à quatre sections en verre incolore façon de Bohême.	89
Figure 43	Verres à pied à boutons en verre incolore façon de Bohême.	90
Figure 44	Verre à pied à balustre inversé en verre incolore au plomb.	92
Figure 45	a. Tige de verre à pied en verre gercé. b. Tige de verre à pied à décor de filets d'air spiralés en verre incolore au plomb.	93
Figure 46	Gobelet à décor de cônes en verre incolore façon de Bohême.	96
Figure 47	Gobelets à décor de palmettes *moulé* en verre incolore façon de Bohême.	97
Figure 48	Gobelet à décor *gravé* en verre incolore façon de Bohême.	98
Figure 49	Rafraîchissoirs en verre incolore au plomb.	100
Figure 50	Carafe en verre incolore probablement à base de soude et de chaux.	101
Figure 51	Burettes (?) en verre incolore probablement à base de soude et de chaux.	102
Figure 52	Bol en forme de cloche en verre bleu-vert.	105
Figure 53	Rebord d'un récipient à lèvre retournée d'usage inconnu en verre bleu-vert.	107

Figure 34	a. *Anse.* b. Bec verseur en verre bleu.	108
Figure 35	Verre à vitres; boudine caractéristique du procédé de fabrication normand.	113

BIBLIOGRAPHIE

I. LES SOURCES

Sources manuscrites

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC À QUÉBEC (ANQQ)

Greffes des notaires :

AUDOUART, Guillaume	1648-1663
BARBEL, Jacques	1703-1740
BAROLET, Claude	1728-1761
BECQUET, Romain	1665-1682
BERTHELOT D'ARTIGNY, Michel-Amable	1775-1786
BOISSEAU, Nicolas	1731-1744
BOUCAULT DE GODEFUS, Gilbert	1736-1756
CHAMBALON, Louis	1691-1716
DECHARNAY, Jean-Baptiste	1756-1759
DESCHENAUX, Pierre-Louis	1761-1794
DUBREUIL, Jean-Étienne	1707-1738
DUMAS, Alexandre	1782-1802
DUQUET, Pierre	1663-1687
FILLION, Michel	1660-1688
GENAPLE DE BELFONDS, François	1682-1709
HICHÉ, Henri	1725-1736
LACETIÈRE, Florent de	1702-1728
LOUET, Claude	1739-1767
LOUET, Jean-Claude	1717-1737
MOREAU, François-Emmanuel	1751-1760
PANET, Jean-Claude	1744-1775
PANET, Jean-Baptiste	1785-1808
PINGUET, Jacques	1726-1748
PINGUET, Jacques-Nicolas	1749-1782
RAGEOT, Charles	1695-1702
RIVET, Pierre	1707-1710
SAILLANT, Antoine-Jean	1750-1776
SANGUINET, Simon Vincent	1748-1771

Sources publiées

1735
Déclaration du Roy, portant Règlement pour la fabrication des bouteilles & carafons de verre, donnée à Versailles le 8 mars 1735, registrée en Parlement le 15 juin 1735, Bordeaux, Jean-Baptiste Lacorne imprimeur, 4 p.

Analyses

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Énergie et des Ressources, Centre de recherches minérales, Direction analyse et contrôle, 10 décembre 1980, 1 p.

2. LES ÉTUDES

Études générales

Terminologie

SUB-COMMITTEE A1 OF THE INTERNATIONAL COMMISSION OF GLASS
Dictionnaire du verrier, Charleroi, Institut national du verre, 1965, 333 p.

Techniques de fabrication

Études anciennes

BOSC D'ANTIC, Paul
Œuvres (...) contenant plusieurs mémoires sur l'art de la verrerie, sur la faïencerie, la poterie, l'art des forges, la minéralogie, l'électricité et sur la médecine, Paris, Rue et Hôtel Serpente, 1780, tome 1, 321 p.

COOPER, William
Crown Glass Cutter & Glaziers Manual, Edinburgh, Oliver and Boyd; London, Simpkin, Marshall & Co., 1835, 125 p.

DE FONTENELLE, Julia et F. MALEPEYRE
Nouveau manuel complet du verrier et du fabricant de glaces, cristaux, pierres précieuses factices, verres colorés, yeux artificiels, etc., Paris, La librairie encyclopédique Roret, 1854, 2 vol.

DIDEROT, Denis
Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, fac-similé de l'édition de 1751-1780, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann Verlag (Günther Holzboog), 1966, vol. 8, « Crystal factice », vol. 17, « Verre » et « Verrerie », *Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques*, vol. 31, « Verrerie ».

PELLATT, Apsley
Curiosities of Glass Making, London, David Bogue, 1849, 146 p.

Études modernes

CHAMBON, Raymond
« L'évolution des procédés de fabrication manuelle du verre à vitre du dixième siècle à nos jours », New York, Plenum Press, *Historic Papers and Discussions of the VI International Congress on Glass*, 1962, p. 165-178.

ENCYCLOPÉDIE PAR L'IMAGE
Le verre, Paris, Hachette, 1960, 63 p.

[illegible], W. H.

"The value of ironstone specimens." *Bulletin of the Ironfield Archaeological Association* 4 (1971): 117–123.

———

"Cut marking in glass: how to identify specimens." *Bulletin of the Ironfield Archaeological Association* 5 (1976): 161–166.

Jones, Olive

"Glass Beads from Gold Coast and French Wells." *Historical Archaeology* 5 (1971): 92–97.

Kenyon, Grace

The Mosaic Mirror Book. Michigan: Gilwood Brothers, 1968. 159 p.

Tollison, Dr. Julian H.

"Engraving." In Hunter, *The Glass Industry*, 1966: 137–142, and 1968: 199–200.

———

"A Primer on Mold Blown Glass." *The Pressed Glass Collector* 10, no. 1 (December 1969): 9–14; 10, no. 2 (March 1970): 5–8.

Vaughan, Jane

An Anglican Bestiary. Montreal: Lumina, 1978. 112 p.

White, Harry Hall

"Pattern Molds and Pattern Mold Glass." *Antiques* 1 (1939): 9–10.

Museum Publications

Fourcroy, François de

Description des verres et de la verrerie du Musée. Paris: Imprimerie de Vve Agasse, 1806. 72 p.

Gibbons, A.

Catalogue of Glass. Paris: A. Quantin, 1885. 320 p.

Henry, W. B.

Victoria and Albert Museum Glass: A Handbook for the Study of Glass of All Periods and Countries in the Museum Collection. London: Museum of Education, 1968. 3 vols.

Marshall, Helen

"Notes on Shopping, Reading and Running." *Journal of Glass Studies* 13 (1971): 126–127.

POLAK, Ada.
« The Domestic Glass Window c. 1500-1800 », *Annales du 7e congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre*, 1977, p. 359-366.

———
« The "Ip Olafsen Weyse" : Illustrated Price-list of 18th Century Norwegian Glass », *Journal of Glass Studies*, vol. XI (1969), p. 86-104.

RUGGLES-BRISE, Sheilah.
Sealed Bottles, London, Country Life Ltd, 1949, 175 p.

VASSE, Jean.
« Considérations sur l'histoire de la verrerie pharmaceutique », *Revue d'histoire de la pharmacie*, décembre 1957, p. 157-169.

Catalogues

ANONYME.
Glass of the Fitzwilliam Museum, Cambridge, Cambridge University Press, 1978.

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'HISTOIRE DU VERRE.
Glass Exhibition, London, Ashmolean Museum Oxford, 8 septembre-12 octobre 1978, 33 p.

LAZARUS, Peter.
The Cocumo Glass Collection, London, Cocumo, 1978.

Études spécialisées

Verre français

BARRELET, James.
La verrerie en France de l'époque gallo-romaine à nos jours, Paris, Larousse, 1953, 207 p.

———
« Le verre à boire en France au XVIIIe siècle », *Cahiers de la céramique et des arts du feu*, n° 7 (été 1957), p. 100-117.

———
« Porcelaines de verre en France : Des secrets de Bernard Perrot aux recherches scientifiques de Réaumur », *Cahiers de la céramique et des arts du feu*, n° 36 (1964), p. 254-286.

———
« Chaulin du point de vue de la verrerie », *Gazette des Beaux-Arts*, Ve période, tome LIII (1959), p. 305-315.

———

« Quelques points d'histoire à propos de la bouteille en verre : Le flacon en France », *Saint-Gobain Verre Creux*, n° 10 (novembre 1958), p. 4-7, n° 13 (novembre 1959), p. 710.

CHARLESTON, R. J.

« The Art of Glass in France », *Antiques*, vol. 61 (février 1952), p. 156-159, vol. 61 (mars 1952), p. 253-255.

———

« French Glass of the 17th and 18th Centuries », *Glass Notes*, n° 12 (décembre 1952), p. 14-19, 31.

FÉDÉRATION HISTORIQUE DU SUD-EST.

« Vignobles et vins d'Aquitaine », Bordeaux, *Actes du XV^e congrès d'études régionales*, 1970, 446 p.

ROSE-VILLEQUAY, Germaine.

Verre et verrerie de Lorraine au début des temps modernes (de la fin du XV^e siècle au début du XVII^e siècle, Paris, Presses universitaires de France, 1971, 908 p.

SCOVILLE, W. C.

« Technology and French Glass Industry, 1640-1740 », *The Journal of Economic History*, novembre 1941, p. 153-167.

———

Capitalism and French Glassmaking 1640-1789, University of California Publications in Economics, vol. 15, Berkeley, 1950, 210 p.

Verre anglais

ASH, Douglas.

Dictionary of British Antique Glass, London, Pelham Books, 1975, 210 p.

BUCKLEY, Francis.

A History of Old English Glass, London, Ernest Benn Ltd, 1925, 154 p.

GODFREY, Eleanor S.

The Development of English Glassmaking 1560-1640, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1975, 288 p.

HAYNES, E. Barrington.

Glass through the Ages, revised edition 1959, reprinted 1970, Harmondsworth, Middlesex, Penguin Books, 310 p.

WILKINSON, O. N.

Old Glass. Manufacture. Styles. Uses, London, Ernest Benn Ltd, 1968, 200 p.

Verre hollandais et belge

CHAMBON, Raymond.
L'histoire de la verrerie en Belgique du II^e siècle à nos jours, Bruxelles, Éditions de la librairie encyclopédique, 1955, 331 p. et ill. hors texte.

McNULTY, Robert H.
« Common Beverage Bottles : Their Production, Use and Forms in Seventeenth and Eighteenth Century Netherlands », *Journal of Glass Studies*, vol. XIII (1971), p. 91-119, vol. XIV (1972), p. 141-148.

Verre espagnol

FROTHINGHAM, Alice Wilson.
Spanish Glass, London, Faber ans Faber, 1963, 96 p.

———
Hispanic Glass, New York, Hispanic Society of America, 1941, 204 p.

Verre trouvé dans les sites archéologiques canadiens et américains

ALYLUIA, Jeanne.
Eighteenth Century Container Glass from Roma Site, Prince Edward Island, 1732-1745, rapport inédit, Parcs Canada, [n. p.].

BROWN, Margaret Kimball.
« Glass from Fort Michilimackinac : A Classification for Eighteenth Century Glass », *The Michigan Archaeologist*, vol. 17, n° 3-4 (septembre-décembre 1971).

DÉCARIE-AUDET, Louise.
La maison Dupont-Renaud à Québec, coll. Dossier, n° 27, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1977, 58 p. et ill. hors texte.

HANRAHAN, Paul.
« Bottles in the Place Royale Collection », coll. *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, n° 6, Ottawa, Musée national de l'Homme, automne 1978, p. 52-73.

HARRIS, Jane E.
« Glassware Excavated at Fort Gaspereau, New Brunswick », coll. *Canadian Historic Sites : Occasional Papers in Archaeology and History*, n° 10, Ottawa, Parcs Canada, 1974, p. 73-142.

———
« Table Glass Excavated at Beaubassin, Nova Scotia », coll. *Canadian Historic Sites : Occasional Papers in Archaeology and History*, n° 13, Ottawa, Parcs Canada, 1975, p. 127-142.

———
« Bouteilles françaises bleu vert du XVIII^e siècle récupérées à la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Écosse », coll. *Histoire et Archéologie*, n° 29, Ottawa, Parcs Canada, 1979, p. 89-157.

JONES, Olive.
« The Study of Glass Containers from Archaeological Sites », coll. *Bulletin de recherches*, n° 22, Ottawa, Parcs Canada, mai 1975, 8 p.

Glassware Excavated at Yuquot, B. C., coll. Manuscript Report Series, n° 12, Ottawa, Parcs Canada, 1970, 153 p.

« French and Other Continental Glassware in Canada, ca 1700-60 », texte de conférence, 1980.

LAPOINTE, Camille.
« À la table de messieurs Perthuis », *Cap-aux-Diamants*, n° 28 (hiver 1992), p. 22-25.

MARWITT, René Hine.
Analysis of Wine Bottles from the Fortress of Louisbourg, rapport inédit, Ottawa, Parcs Canada, 1966, [n. p.].

McNALLY, Paul.
Table Glass at Fort Beauséjour, N. B., coll. Manuscript Report Series, n° 21, Ottawa, Parcs Canada, 1971, 291 p.

« Le verre de table de l'épave du Machault », coll. *Lieux historiques canadiens : Cahiers d'histoire et d'archéologie*, n° 16, Ottawa, Parcs Canada, 1978, p. 35-44.

« Le verre de table français de la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Écosse », coll. *Histoire et archéologie*, n° 29, Ottawa, Parcs Canada, 1979, p. 1-88.

MOORE, Christopher.
Commodity Imports at Louisbourg, rapport inédit, Louisbourg, Parcs Canada, 1975, 125 p.

NOËL HUME, Yvor.
A Guide to Artifacts of Colonial America, New York, Alfred A. Knopf, 1972, 323 p.

Glass in Colonial Williamsburg's Archaeological Collections, coll. Colonial Williamsburg Archaeological Series, n° 1, Virginia, Colonial Williamsburg, 1969, 48 p.

« The Glass Wine Bottle in Colonial Virginia », *Journal of Glass Studies*, vol. 3 (1963), p. 91-119.

SMITH, Ann.
Glassware from a Reputed 1745 Siege Debris Context at the Fortress of Louisbourg, rapport inédit, Parcs Canada, 1979, 178 p.

Contexte historique et archéologique

Place-Royale

DÉCARIE-AUDET, Louise.
Les collections archéologiques de la place Royale : Le grès français, coll. Dossiers, n° 46, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979, 51 p. et ill. hors texte.

GAUMOND, Michel.
Maison Perthuis, lot 2154-A, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie,[s. d.], [n. p.].

GENÊT, Nicole.
Les collections archéologiques de la place Royale : La faïence, coll. Dossiers, n° 45, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980, 311 p.

LAFRENIÈRE, Michel et François GAGNON.
À la découverte du passé, coll. Civilisation du Québec, série place Royale, n° 7, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1971, 91 p.

LUEGER, Richard et Marthe Olivier.
Les terres cuites grossières de la maison Perthuis, coll. Dossiers, n° 55, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1984, 118 p.

OUELLET, Cécile.
Rapport historique de l'îlot I, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, 1975, 57 p.

PARENT, André.
Dossier historique sur la maison Perthuis, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, 1976-1977, [n. p.].

PARENT, André.
Dossier historique sur la maison Perthuis, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, [s. d.], [n. p.].

VILLEMAIRE, Monique.
Rapport de fouilles de la maison Perthuis à la Place Royale, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, 1978, 59 p.

Commerce avec la France

DARDEL, Pierre.
Navires et marchandises dans les ports de Rouen et du Havre au XVIII^e siècle, Paris, S.E.V.P.E.N., 1963, 787 p.

GARNAULT, Émile.
Le commerce rochelais au XVIII^e siècle, La Rochelle, E. Martin, 1891, 3^e partie, Marine et colonies, « Les Rochelais au Canada ».

HUETZ DE LEMPS, Christian.
Géographie et commerce de Bordeaux à la fin du règne de Louis XIV, Paris, La Haye, Mouton, 1975, 661 p.

RAMBERT, Gaston.
Histoire du commerce de Marseille, Paris, Plon, tome IV, de 1660 à 1789, « Les Colonies », 1959, 664 p.

ROBERT, Henri.
Les trafics coloniaux du port de La Rochelle au XVIII^e siècle, coll. Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4^e série, tome IV, Poitiers, 1960, 209 p.

Divers

BRAUDEL, Fernand.
Civilisation matérielle et capitalisme, Paris, Librairie Armand Colin, 1967, 462 p.

COVILL, William E. Jr.
Ink Bottles and Inkwells, Taunton, William S. Sullwold, 1971, 431 p.

DÉCARIE-AUDET, Louise, Nicole GENÊT, Luce VERMETTE.
Les objets familiers de nos ancêtres, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1974, 304 p.

MATTHEWS, Leslie G.
The Antiques of Perfume, London, G. Bell & Sons, 1973, 88 p.

Dictionnaires généraux

CAYROU, G.
Le français classique, Paris, Didier, 1923.

DUBOIS, J. et R. LAGANE.
Dictionnaire de la langue française classique, Paris, Belin, 1965.

LAROUSSE, Pierre.
Nouveau Petit Larousse, Paris, Larousse, 1966.

LITTRÉ, ÉMILE.
Dictionnaire de la langue française, Paris, Gallimard, Hachette, 1961.

ROBERT, Paul.
Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Société du Nouveau Littré, 1979.

INTRODUCTION

1. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

La maison Perthuis est située à la place Royale de Québec, à l'angle des rues Notre-Dame et côte de la Montagne (figure 1). Lors des fouilles effectuées en 1975, des latrines de grandes dimensions ont été découvertes dans la cour, en bordure du mur sud[1] (figure 2). Leur période d'utilisation se situe, selon l'archéologue, entre 1682, date de la construction de la maison sur l'emplacement occupé auparavant par le magasin des pères Sulpiciens de Montréal et 1759, date du bombardement de Québec durant lequel elle a été incendiée et détruite. Cette date d'abandon n'est cependant pas certaine puisque l'archéologue note la disparition des couches de surface dans cette partie du site[2].

Plusieurs personnes ont habité la maison Perthuis au cours de cette période. D'abord construite pour Étienne Landron et Jean Jolly, elle a servi de boulangerie et d'habitation. En 1687, Étienne Landron vendra à Jean Jolly sa part dans la boulangerie, puis en 1691, le reste de ses intérêts dans la propriété.

En 1697, on saisit la maison alors habitée par la veuve de Jean Jolly. En 1699, elle passe aux mains de Charles Perthuis, marchand de Montréal, Ce sera lui, puis son fils Joseph, conseiller au Conseil supérieur, qui l'occuperont jusqu'en 1750, date où elle est vendue à Joseph Nouchet, négociant et receveur du Domaine du roi. En 1763, la maison est rétrocédée par Geneviève Gastin, veuve de Joseph Nouchet, à Marie-Anne Chasles, épouse de Joseph Perthuis, rentré en France[3].

Lors des fouilles, l'archéologue avait divisé les latrines en trois couches stratigraphiques. La provenance de chaque objet est indiquée dans le répertoire (annexe 2) par le groupe central IL, suivi du numéro de couche. Il semble que cette division soit arbitraire puisque la majorité des artefacts ont été reconstitués à partir de tessons appartenant à deux ou même is couches stratigraphiques.

Les latrines contenaient plus de 236 objets de verre et un nombre incalculable de tessons de verre à vitres, mais aussi de la céramique, notamment 184 objets de faïence dont plusieurs

---

1. Monique Villemaire, *Rapport de fouilles de la maison Perthuis à la Place Royale*, p. 26.
2. *Ibid.*, p. 37.
3. Michel Gaumond, *Maison Perthuis lot 2154-A*. André Parent, *Dossier historique sur la maison Perthuis*. Cécile Ouellet, *Rapport historique de l'îlot 1*. Nicole Genêt, *La faïence*, p. 69-70.

faïences peintes typiques du deuxième quart du XVIII[e] siècle[4] et 153 objets de terre cuite grossière[5].

À ces types céramiques plus courants, s'ajoutaient un peu de porcelaine chinoise et du grès. Les latrines contenaient aussi quelques fragments de pipes, quelques ustensiles de fer et de cuivre jaune, des rassades et un peigne en corne[6]. Trois fourneaux de pipes proviennent de la manufacture de Robert Tippet de Bristol; leur date de fabrication se situe entre 1600 et 1720[7].

2. MÉTHODOLOGIE

Plan de travail

Le premier chapitre est un court exposé de l'histoire et des techniques de fabrication du verre. Le deuxième chapitre regroupe les récipients, bouteilles, flacons et fioles, qui servaient à la conservation et à l'entreposage de divers produits alimentaires, médicinaux, de toilette et d'hygiène, etc. Le troisième chapitre traite de la vaisselle de verre et des artefacts destinés à l'absorption des aliments et le quatrième, du verre à vitres.

Évaluation et description des artefacts

Comme les objets étaient en grande partie reconstitués, nous avons tenté d'évaluer le nombre d'objets et non de tessons. Pour les types composés d'un grand nombre de goulots et de fonds dissociés, nous avons additionné les goulots et les fonds séparément et retenu le total le plus élevé. Le grand total de 236 objets représente donc le nombre minimal d'objets en verre contenus dans les latrines. Pour le verre à vitres, seuls les artefacts témoins de la technologie utilisée ont été isolés : le dénombrement des tessons n'aurait rien apporté de plus à l'étude.

Le rapport décrit et classe les différentes formes inventoriées. Nous avons adopté une présentation chronologique lorsque la forme subissait une évolution. La classification adoptée est largement tributaire d'études antérieures, en particulier des rapports de Paul

4. Nicole Gendt, *op. cit.*, p. 71-72.
5. Richard Lueger et Marthe Olivier, *Les terres cuites grossières de la maison Perthuis*.
6. Nicole Gendt, *op. cit.*, p. 71-72.
7. Monique Villemaire, *op. cit.*, p. 30.

Figure 1

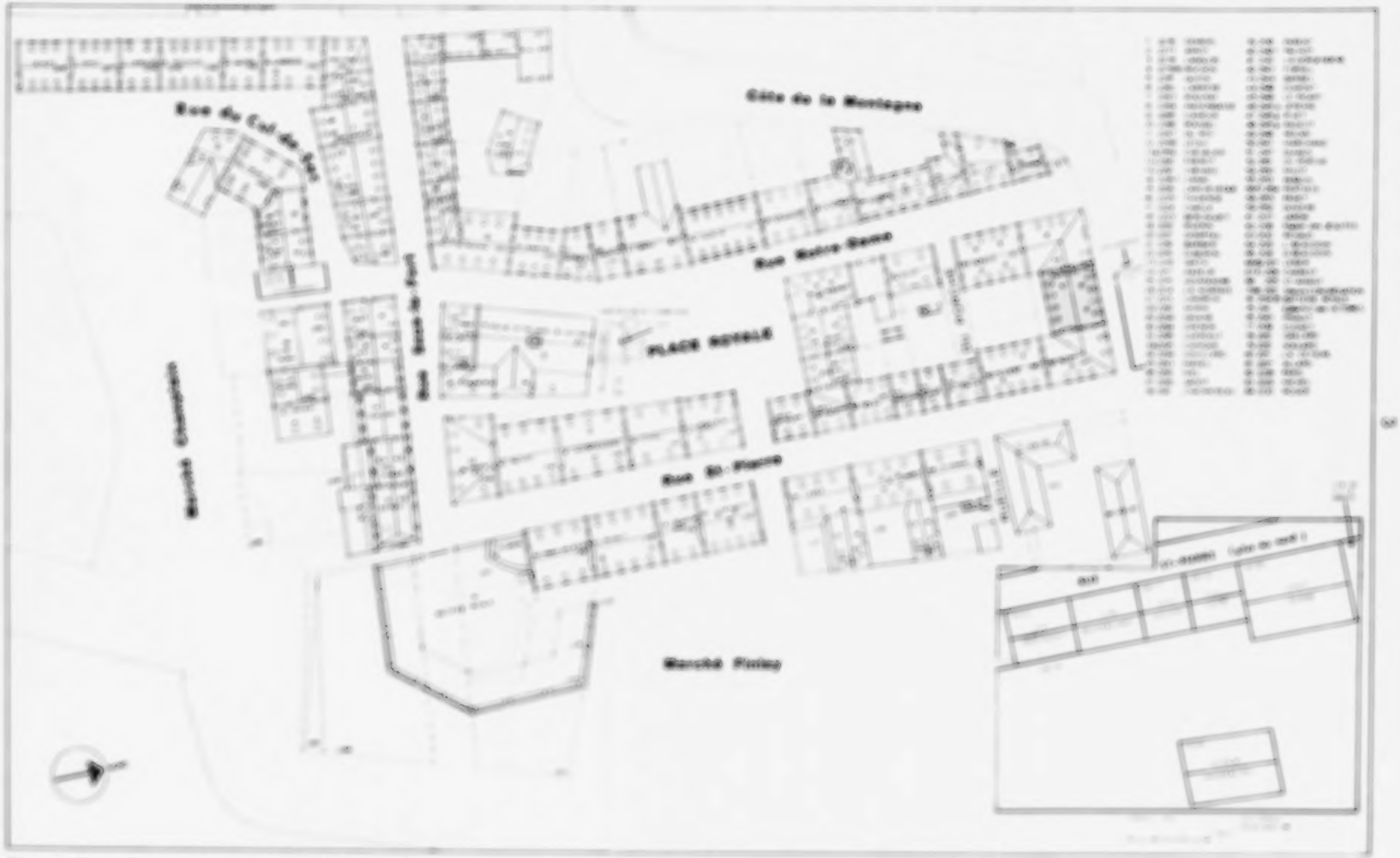

Plan de Place Royale. Localisation de la maison Perthuis.

McNally et de Jane E. Harris respectivement sur le verre de table et les bouteilles bleu-vert de la forteresse de Louisbourg[8].

La description des artefacts comprend une description de la forme et du matériau, le nombre d'objets dans le dépôt, l'origine et la datation.

Les mesures de capacité, lorsqu'il était possible de les déterminer, ont été prises à l'aide de riz. Les bouteilles sont évaluées dans leur capacité maximale alors que les flacons le sont dans leur capacité réelle, soit jusqu'à l'étranglement du col. Dans le texte, nous avons parfois évalué la capacité des récipients en pintes : le calcul a été fait de façon grossière par rapport à la pinte, mesure de Paris, qui valait 93 cl[9], et constitue seulement un ordre de grandeur. Les inventaires après décès mentionnent aussi les termes roquille*[10], demiard*, chopine*, pot*, qui sont des sous-multiples ou des multiples de la pinte.

Nous avons dressé des tableaux comparatifs des dimensions de certaines formes de bouteilles qui n'avaient pas été traitées en détail dans les études antérieures (annexe 1). Pour les flacons et les fioles, nous renvoyons le lecteur au rapport de Jane E. Harris déjà mentionné.

L'étude du matériau posait des problèmes précis et nous avons eu recours dans le cas des bouteilles à des analyses de composition dont les résultats sont présentés dans le tableau 2, au chapitre 2. Pour déceler la présence de plomb dans le verre incolore, nous avons fait appel à une lumière ultra-violette de modèle *Mineralight UVSL-25*, munie de deux longueurs d'ondes : 2 537 angströms et 3 660 angströms.

Tous les artefacts ne sont pas illustrés : le répertoire de l'annexe 2 les regroupe, désignés par leur numéro de catalogage, suivant les catégories et types définis dans le texte. Enfin, des tableaux synthétiques sont intégrés aux chapitres pour résumer les données énoncées dans le texte ou recueillies dans les inventaires après décès.

---

8. Paul McNally, « Le verre de table français de la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Écosse » ; Jane E. Harris, « Bouteilles françaises bleu-vert du XVIII[e] siècle récupérées à la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Écosse ».
9. Pierre Larousse, *Nouveau Petit Larousse*.
10. L'astérisque renvoie au glossaire et se trouve seulement à la première mention du mot dans le texte.

Les inventaires après décès

La recherche sur les artefacts a été complétée par l'étude des inventaires après décès des habitants de Place-Royale aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le périmètre administratif de Place-Royale se situe entre la côte de la Montagne, le boulevard Champlain et les rues Petit-Champlain et Dalhousie. Nous avons cependant consulté quelques inventaires des occupants des maisons des rues Sault-aux-Matelots et Saint-Pierre qui ne font pas partie au sens strict de ce périmètre.

Les inventaires après décès relatifs aux habitants des maisons fouillées de Place-Royale sont au nombre de 118. Les habitants de ces maisons sont surtout des marchands, des « bourgeois » et des négociants (61 %). Les fonctionnaires représentent 13 % de la population, les artisans 9 % et les commerçants qui possèdent une auberge, une boucherie ou une boulangerie 7 %. Les professionnels, tels les notaires ou les médecins, représentent 7 % de la population[1].

Les inventaires après décès ont permis de préciser les données sur le matériau, les formes, la capacité ou les dimensions, le contenu, les modèles et lieux de rangement et la datation des artefacts. De plus, ils reflètent la diversité des objets disponibles et situent l'étude dans son contexte immédiat. Les inventaires des boutiques des marchands sont particulièrement révélateurs du choix offert à la population de la colonie. Nous donnerons quelques renseignements sur les objets de verre mentionnés dans les inventaires après décès que des pièces dans le dépôt afin d'illustrer les changements d'utilisation du verre à cette époque.

Comme les données sur le verre contenues dans les inventaires après décès sont très nombreuses et ne sont pas disponibles sur ordinateur, nous avons dû procéder par exemples, mais l'étude statistique serait la plus intéressante. Ainsi, les tableaux synthétiques se rapportant aux inventaires après décès (tableaux 3, 5, 6, 8) sont révélateurs de la diversité des mentions, mais non de leur fréquence. Parmi plusieurs mentions se rapportant à un même type de récipients, nous avons toujours choisi la plus complète, c'est-à-dire celle qui contenait à la fois des données sur le matériau, la forme et la capacité, ou à défaut, celle offrant le plus de renseignements sur ces données.

---

(1) Nicole Gesti, *op. cit.*, p. 37.

3. BUTS DE L'ÉTUDE

Cette étude a donc pour buts de décrire et de classer les objets en verre trouvés dans les latrines de la maison Perthuis. Nous analysons aussi les artefacts par rapport à leur contexte archéologique. Nous verrons s'il est possible de dévoiler la datation des latrines, à quels occupants se rattache le dépôt et quelle fonction assumait le verre par rapport à l'ensemble des artefacts.

De façon plus générale, nous essaierons d'illustrer le rôle du verre dans la vie des habitants de Place-Royale, de mettre en relief les modes dont certains types de verre ont pu être l'objet et de cerner une évolution dans l'utilisation de ce matériau.

[illegible]

[illegible]

CHAPITRE 1

EXPOSÉ HISTORIQUE ET TECHNIQUE

1. ORIGINE DU VERRE TROUVÉ EN NOUVELLE-FRANCE

La période d'utilisation des latrines de la maison Perthuis couvre une grande partie du Régime français. À cette époque, le verre français était surtout tributaire de l'étranger.

La fabrication des bouteilles a connu au XVIII[e] siècle une évolution avec l'adoption du chauffage au charbon, procédé d'origine anglaise[12]. Cependant, les flacons et les fioles en verre bleu-vert s'inscrivent dans une tradition bien française[13].

Au XVII[e] siècle, le verre de table français subit l'influence de Venise, à la fois pour le verre incolore et pour le verre commun, appelé verre fougère. Au XVIII[e] siècle, ce sont les modèles bohémiens, allemands et anglais qui prévalent, dès le début du siècle au nord et au nord-est du pays et vers 1750 de façon générale. On importait aussi du verre de ces pays, de même que de la Belgique et de l'Espagne. Il est donc difficile de distinguer la production locale de l'importation et pratiquement impossible de distinguer les centres de production français entre eux. Souvent, les formes imitées étaient d'ailleurs des produits peu coûteux destinés à l'exportation[14].

Le verre à vitres venait de deux régions : la Normandie et la Lorraine qui utilisaient des procédés de fabrication distincts[15]. Les ports de Rouen et de Dieppe au XVII[e] siècle et le port de La Rochelle au XVIII[e] siècle assumaient la majeure partie du trafic maritime entre la France et la Nouvelle-France[16].

---

12. W. C. Scoville, *Capitalism and French Glassmaking 1640-1789*, p. 41.
13. Jane E. Harris, *op. cit.*, p. 90.
14. Paul McNally, *op. cit.*, p. 6-7.
15. Raymond Chambon, « L'évolution des procédés de fabrication manuelle du verre à vitres du dixième siècle à nos jours ».
16. Pierre Dardel, *Navires et marchandises dans les ports de Rouen et du Havre au XVIII[e] siècle*, p. 155.

2. DESCRIPTION DU MATÉRIAU

Le verre résulte de la fusion de silice avec un fondant, soit l'oxyde de sodium ou l'oxyde de potassium, et un stabilisant, comme la chaux (oxyde de calcium), l'oxyde de plomb, la magnésie ou l'alumine. Jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, la chaux était presque toujours employée comme stabilisant; plus tard, on utilisa le plomb. Les fondants se trouvaient sous forme de carbonate. La soude était obtenue par la purification des cendres de plantes marines et la potasse, des cendres d'arbres et de fougères. La soude et la potasse pouvaient se combiner en un seul fondant[17]. Le verre commun de couleur verte, le verre incolore et le verre coloré se distinguent par leur composition.

Verre commun

À l'aide de matériaux grossièrement épurés, on fabriquait du verre vert ordinaire, du verre à bouteille[18] et du verre à vitres[19].

Verre vert commun ou verre fougère

Des analyses effectuées dans les laboratoires de Parcs Canada ont démontré que le verre commun, du moins dans les 11 spécimens[20] analysés, est du verre à base de chaux sodée et non, comme l'appellation « verre fougère » le suggère, du verre à base de potasse et de chaux[21]. Il est le produit des petites verreries[22], c'est-à-dire des verreries chauffées au bois, spécialisées dans la fabrication des verres à boire et autres ustensiles[23].

Verre à bouteilles

On distingue habituellement le verre bleu-vert du verre foncé. Le premier serait le produit des petites verreries chauffées au bois et le deuxième, de verreries chauffées au charbon[24].

---

17. Paul McNally, *op. cit.*, p. 9.
18. *Ibid.*
19. Denis Diderot, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 17, « Verrerie », p. 114.
20. Olive Jones, communication personnelle.
21. Paul McNally, *op. cit.*, p. 47.
22. James Barrelet, *La verrerie en France de l'époque gallo-romaine à nos jours*, p. 110.
23. Denis Diderot, *Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques*, vol. 31, « Verrerie en bois, ou petite verrerie à pivette ».
24. James Barrelet, *op. cit.*, p. 101, 103.

Du point de vue de la composition, la différence majeure réside dans la quantité de chaux : elle est d'environ 10 % pour le verre bleu-vert et de 20 à 30 % pour les verres foncés (tableau 2, chapitre 2).

Le chauffage au charbon, en permettant une plus haute température de fusion, en accélérait le processus et changeait la composition du verre. Ceci donnait un verre plus épais. Comme la fumée produite par la combustion du charbon affectait le verre contenu dans les creusets ouverts, elle lui donnait une couleur vert olive foncé, brun foncé ou noire et l'on appelle communément ce verre « verre noir » à cause de sa couleur en lumière réfléchie[25].

En Angleterre, on attribue la découverte du chauffage au charbon à Thomas Percival dans les années 1605-1610 et un édit promulgué le 23 mai 1615 prohibe l'usage du bois dans les verreries anglaises[26].

Les auteurs ne s'entendent pas quant au début de son utilisation dans l'industrie verrière française. Julia de Fontenelle[27] et James Barrelet[28], à sa suite, le situent au milieu du XVII^{e} siècle, mais voient son expansion au XVIII^{e} siècle. Barrelet mentionne une verrerie à Rouen qui, de 1616 à 1619, a utilisé le charbon anglais comme combustible[29]. De son côté, W. C. Scoville affirme qu'il n'y avait aucune verrerie en France équipée avec une fournaise de type anglais avant 1700. Il y en a une en 1710, quatre en 1720 et quatorze en 1740. Il fait mention d'essais pour utiliser la tourbe et d'autres combustibles d'origine minérale à la place du bois en 1600, 1616-1619 et 1666, mais croit que ces tentatives n'eurent pas beaucoup de succès puisque aucune n'a influencé le développement de l'industrie verrière française[30].

Verre à vitres

Le procédé normand de fabrication du verre à vitres repose sur l'ouverture et l'étalement, par centrifugation, d'une sphère en un disque, alors que le procédé lorrain repose sur

25. W. C. Scoville, *op. cit.*, p. 41-43.
26. Germaine Rose-Villequay, *Verre et verrerie de Lorraine au début des temps modernes (de la fin du XV^{e} siècle au début du XVII^{e} siècle*, p. 458. Eleanor S. Godfrey, *The Development of English Glassmaking 1560-1640*, p. 59-75.
27. Julia de Fontenelle et F. Malepeyre, *Nouveau manuel complet du verrier [...]*, p. 16.
28 James Barrelet, *op. cit.*, p. 96.
29. *Ibid.*, p. 75.
30. W. C. Scoville, *op. cit.*, p. 11-14 et « The French GlassIndustry 1640-1740 », p. 161-162.

l'ouverture longitudinale et le développement d'un cylindre; il donne une surface rectangulaire[31].

Selon l'*Encyclopédie* de Diderot, « il entre dans la composition du verre à vitres plus de varech, que dans le verre à bouteilles, afin de le rendre plus doux et plus facile à travailler ». Il parle ici du verre à vitres normand qui utilisait la soude plutôt que la potasse à cause de la proximité de la mer. Il semble que le chauffage au bois soit le plus commun pour les verreries de verre à vitres puisque c'est celui décrit par l'*Encyclopédie* qui date de 1751-1780[32].

Bosc d'Antic n'est pas élogieux pour le verre à vitres normand :

> Il n'y a pas je crois de verre à vitres plus imparfait que celui de nos grosses verreries : il est rempli de défauts, de bouillasses, de filandres, de larmes, de pierres, mal recuit, se plombe très promptement, & il est coloré au point d'être peu transparent, quoique fort mince[33].

Les verreries de verre à vitres, appelées grandes verreries, produisaient aussi des bouteilles[34], et on peut s'interroger sur leur apparence. Étaient-elles bleu-vert ou d'un verre foncé semblable à celui du verre à vitres trouvé dans le dépôt ? Malgré le chauffage au bois, la température de fusion des grandes verreries permettait peut-être un verre d'une coloration et d'une épaisseur intermédiaires entre celui des petites verreries et celui des verreries à bouteilles chauffées au charbon.

Certaines verreries de verre à vitres se sont dotées aussi de fourneaux à charbon. Elles pouvaient fabriquer, grâce à l'utilisation de creusets couverts, des verres à vitres plus raffinés blanc et demi-blanc[35].

Verre incolore

Pour imiter le cristal de roche, on a cherché à obtenir un verre incolore. Les matières premières qui entraient dans sa composition devaient être choisies avec soin, purifiées, et

---

31. Raymond Chambon, *op. cit.*, p. 165-178.
32. Denis Diderot, *Dictionnaire [...]*, vol. 17, « Verrerie », p. 114 et *Recueil [...]*, vol. 31, « Verrerie en bois, ou grande verrerie à vitres ou en plats, dite à pivette ».
33. Paul Bosc d'Antic, *Œuvres [...] contenant plusieurs mémoires sur l'art de la verrerie [...]*, tome I, « Mémoire sur la verrerie », p. 63.
34. W. C. Scoville, *Capitalism and French Glassmaking*, p. 8-11.
35. James Barrelet, *op. cit.*, p. 99-100.

un décolorant, en général le manganèse, était ajouté pour annuler la coloration verte, due à la présence d'oxyde de fer. Il existe différentes qualités de verre incolore et le terme cristal désigne, à cette époque, un beau verre incolore.

Le cristal de Venise était à base de soude et de chaux alors que le cristal de Bohême et le cristal anglais, mis au point vers 1670, sont respectivement à base de potasse et de chaux et de potasse et d'oxyde de plomb. Le verre gercé, rose et craquelé, manque de chaux et a une trop forte teneur en manganèse. Il témoigne d'un effort pour raffiner le verre commun et en faire du verre incolore[36].

Verre coloré

Outre la coloration due aux impuretés contenues dans les matières premières, le verre peut être coloré volontairement afin d'imiter la porcelaine et les pierres précieuses et semi-précieuses et sert aussi à la fabrication d'émaux de couleurs diverses[37].

3. LE VERRE DANS LES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS[38]

Les inventaires après décès distinguent aussi différents types de verre selon la couleur, l'épaisseur, la composition et renseignent parfois sur le décor.

Au verre de couleur verte, nous rattachons[39] de façon générale le terme verre commun; petit verre, verre mince, verre fougère désignent, croyons-nous, le verre de teinte claire et mince des petites verreries chauffées au bois; gros verre et verre fort désignent le verre foncé des verreries chauffées au charbon et peut-être de verreries de verre à vitres chauffées au bois; quant au terme verre noir, il est réservé au produit des verreries chauffées au charbon.

Le verre incolore est qualifié de verre blanc, verre blanc commun, façon de cristal et cristal suivant sa qualité. Une mention parle de verre de pierre appelé ainsi au XVI^{e} siècle à cause

---

36. Paul McNally, *op. cit.*, p. 9-12 et 47-48.
37. Denis Diderot, *Encyclopédie [...]*, vol. 4, « Crystal factice », p. 526 et vol. 17, « Verre », p. 93. James Barrelet, *op. cit.*, p. 91-96.
38. Les références précises à ces matériaux seront données lorsque nous en discuterons en relation avec les formes dans les chapitres suivants.
39. Notre interprétation est basée principalement sur les ouvrages de James Barrelet, Paul McNally et W. C. Scoville déjà cités. Cependant, ces auteurs ne font pas l'étude du vocabulaire des inventaires après décès de façon systématique et leurs attributions ne semblent pas s'appuyer sur des recherches linguistiques solides. Les associations proposées ici devraient donc être précisées à la lumière d'une documentation pertinente.

de sa composition à base de silex; il désigne un cristal au plomb au XVII[e] siècle[40]. Les termes verre fleuri, façonné, rayé de blanc qualifient, croyons-nous, différents types de décor.

Pour le verre coloré, on note des mentions de verre façon de porcelaine, de cristal violet, faux grenat et toute une gamme de couleurs, utilisées pour les rassades.

40. James Barrlelet, *op. cit.*, p. 165.

CHAPITRE 2

LES RÉCIPIENTS POUR LA CONSERVATION ET L'ENTREPOSAGE

Les récipients trouvés dans les fouilles se regroupent en trois catégories selon leur forme et leur capacité : bouteilles, flacons et fioles. La bouteille est un récipient à col étroit et la plupart du temps long, alors que le flacon est un récipient carré ou cylindrique, à col étroit ou large et court par rapport à la hauteur du corps. Sa forme s'adapte à son meuble de transport et d'entreposage habituel, la cave ou canevette, qui est une caisse à compartiments qui protège les flacons en les isolant. La fiole est une bouteille ou un flacon de petite capacité, à col étroit. Nous avons classé un encrier parmi les fioles à cause de sa petite contenance. Les inventaires après décès mentionnent en outre d'autres types de récipients en verre : bouteille clissée, dame-jeanne, ampoule*, écritoire* et cornet*. Nous les traiterons à l'intérieur des divisions établies à partir de l'étude des artefacts.

Ces récipients sont utilisés pour la conservation et l'entreposage de divers produits alimentaires, médicinaux, de toilette et d'hygiène, etc. La forme témoigne souvent de fonctions précises, aussi la relation entre la forme et le contenu sera soulignée.

1. LES BOUTEILLES

La bouteille évolue du XVII^{e} au XVIII^{e} siècle. Ce changement est principalement lié à l'adoption du charbon comme combustible. Les latrines de la maison Perthuis renfermaient environ 72 bouteilles de formes diverses (tableau 1) qui illustrent bien cette évolution.

Les artefacts traités dans cette partie sont en verre bleu-vert et en verre vert foncé. Les inventaires après décès mentionnent des bouteilles en verre incolore, mais les bouteilles en verre incolore du dépôt sont plutôt à ranger parmi la vaisselle, à cause de leur décor, et elles seront regroupées dans ce chapitre.

La fabrication d'une bouteille se fait comme suit :

> Une fois la paraison roulée sur le marbre et ébauchée par soufflage, on place la bouteille dans un moule ouvert en cuivre en forme de tronc de cône. Elle est alors soufflée, puis enlevée du moule et retournée pour l'enfoncement du cul. Pour ce faire, on utilise un outil de façonnage ou molette. Il s'agit d'un morceau de fer plat d'environ un pied de longueur et pointu à un bout avec lequel on enfonce le cul tout en faisant tourner la bouteille. Par la suite, celle-ci est de nouveau roulée sur le

> marbre afin d'éliminer toute déformation pouvant résulter de l'enfoncement du cul. On empontille ensuite le fond de la bouteille sur une tige à bout de verre ou une meule qui est en fait une partie du verre demeuré sur la canne à souffler lorsqu'on a séparé la canne du col de la bouteille. Pendant cette opération, la bouteille est couchée. La lèvre est alors réchauffée ou polie au feu et on lui donne le fini désiré. Et c'est à ce moment là qu'on pose pose le filet sur le col de la bouteille. La bouteille est alors complète bien qu'il reste à la recuire[41].

Les bouteilles à corps globulaire ne demandent pas l'utilisation de moules, mais leur mode de fabrication demeure le même.

Comme les différents types de bouteilles ont rarement été étudiés dans leur variations, nous avons dressé des tableaux comparatifs de leurs dimensions. Le lecteur pourra les consulter à l'annexe 1. La nomenclature relative aux différentes parties de la bouteille est présentée à la figure 10[42].

TABLEAU 1
Nombre de bouteilles de chaque type dans le dépôt

Bouteilles à long col et corps globulaire	
à lèvre non finie	7
avec carnette	8
Bouteilles trapues à col court	
forme « oignon »	2
en forme de gourde	1
à col relativement long et carnette en V	1
à carnette plate et lèvre rabattue	2
Bouteilles à col court, épaule tombante et corps cylindrique court	3
Bouteilles à corps cylindrique dites « pot-de-fleurs »	38
Bouteilles à épaule tombante allongée et corps cylindrique	6
Bouteilles coniques	3
Bouteilles à lèvre et carnette imbriquées	1
	72

41. Jane E. Harris, *op. cit.*, d'après Denis Diderot, *Encyclopédie [...]*, vol. 17, « Verrerie », p. 109, 112, 113 et *Recueil [...]*, vol. 31, « Verrerie en bouteilles ».
42. Nomenclature traduite de Olive Jones, *Glassware Excavated at Yuquot, B. C.*, p. 115.

Description des artefacts

Bouteilles à long col et corps globulaire

à lèvre non finie (figures 3, 4)

Dans ce type de bouteilles, le col a été simplement séparé de la canne à souffler et la lèvre n'est pas polie au feu. Comme c'est la finition de la lèvre qui demande le transfert de la bouteille de la canne à souffler sur le pontil, elles ne portent pas de marque de pontil.

Nous avons répertorié 7 objets, tous en verre bleu-vert : une très grande bouteille à panse carénée et au cul légèrement enfoncé (figure 3) et 6 bouteilles plus petites à cul plat (figure 4). Nous avons associé à ces dernières seulement 2 fonds, dont un est assez complet pour suggérer une base circulaire et non oblongue.

Nous croyons que ces bouteilles étaient clissées car leur paroi est très mince, bien que les notes de fouilles ne relatent aucun vestige de revêtement d'osier. La grande bouteille pourrait être un carafon, c'est-à-dire un grosse bouteille à long col de deux à quatre pintes pour rafraîchir les liquides[43]. La forme des autres bouteilles ressemble à celles produites par plusieurs verreries au cours du XVII^{e} siècle pour l'embouteillage des eaux effervescentes. Ces bouteilles étaient cependant aplaties[44] et non globulaires. C'est une forme semblable que l'on trouverait aussi sous le clissage des bouteilles représentées dans les natures mortes du XVII^{e} siècle, par exemple *Le dessert de gaufrettes* de Lubin Baugin, de 1630[45].

La bouteille clissée est la forme prépondérante en France jusqu'au XVIII^{e} siècle parce que la technologie ne permettait pas encore, du moins à grande échelle, la production des bouteilles plus épaisses. Elle servait surtout au transport de vin du tonneau à la table; pour les repas raffinés on ne la déposait pas sur celle-ci, tout comme les verres d'ailleurs, mais sur un buffet, un serviteur assurant le service des vins[46].

---

43. James Barrelet, *op. cit.*, p. 102.
44. Robert H. McNulty, « Common Beverage Bottles : Their Production, Use and Forms in Seventeenth and Eighteenth Century Netherlands », vol. XIII, p. 110-111. James Barrelet, *op. cit.*, p. 103.
45. James Barrelet, *op. cit.*, pl. XLIII A.
46. *Ibid.*, p. 88, 101, 111.

Figure 8

Grande bouteille à long col et corps globulaire en verre bleu-vert.
Français, 1682-1758; 1QU-2164(b)-IL2-287.

Figure 9

Bouteille à long col et corps globulaire en verre bleu-vert probablement classée Française, 1680-1758. [illegible]

[illegible]

[illegible]

a [illegible]
b [illegible]
c [illegible]

Bouteilles à long col et à corps globuleux en verre fumé de différentes tailles.
Probablement français, fin du XVIIIe siècle.

Ces bouteilles sont probablement françaises. La possibilité de leur utilisation pour des fonctions spécialisées, comme rangées au sein de conditionnements de vins minéraux, explique la présence sur certains de ces grands privilèges du dépôt légal.

a. carrelée (figure 5)

Ce type se distingue du précédent par la matière et par la présence d'une carène, dont formée d'un simple cordon de verre négligemment placé plus bas que la lèvre. Celle-ci n'est pas prise au feu.

Le dépôt contient 9 objets de ce type, de taille variée. Leur surface d'appui peut être marquée d'usure : ces bouteilles n'étaient donc pas couchées. Le rattachement est peu probant et exécuté avec une extrême prudence. Les marques de pontil, très légères, se résument en un simple cône circulaire. Il existe une certaine unité dans la hauteur totale de l'ouverture et celle des marques de pontil. Le rapprochement a été fait sur la seule forme. Cette méthode sera désignée dans la suite du texte par l'appellation « rapprochement de forme » pour éviter à tous de vains « pour reprendre la dénomination la plus commune. Les verre est très divers plutôt clair, les bleu-vert foncé, plus rares que ceux des bouteilles étudiées, mais plus nombreux que le verre noir.

La forme se compare à celle des bouteilles de verre noir qui ont apparues en Angleterre vers 1600. Dès l'année subséquente l'ordonnance du chancelier[7]. Elle présente cependant des particularités propres à l'Amérique anglaise en plus large à la base du col et que vers 1660, a peine commencé à être utilisé[8].

Les bouteilles du dépôt ont été découvertes dans des remises chauffées ou non ou chaudes ? L'analyse demandée au Centre de recherches minérales permet généralement une bonne datation (tableau 3). Nous avons deux échantillons de verre bleu vert, vert clair bleu vert foncé et noir afin de comparer la composition. Le verre vert clair bleu vert foncé se rapproche de celui des autres verres foncé et ne est même opérateur. Nous pouvons à cette composition grouper des fioles dans des remises chauffées ou non, en particulier dans des remises de vers à vers.

---

(7) Beaver & Godfrey, *op. cit.*, p. 100.
(8) Noël Hume, « Bottles as an Aid », p. 36.

TABLEAU 1
Composition des échantillons de verre

DÉSIGNATION	1	2	3	4	5	6	7	8	9
N° LABORATOIRE	80-8940	41	42	43	44	45	46	47	48
DOSAGE	%	%	%	%	%	%	%	%	%
SiO_2	55,0	55,3	55,20	54,4	56,1	57,1	57,2	61,7	56,4
Fe_2O_3	1,30	0,84	1,62	1,94	2,05	1,53	2,62	0,59	1,09
MgO	2,42	5,20	2,42	4,14	2,78	3,19	3,44	1,68	2,32
CaO	27,4	10,2	29,2	24,8	20,6	23,9	22,7	9,02	9,94
Na_2O	0,45	4,24	0,42	1,83	1,69	2,23	2,86	16,6	14,4
K_2O	4,65	14,4	4,10	3,50	5,45	3,55	1,96	4,85	6,40
MnO	0,86	0,90	0,54	0,28	0,47	0,58	0,55	0,03	0,30
Pb	0,02	0,01	0,02	0,03	0,09	0,02	0,03	0,01	0,02
	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm
As	450	30	250	250	20	5	4	2	30

Source : ministère de l'Énergie et des Ressources, Centre de recherches minérales, Direction analyse et contrôle, 10 décembre 1980.

Description des tessons :

1. Verre bleu-vert foncé du type des bouteilles de la figure 5.
2. Verre bleu-vert du type des bouteilles de la figure 4.
3. Verre vert olive mince du type des bouteilles de la figure 10.
4. Verre vert olive foncé de bouteille « pot-de-fleurs ».
5. Verre vert olive foncé recouvert d'une patine brune.
6. Verre vert olive foncé appartenant à un flacon carré à col court du type de ceux illustrés dans les figures 19 b et 19 c.
7. Verre noir tardif.
8. Verre bleu-vert de teinte claire.
9. Verre bleu de teinte soutenue.

Quoiqu'il en soit, la couleur spécifique du verre et les variations de forme de ces bouteilles par rapport au modèle anglais portent à croire qu'il s'agit d'une production française. Les latrines de la maison Dumère, utilisées de 1684 au début du XVIII[e] siècle, renfermaient aussi ce type de bouteilles, de même que celles de la maison Charest[49], datées de 1660-1730[50]. Nous les daterions de la fin du XVII[e] siècle.

Elles devaient être utilisées pour la conservation et l'entreposage du vin comme leurs émules anglaises. Cette pratique ne supplantera pas l'usage du tonneau, mais on

49. *Ibid.*
50. Michel Lafrenière et François Gagnon, *À la découverte du passé*, p. 20, 67.

embouteillers les vins de bonne qualité pour leur maturation[51]. Les bouteilles étaient rangées sur des étagères dotées de trous, col vers le bas[52].

Bouteilles trapues à col court

de forme « oignon » (figure 6)

Cette forme est appelée « oignon » à cause de sa ressemblance avec un bulbe. La carnette en V est placée près de la lèvre.

Le dépôt renfermait 2 exemplaires de cette variété. Leurs culs sont enfoncés en forme de cône arrondi et de dôme et portent de larges marques de pontil à bout de sable. Dans ce procédé d'empontillage, le verre sur le bout du pontil est travaillé pour s'adapter à la forme de l'enfoncement, puis plongé dans le sable qui l'empêche d'adhérer trop fortement à la bouteille[53]. Le verre, foncé et très épais, paraît noir en lumière réfléchie.

Ces bouteilles sont caractéristiques de la production anglaise du premier quart du XVIII[e] siècle[54]. Plus compactes que les bouteilles à long col et corps globulaire, elles étaient mieux adaptées à l'embouteillage et au transport du vin. Elles étaient aussi rangées col vers le bas, sur des étagères prévues à cette fin[55].

en forme de gourde (figure 7)

La bouteille de la figure 7 rappelle la bouteille « oignon » dans ses proportions. Cependant, deux côtés sont aplatis pour lui donner une forme oblongue semblable à celle d'une gourde. Cette opération l'a complètement décentrée. La carnette est un large anneau plat placé plus bas que la lèvre évasée. La surface d'appui est ovale et l'enfoncement, peu profond, porte une marque d'empontillage sur canne à souffler à bout de verre. Le verre est recouvert d'une patine tenace qui empêche de discerner sa couleur.

À l'occasion d'une visite de la collection de Place-Royale, R. J. Charleston, conservateur du département de céramique au Victoria and Albert Museum, l'a identifiée comme une production anglaise datant entre la fin du XVII[e] siècle et 1715. Il précise que les bouteilles

51. Helen McKearin, « Notes on Stopping, Bottling and Binning », p. 125-127.
52. James Barrelet, *op. cit.*, p. 100.
53. Olive Jones, « Glass Bottles Push-Ups and Pontil Marks », p. 69.
54. Ivor Noël Hume, « The Glass Wine Bottle in Colonial Virginia », p. 99-100.
55. Helen McKearin, *op. cit.*, p. 125-127.

Figure 6

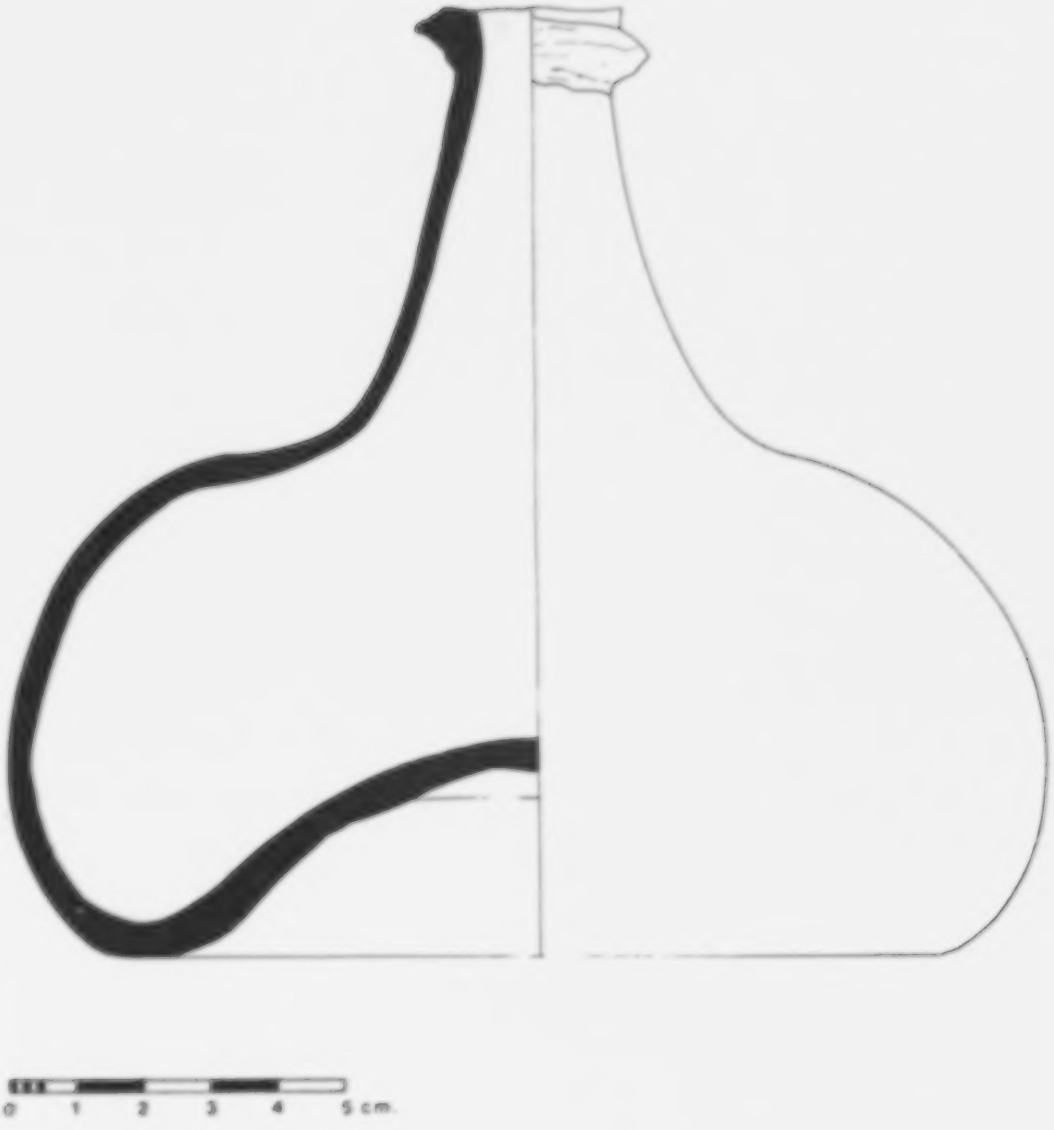

Bouteille trapue à col court de type « oignon » en verre noir.
Anglais, premier quart du XVIII[e] siècle, capacité 900 ml; 1QU-2154(b)-IL2-258.

Figure 7

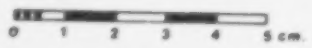

Bouteille trapue à col court et à carnette large et plate en verre vert foncé, vue de face et de profil. Origine indéterminée, fin du XVII[e] ou début du XVIII[e] siècle; 1QU-2154(b)-IL2-424.

de ce type étaient rangées dans des caves[56]. Ivor Noël Hume décrit une bouteille anglaise semblable, mais à base circulaire, qu'il date de 1675-1690[57]. On trouve, par ailleurs, cette forme de carnette dans les bouteilles hollandaises de la fin du XVII[e] siècle[58].

à col relativement long et carnette en V (figure 8 a)

Un des goulots de la collection offre les mêmes caractéristiques que ceux des bouteilles de forme « oignon », mais est plus long et en verre vert foncé. La longueur du col rappelle les bouteilles hollandaises de la première moitié du XVIII[e] siècle. Ivor Noël Hume identifie cependant une bouteille avec un col semblable et en verre vert olive comme une production anglaise plutôt que hollandaise, en se basant sur la forme de la carnette et de la lèvre. Il date cet exemple de 1710-1730[59].

à carnette plate et lèvre rabattue (figure 8 b)

Ce mode de finition et la couleur vert foncé des 2 goulots du dépôt sont typiques des bouteilles hollandaises de la première moitié du XVIII[e] siècle[60].

Bouteilles à col court, épaule tombante et corps cylindrique court (figures 10, 16 b)

Dans ce type, la carnette est un cordon de verre négligemment placé plus bas que la lèvre non polie. L'épaule est souvent asymétrique (figure 16 b). Le corps cylindrique est relativement court et plus étroit à la base. Il est probablement formé dans un moule. L'enfoncement est de forme conique et les 3 exemplaires du dépôt portent des marques d'empontillage sur canne à souffler à bout de verre. Le verre est vert olive clair et mince. Sa composition se compare à celle du verre bleu-vert foncé, mais la teneur en chaux y est encore plus importante (tableau 2). Dans ce cas aussi, on se demande s'il s'agit d'un produit d'une verrerie chauffée au bois ou au charbon.

---

56. Notes sur la visite de R. J. Charleston, 3-4 novembre 1977.
57. Ivor Noël Hume, *op. cit.*, p. 99, n° 4, 112.
58. Robert H. McNulty, *op. cit.*, vol. XIII, p. 114, fig. 44-45.
59. Ivor Noël Hume, *op. cit.*, p. 100, n° 11, p. 103.
60. *Ibid.*, p. 103.

Figure 8

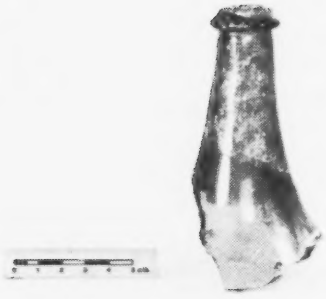

a. Col plus long que dans la figure 6 et carnette en V.
Anglais ou hollandais, 1710-1730;
1QU-2154(b)-IL2-737 (1981-R4-9-9A).

b. Carnette plate et lèvre rabattue.
Hollandais, première moitié du XVIIIe siècle;
1QU-2154(b)-IL2-747 (1981-R4-33-33A).

Goulots de bouteilles trapues à col court en verre vert foncé.

Cette forme semble être le prototype de la bouteille « pot-de-fleurs » (figure 9 a), spécialité française à partir des années 1730[61]. On ignore cependant comment l'évolution s'est faite à partir de la bouteille à long col et corps globulaire.

Bouteilles à corps cylindrique dites « pot-de-fleurs » (figures 11 à 13)

Les bouteilles de ce groupe se distinguent du précédent par un col plus long et un corps plus haut formé dans un moule. Leur profil offre aussi plus de régularité. C'est un produit des verreries chauffées au charbon et leur couleur, habituellement vert olive plus ou moins foncé, peut aussi être vert foncé ou brun foncé.

Nous avons évalué à 38 le nombre de bouteilles de ce type dans le dépôt. Cependant, quelques goulots peuvent aussi appartenir au groupe suivant.

La carnette est le plus souvent constituée d'un cordon de verre négligemment placé plus bas que la lèvre non polie, mais il existe plusieurs variantes : carnette près de la lèvre (figure 11 a), en V (figures 11 a, 12 c, 13 a) ou arrondie près d'une lèvre polie (figure 13 b). Un exemplaire possède une carnette très large qui recouvre entièrement la lèvre (figure 13 c). Les cols sont aussi plus ou moins larges et élancés (figure 12). L'enfoncement des culs, en forme de cône ou de cône arrondi, porte des marques de pontil à bout de verre et de canne à souffler à bout de verre.

Deux bouteilles portent des sceaux identiques sur l'épaule. Il s'agit peut-être des lettres A et M imbriquées (figure 12 a). Ces sceaux identifiaient ordinairement l'acheteur, individu ou cabaretier[62]. Ces initiales ne réfèrent cependant à aucun des occupants de la maison Perthuis.

Les bouteilles du dépôt se regroupent grossièrement en trois tailles, mais, en fait, chaque exemplaire a une capacité différente. En 1735, le gouvernement français a voulu uniformiser la grosseur et la pesanteur des bouteilles. Elles devaient contenir une pinte, mesure de Paris (soit 93 cl) et peser au moins 25 onces, les demis et les quarts à proportion ainsi que les doubles. On avait ainsi quatre tailles. Il semble que cette ordonnance n'a pas eu les résultats escomptés et que la fraude continua[63].

---

61. Paul Hanrahan, *op. cit.*, p. 63.
62. Shellah Ruggles-Brise, *Sealed Bottles*, p. 15-16.
63. James Barrelet, *op. cit.*, p. 102.

Figure 9

a. Capacité 900 ml
1QU-2154(b)-IL3-467

b. Capacité 1 l
1QU-2154(b)-IL1-261

c. Capacité 925 ml
1QU-2154(b)-IL1-437

d. Capacité 925 ml
1QU-2154(b)-IL2-308

Différentes formes de bouteilles en verre vert foncé importées en Nouvelle-France durant la période 1720-1759 (1981-R9-1A-2).

Figure 10

Nomenclature des parties d'une bouteille. Bouteille à col court, épaule tombante et corps cylindrique court, en verre vert olive foncé. Français, vers 1720, capacité 900 ml; 1QU-2154(b)-IL3-467.

Figure 11

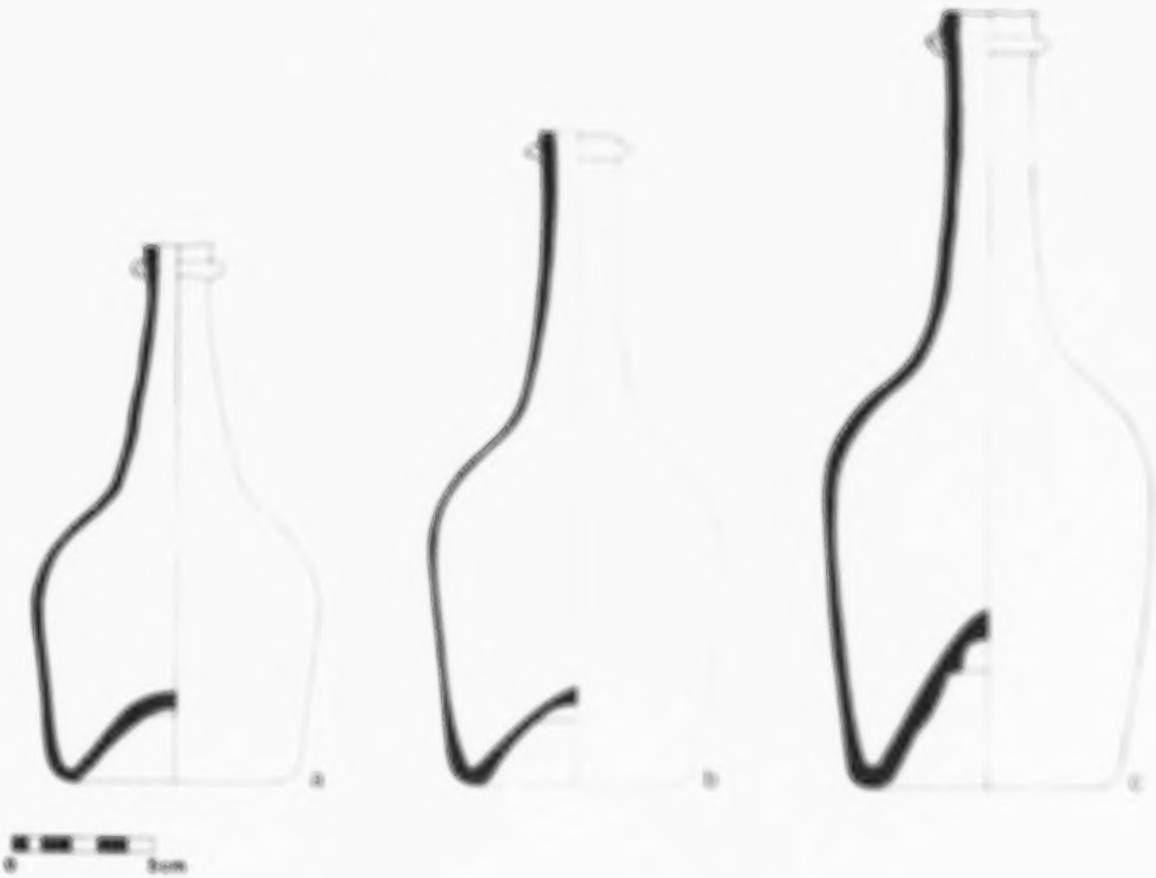

a. Capacité 500 ml; 1QU-2154(B)-IL1-505
b. Capacité 825 ml; 1QU-2154(B)-IL2-463
c. Capacité 1 l; 1QU-2154(B)-IL1-261

Bouteilles « pots-de-fleurs » en verre vert foncé de différentes tailles, fabriquées dans des fours chauffés au charbon. Le verre, épais, varie entre le vert bouteille, le vert olive et le vert-brun.
Français, 1730-1759.

Figure 10

a. 1GU-2154B3-1L1-406
b. Capacité 800 ml. 1GU-2154B3-1L2-464
c. Capacité 1.025 l. 1GU-2154B3-1L1-275

Goulots de bouteilles « pots-de-fleurs » en verre vert foncé; les cols sont plus ou moins larges et évasés et les lèvres ne sont pas polies.
Française, 1730-1759.

Figure 10

a. [illegible]

b. [illegible]

c. [illegible]

Goulots de bouteilles – pots de fleurs – Français, 1730-1750

Figure 1A

1. [illegible] [illegible] [illegible]

Exemples à pouce tombant allongé et corps cylindrique (figures 10 à 15, 16)

Les différences parmi ces neuf exemples portent sur la forme « pour de figure » à l'épaule et étaient liées à l'allongement du col et à la taille dans le prolongement de l'épaule. Les caractères et les ornementations présentent quelques variantes. Les vases ont été fabriqués au tour lent.

La forme de ces bouteilles diffère sensiblement de la forme « pour de figure » à l'ensemble à la bouteille de bourgogne arrondie (figure 9 c). La courbe de bouteille présente un point d'inflexion (courbe concave) de la production. Dans [...] est une forme bouteille contemporaine de la bouteille « pour de figure » au une spécialisation en fonction du contenu. [...] Les deux exemplaires exposés au type [...] est vous épaule tombante « corps court (figure 16) mais un verre plus fonce et plus haut, ce qui indiquerait une commande entre ces formes. Enfin, Jean-Noël Hanne situe la spécialisation de la bouteille « pour de figure » en bouteille à bourgogne et « champagne » à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle[4] et James Barnett au XIXe siècle[5].

Bouteilles cordiques (figures 16 à, 9 à, 17 à).

Les quatre exemplaires exposés que dans la type précédent. [...] Ils ont un aboutissement à petite ou fin et à carrure arrondie, large et bien formée. [...] Tous ont assez plus large à col relevé en forme de cône arrondi, et les [...] exemplaires en dépôt portent des marques de passé à bon et vers. [...] verre est plutôt bien fondu.

L'exemplaire de droite de la figure 17 présente un corps cylindrique « renflé » cylindrique qui la rapproche de la forme « pot de figure » que cette, selon R. J. Charleston, à « pot pour des de bouteilles tubulaires, ou elles ont pouvoir de carottes conservées[6].

Bouteilles à lèvre et carrure intérieures (figure 18).

Ce type est représenté par un grand et plusieurs exemplaires « vers » ont été [...] Ils ont un épaule et étaient un une carrure en V, étaient elle aussi. Il s'agit d'une bouteille anglaise datant de 1770-1780, donc postérieure à la création du dépôt.

---

(4) Jean-Noël Hanne, « Guide [...] bouteilles » à l'époque moderne », p. 10.
(5) James Barnett, op. cit., p. 128.
(6) Dans un de la visite de R. J. Charleston, [illegible] 477.

Figure 18

a. [illegible]

b. [illegible]

Bouteilles à épaule tombante allongée et corps cylindrique.
Probablement français, vers 1730-1755.

a. 1QU-215480-6,3-467

b. 1QU-215480-6,3-517

c. 1QU-215480-6,3-259

Comparaison entre des bouteilles à col court, épaule tombante et corps court et une bouteille semblable, mais haute, en verre plus foncé et plus lourd (c). Elle illustre peut-être la transition entre ce type et le type à épaule plus allongée et corps cylindrique, présenté dans les figures 14a et 15 (1981-R9-20A-21).

Les bouteilles dans les inventaires après décès

Matériau

Dans les inventaires après décès, on distingue des bouteilles en verre commun[67], en petit verre[68], en verre mince[69], en gros verre[70], en verre fort[71] et aussi en verre incolore : verre blanc[72], cristal[73] et verre rayé de blanc[74].

Formes

La référence la plus ancienne à des formes de bouteilles date de 1671 et se lit comme suit : « deux bouteilles rondes de gros verre avec trois autres bouteilles couvertes dozier[75] ». Elle démontre que déjà à cette époque la bouteille de gros verre côtoyait la bouteille clissée.

En 1702, on mentionne, dans un même inventaire[76], des bouteilles « à cou long » et « à cou court de gros verre »; ces termes réfèrent, croyons-nous, aux bouteilles à long col et corps globulaire et aux bouteilles trapues à col court. On retrouve des « bouteilles à col court de gros verre », dans un inventaire de 1715[77]. Une autre forme, dont nous ignorons la correspondance exacte, est désignée sous le nom de bouteille à cul plat[78].

Plusieurs mentions se rapportent à des bouteilles clissées mais seule la référence de 1671 témoigne de l'ancienneté de cette forme. Certaines décrivent des bouteilles adaptées à des fonctions particulières : « six petites bouteilles de verre clissées d'ozier pour poche[79] » ou désignent des bouteilles de grande capacité qui semblent se confondre avec des dames-jeannes.

---

67. ANQQ, greffe François Genaple, inventaire Marie-Anne Milot, 31 août 1703.
68. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 13 juin 1702.
69. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Louise Lallemand, 29 janvier 1722.
70. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 13 juin 1702.
71. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire Marguerite Beaugrand, 14 mai 1698.
72. ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Françoise Lemaître-Lamorille, 16 février 1724.
73. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire Charles Marquis, 24 décembre 1700.
74. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Charles Aubert de la Chesnaye, 27 octobre 1702.
75. ANQQ, greffe Michel Fillion, inventaire Marie-M. Bellenger, 20 mars 1671.
76. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 13 juin 1702.
77. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Charles Amiot, 31 mai 1715.
78. ANQQ, greffe Jean-Claude Panet, inventaire Louis Guérin, 25 juin 1750.
79. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Noël Buron, 28 février 1743.

a. 1QU-2154(b)-IL2-398

b. 1QU-2154(b)-IL3-419

Figure 17

Bouteilles coniques en verre vert olive foncé, brun en lumière réfléchie (1981-R9-19A-20).

Figure 18

Anglais, 1770-1800
1QU-2154(b)-IL1-750

Goulot de bouteille cylindrique à lèvre et carnette imbriquées et col bombé en verre noir (1981-R4-35-35A).

La dame-jeanne est une grosse bouteille de verre, ordinairement clissée d'osier, qui sert au transport et à la conservation des liquides[80]. Dans les inventaires après décès, elle est toujours clissée et a une capacité de 3[81], 6[82], 7 à 8 pots[83]. Dans un magasin, on trouve « cinquante dames-jeannes de verre empaillées vuides[84] ». Les « bouteilles empaillées » de leur côté sont de 4[85] et 10 pots[86]. Nous ignorons ce qui différencie ces deux types de récipients.

Capacité

Les données disponibles sur la capacité des bouteilles en relation avec le matériau et la forme sont synthétisées dans le tableau 3.

TABLEAU 3
Capacité des bouteilles en relation avec le matériau et la forme selon les inventaires après décès

MATÉRIAU	FORME	CAPACITÉ
Verre commun	-	Chopine
Petit verre	-	-
Verre mince	-	-
Gros verre	-	pinte,1,2,3, 5 pots
Gros verre	à col court	1 pinte à 3 demiards « qui ne tient pas pinte »
Gros verre	empaillée	10 pots
Verre fort	-	6 pots
Verre blanc	-	demiard, chopine
Cristal	-	3 chopines, 1 pinte
–	bouteille clissée	-
–	dame-jeanne	3, 6, 7 à 8 pots

Contenu

Nous avons choisi d'illustrer le contenu des bouteilles en citant les inventaires de François de Chasles, inspecteur de la Compagnie des Indes Occidentales (1747), et de Jean-Baptiste

80. Nicole Genêt, Louise Décarie-Audet, Luce Vermette, *Les objets familiers de nos ancêtres*, p. 107.
81. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire 9 décembre 1751, n° 2539, dans Nicole Genêt, Louise Décarie-Audet, Luce Vermette, *op. cit.*, p. 107.
82. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 13 février 1702.
83. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Pierre Haymard, 18 septembre 1724.
84. ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Françoise Lemaître-Lamorille, 16 février 1724.
85. ANQQ, greffe Jean-Claude Panet, inventaire Louis Durand Dunière, 29 juillet 1768.
86. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Marguerite Douaire, 1er août 1746.

Amiot, négociant (1769). Ils renseignent sur la diversité des produits consommés en Nouvelle-France.

L'inventaire de François de Chasles contient les mentions suivantes relatives au contenu des bouteilles[87] :

dans la cave :

cinq bouteilles dhuille d'olive pesant environ deux livres	£ 10,0
quatre bouteilles de vin de Malaga	£ 6,0
cent soixante quinze bouteille de gros verres d'environ pinte	£ 35,0

dans un petit caveau en lad. cave :

cinquante huit bouteilles vin de Navarre	£ 58,0
dix neuf bouteilles de vin blanc ord.re	£ 19.0
vingt bouteilles de vin de Champagne	£ 60,0
quatre bouteilles de vin de Canarie	£ 8,0
une bouteille de vin d'Alican	£ 2,0
vingt-cinq bouteilles de vin[gt] blanc dans un panier	£ 25,0
cinq bouteilles de vin de Bourgogne	£ 10,0

dans le magasin :

une petite caisse de bouchons de liège	£ 6,0

L'inventaire après décès de Jean-Baptiste Amiot[88] donne les renseignements suivants :

dans la cave :

une caisse contenant douze bouteilles de vin blanc	£ 6,0
deux cent bouteilles de vin de Bourdeau	£ 100,0
vingt bouteilles de vin Mader	£ 6,0
dix huit bouteilles de vin de liqueur de différente qualité	£ 18,0
dix neuf bouteilles et flacons eau de vie de France	£ 20,0
deux cent vingt quatre bouteilles de verre vuides	£ 22,0

dans le magasin :

quatorze douzaines de bouteilles vin de Malaga	£ 168,0
deux cents grosses de bouchons	£ 200,0

On remarque la présence d'une grande quantité de vins d'Espagne et du Portugal et il est intéressant de comparer le prix des vins de diverses provenances.

87. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire François de Chasles, 21 novembre 1747.
88. ANQQ, greffe Jean-Claude Panet, inventaire Jean-Baptiste Amiot, 17 juin 1769.

À part les vins et les eaux-de-vie, les bouteilles contiennent aussi de l'huile d'olive, du vinaigre[89] et des produits de petites dimensions comme les olives[90].

La présence de bouteilles vides et de bouchons de liège dans ces inventaires rend compte de la pratique d'embouteiller les vins déjà contenus dans des tonneaux.

Meubles de rangement

Dans les inventaires cités, on voit que des bouteilles sont parfois rangées dans des paniers ou des caisses. Une référence fait aussi état d'« un grand manequin d'ossier dans lequel il y a cens bouteilles de ver d'environ pinte[91] ».

Mode de fermeture

Au début du XVII[e] siècle, le liège était couramment employé pour la fabrication des bouchons. D'abord de forme conique, pour en faciliter l'extraction, ils étaient placés dans l'ouverture et maintenus en place par une ficelle. La carnette servait à retenir la ficelle[92]. Le goulot était ensuite trempé dans la cire pour le rendre étanche.

Dans les bouteilles anglaises de forme « oignon », la carnette est placée près de la lèvre. Le bouchon est désormais cylindrique et comprimé dans le goulot. Un fil de laiton remplace la ficelle et le goulot est encore trempé dans la cire bien que le nouveau mode de fermeture rende cette pratique moins nécessaire[93].

2. LES FLACONS

Le dépôt contenait 68 flacons de formes diverses : carrés ou cylindriques, à col étroit ou large. Leur corps est formé dans des moules ouverts de cuivre ou d'argile[94]. On désigne le plus souvent sous le nom de flacons des récipients en verre bleu-vert. Un inventaire après décès mentionne cependant des flacons carrés de gros verre noir[95], appellation qui correspond, croyons-nous, aux *case bottles*. Nous traiterons de ce type de récipient dans cette partie car ils ressemblent plus aux flacons qu'aux bouteilles et sont, comme eux,

89. ANQQ, greffe Jean-Claude Panet, inventaire Marie-Anne Douaire, 11 février 1758.
90. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 13 juin 1702.
91. ANQQ, greffe Nicolas Boisseau, inventaire Charles Guillimin, 7 mars 1739.
92. Helen McKearin, *op. cit.*, p. 123-124.
93. Robert H. McNulty, *op. cit.*, vol. XIII, p. 111-112.
94. Jane E. Harris, *op. cit.*, p. 96.
95. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Laurent Lagère, 9 mars 1711.

rangés dans des caves ou canevettes. On relève aussi des mentions de flacons en verre incolore ou coloré, qui ne sont pas illustrés par la collection.

TABLEAU 4
Nombre de flacons de chaque type dans le dépôt

Flacons en verre foncé	
Flacons carrés à col étroit	
sans carnette	2
à carnette et épaule arrondie	1
à carnette et épaule droite	1
fonds isolés	8
Flacons en verre bleu-vert	
Flacons carrés à col étroit	
col court	15
Flacons cylindriques à col étroit	
à épaule arrondie et col court	3
à épaule arrondie et col long	1
à épaule tombante et col long	6
de grande capacité	4
Flacons carrés à col large	
col court	2
col long	6
Flacons cylindriques à col large	
col court	1
col long	11
col long et très large	1
Flacons cylindriques ou carrés	
col long à large ouverture	6
	68

Cette partie du rapport est d'abord divisée en fonction du matériau. Dans un premier temps, nous présentons les flacons carrés en verre foncé puis, dans un deuxième temps, les flacons en verre bleu-vert. Le second critère de classification est la largeur du col puisqu'elle suggère le contenu. En effet, les flacons à col étroit sont mieux adaptés à la conservation des liquides et ceux à col large, à la conservation des solides.

Description des artefacts

Flacons en verre foncé

Flacons carrés à col étroit

La flacon carré en verre foncé est originaire d'Allemagne et sa forme remonte au XVI[e] siècle; elle a cependant évolué par la suite. Souvent désigné sous le nom de « bouteille à gin » et attribué aux verreries hollandaises, il contenait aussi d'autres liquides et a été produit dans divers pays[96].

Les latrines de la maison Perthuis renfermaient 12 flacons de ce type. Comme le nombre de fonds est supérieur au nombre de cols et que les variétés de flacons à carnette ont des bases semblables, il est difficile d'assigner un nombre exact d'artefacts à chaque sous-groupe.

Mis à part un exemplaire de petit format, ces flacons sont de plus grande capacité que les bouteilles étudiées. Leur contenance se situe entre 2 et 2,4 litres, soit de 2 à 2,5 pintes environ.

sans carnette

Deux flacons carrés en verre foncé, l'un de grand (figure 19 a) et l'autre de petit format (figure 20), ne comportent pas de carnette. Dans le premier cas, le verre est vert olive foncé et dans le second, d'un bleu-vert foncé semblable à celui déjà décrit. L'épaule est asymétrique et le corps, plutôt droit, présente des déformations attribuables à l'affaissement du verre pendant le refroidissement[97].

La surface d'appui est carrée, l'enfoncement peu profond et l'empontillage a probablement été fait sur une canne à souffler à bout de verre. Le petit flacon porte une marque de moule formée de deux renflements, un de chaque côté de la marque d'empontillage. Ces flacons datent probablement de la fin du XVII[e] siècle.

La lèvre était peut-être entourée d'un col d'étain sur lequel se vissait un bouchon en même métal[98]. Tabourot au XVI[e] siècle écrit : « on ferme bouteilles à bouchons et flacons à

96. Robert H. McNulty, *op. cit.*, vol. XIII, p. 103.
97. *Ibid.*, p. 107.
98. *Ibid.*, p. 103.

vin[99] », description qui correspond au mode de fermeture décrit ici, mais cette pratique sera remplacée, du moins pour les objets courants, par l'usage du bouchon de liège.

à carnette et épaule arrondie

Cette variété est illustrée par un objet complet (figure 19 b) et 3 goulots. Les carnettes sont arrondies, plates ou en V. Le col est étroit, le corps plutôt droit et le flacon repose sur les quatre coins de la base. L'enfoncement, peu profond, porte une marque d'empontillage sur canne à souffler à bout de verre. Des flacons avec surface d'appui sur les quatre coins ont été trouvés dans des contextes archéologiques nord-américains datant du deuxième quart du XVIII[e] siècle[100].

à carnette et épaule droite

Un seul flacon se rattache à ce groupe (figure 19 c). La carnette est plate et large, autour d'un col très étroit. Le corps est nettement plus large à l'épaule qu'à la base et repose sur les quatre coins. Le verre est vert olive foncé. L'enfoncement, peu profond, porte une marque d'empontillage sur canne à souffler à bout de verre. Deux fonds isolés présentent aussi des marques de moule cruciformes composées de lignes simples ou doubles. L'élargissement de l'épaule nous porte à penser que cette variété de flacon est postérieure à celle décrite précédemment.

Flacons en verre bleu-vert

Ces flacons ont été étudiés de façon très détaillée par Jane E. Harris dans son rapport *Bouteilles françaises bleu vert du XVIII[e] siècle récupérées à la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Écosse*. Nous nous contenterons de reprendre certaines données en relation avec les artefacts de la collection. Nous avons toutefois précisé l'appellation des flacons. Le terme bocal n'a pas été employé pour désigner les flacons à col large. Nous préférons limiter son utilisation aux récipients à large ouverture et col très court, tel que le définit *Larousse*.

Les flacons en verre bleu-vert n'ont pas connu d'évolution de forme durant le XVIII[e] siècle, car la technologie qui préside à leur fabrication n'a pas changé. Les fioles

99. James Barrelet, *op. cit.*, p. 71.
100. Robert H. McNulty, *op. cit.*, vol. VIII, p. 107.

Figure 10

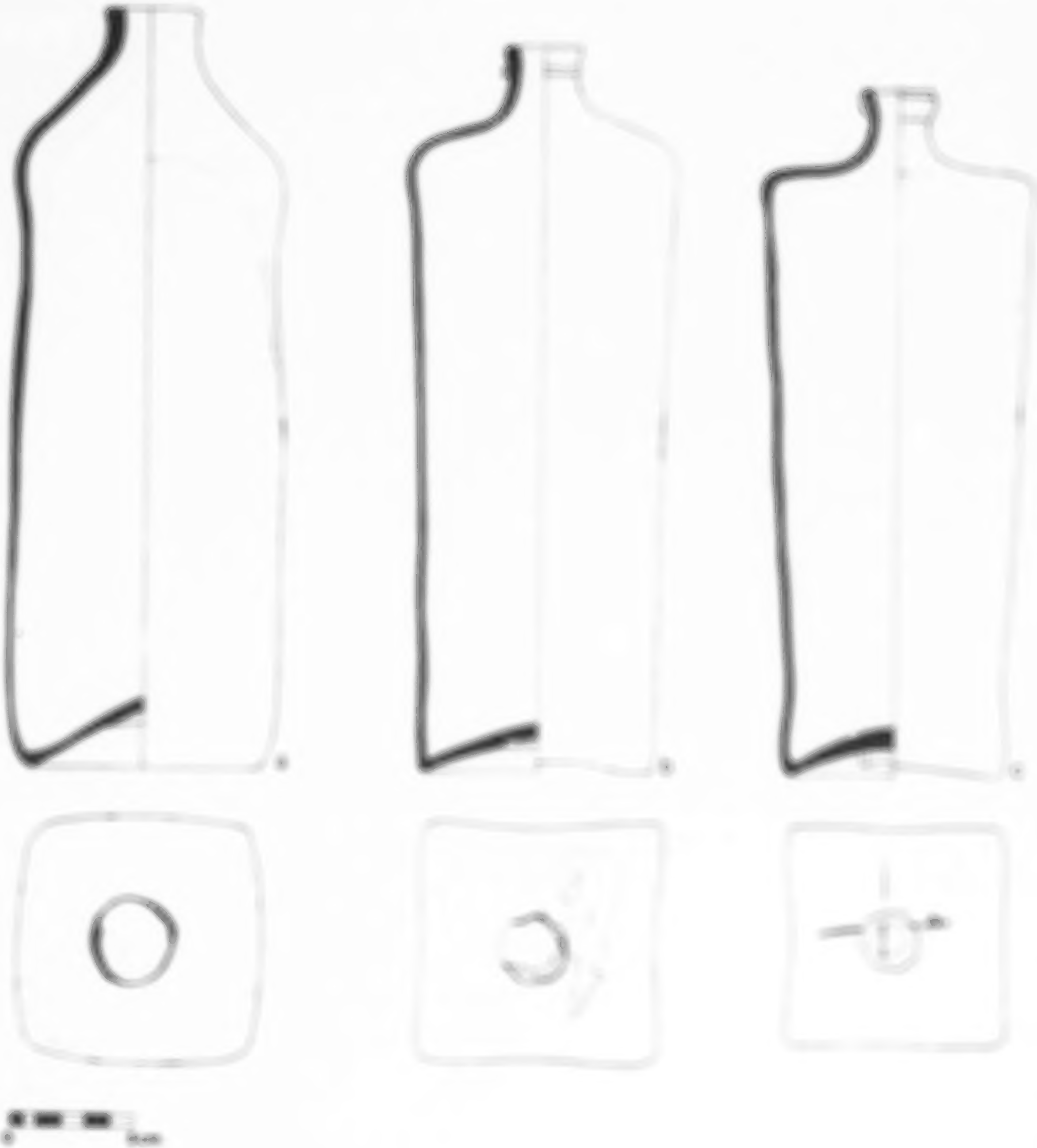

a. Sans carnette.
Fin du XVII siècle.
[illegible]

b. À carnette et épaule arrondie.
Après 1720, capacité [illegible]
[illegible]

c. À carnette et épaule droite.
Après 1720, capacité [illegible]
[illegible]

Flacons carrés à col droit en verre foncé

[illegible]

[illegible]

de Luxembourg, de Place Royale et de plusieurs autres sites français témoignent de leur utilisation fréquente pour l'emballage des produits alimentaires.

Selon les analyses de composition, le verre bleu-vert est soit à base de soude mais à potasse n'en est pas absente (tableau 5). Comme nous l'avons mentionné précédemment, il se distingue du verre bleu-vert par sa faible teneur en chaux (0,6 %).

De façon générale, les flacons en verre bleu-vert ont une forme proche au fer. Dans les flacons carrés, l'enfoncement peu marqué résulte de l'empreinte et porte fréquemment des marques de moule (figures 3 : h, 2[3] et 3[2] c). Dans les flacons cylindriques, il est plus prononcé et probablement formé à la volette. Il adopte un profil en forme de cône, de cône arrondi ou de dôme. Les cols sont empreints sur pontil à base de verre ou cueillie à base de verre. Les marques de pontil observées sur les cols de flacons cylindriques présentent souvent des dépôts d'oxyde de fer.

Flacons carrés à col droit

col court (Harris$_{2}$ type 8) (figure 3 i)

Ces flacons ont le col droit ou évasé et l'épaule horizontale. Le dépôt contient 15 objets de ce type, de différentes tailles, mais aucun n'est assez complet pour en déterminer la capacité. Il existe aussi des flacons carrés à col droit et long (Harris$_{2}$ type 9), mais nous n'en avons répertorié aucun.

Flacons cylindriques à col droit

à épaule arrondie et col court (Harris$_{2}$ type 8) (figure 3 j)

Les 3 objets de ce type ont une forme évasée large et plate. Ils sont d'un bleu-vert très foncé. La longueur des cols se situe entre 2[1] et 3[1] mm.

à épaule arrondie et col long (Harris$_{2}$ type 9)

Ce type se différe du précédent par par la longueur du col qui se situe entre 15 et 45 mm, selon l'étude de la collection de Luxembourg. Un col de dépôt a une longueur de 55 mm et bien qu'il se classe parmi les plus petits représentants de cette variété, il dépasse de plus de 10 mm ceux du groupe précédent.

Figure 21

a. [illegible]
b. [illegible]

Flacons carrés à col court et droit en verre bleu-vert.
Français, 1680-1760.

0 5 cm

Figure 22

a. À épaule arrondie et col court.
Capacité 725 ml. 1QU-215469-IL2-423.

b. À épaule tombante et col long.
1QU-215469-IL3-552.

Flacons cylindriques à col étroit en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759.

0 5cm.

Figure 23

a. 1QU-2154Bi-IL2-663
b. 1QU-2154Bi-IL3-698
c. 1QU-2154Bi-IL3-555

Flacons cylindriques à col étroit long et épaule tombante en verre bleu-vert. Français, 1682-1759.

Figure 24

a. 1QU-2154(b)-IL2-717.
b. 1QU-2154(b)-IL2-264.
c. 1QU-2154(b)-IL3-579.

Flacons cylindriques de grande capacité à col étroit en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759.

à épaule tombante et col long (Harris, type 3) (figure 22 b, 23)

Ce type se caractérise par un très long col, droit ou évasé, et par un corps fuselé. Il est représenté par 6 objets de tailles diverses.

de grande capacité (Harris, type 7) (figure 24)

Ces flacons ont une lèvre saillante, un corps droit ou plus large à l'épaule. Ce type est illustré par 3 objets assez complets et un fragment de col. Malheureusement, leur capacité est impossible à déterminer.

Flacons carrés à col large

col court (figure 25 a)

Le col est plutôt droit et l'épaule très courte. Le dépôt contient 2 objets de cette variété.

col long (Harris, type 9) (figures 25 b, 25 c, 27 b)

Le col est évasé et l'épaule horizontale. Nous en avons répertorié 6 exemplaires.

Flacons cylindriques à col large

col court (figure 26 a)

Un seul col à profil évasé appartient à ce groupe.

col long (Harris, type 8) (figures 26 b, 27 a, 27 b)

Le col peut être droit ou évasé. Un des flacons du dépôt est en verre vert olive très pâle. Ce type est représenté par 11 objets.

col long et très large (figure 26 c)

Le col est évasé et le corps beaucoup plus large à l'épaule qu'à la base. Un seul flacon appartient à ce groupe.

Figure 25

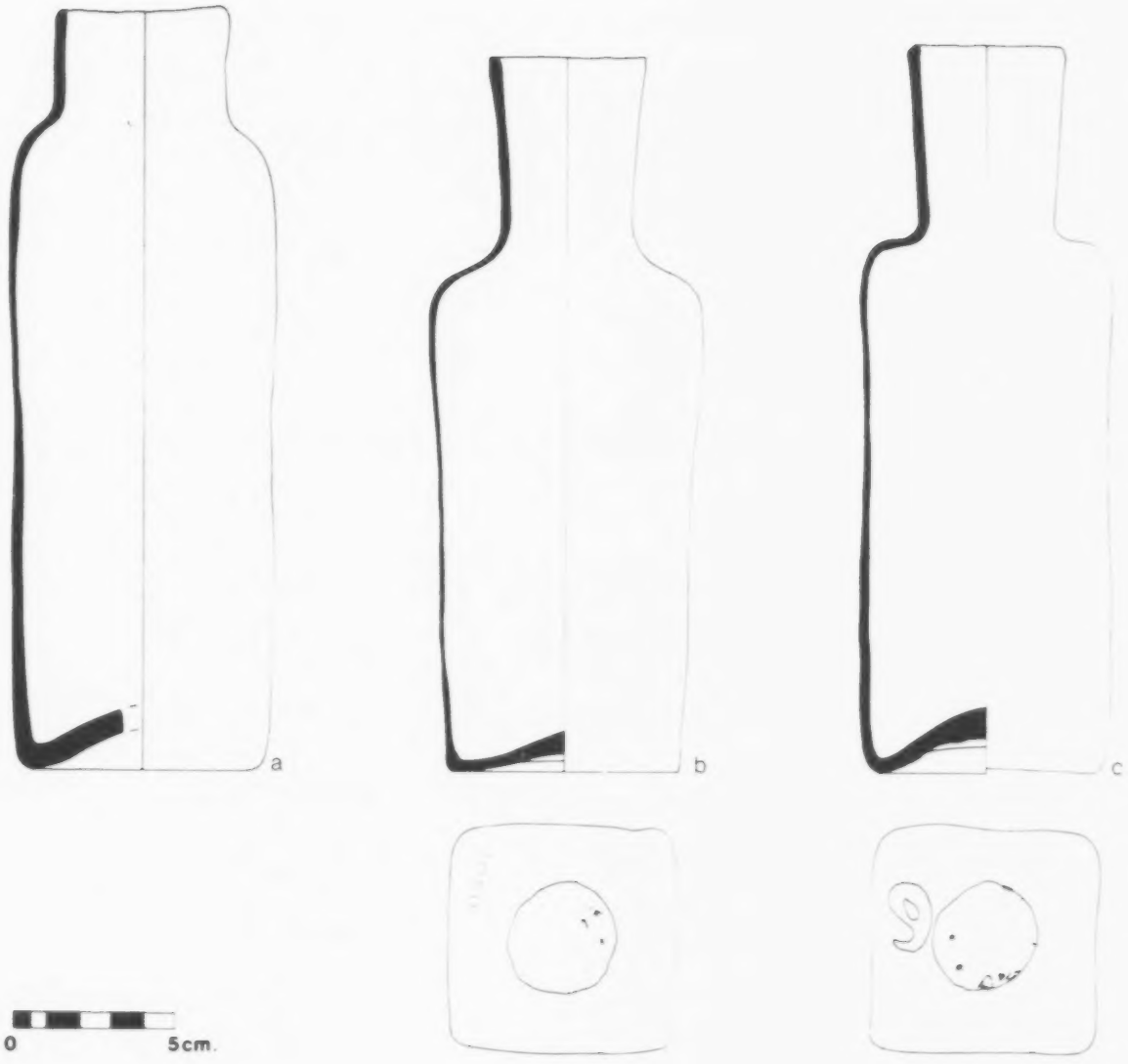

a. À col court.
1QU-2154(b)-IL3-570.

b. À col long.
Capacité 700 ml; 1QU-2154(b)-IL2-268.

c. À col long.
1QU-2154(b)-IL2-585.

Flacons carrés à col large en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759.

Figure 26

a. À col court.
1QU-2154(b)-IL2-572.

b. À col long.
1QU-2154(b)-IL3-430.

c. À col long et très large.
1QU-2154(b)-IL3-560.

Flacons cylindriques à col large en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759

Figure 27

a

b

a. Flacons cylindriques à col large en verre bleu-vert de différentes tailles.
Français, 1682-1759.
1QU-2154(b)-IL3-430, 1QU-2154(b)-IL2-559, 1QU-2154(b)-IL1-561, 1QU-2154(b)-IL1-553 (1981-R9-17A-18).

b. Flacon carré et flacon cylindrique à col large en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759.
1QU-2154(b)-IL2-541, 1QU-2154(b)-IL1-561 (1981-R9-11A-12).

Les flacons dans les inventaires après décès

Matériau

Les flacons sont en gros verre noir[101], en petit verre[102], ou encore en cristal[103], en verre fleuri[104], qui désigne peut-être un verre à motif gravé, et en cristal violet[105].

Formes

Aucun inventaire ne réfère à la largeur des cols et elle doit être déduite du contenu. Par contre, la forme du corps est souvent indiquée : flacons carrés[106], ronds[107], longs[108] ou plats[109]. Le terme « flacon long » désigne ici un flacon de grande capacité (1,5 pots soit 3 pintes).

TABLEAU 5
Capacité des flacons en relation avec le matériau et la forme selon les inventaires après décès

	CAPACITÉ DES FLACONS															
	Roquille		Demiard		Chopine			Pinte			Pot					Ind.
	1	3	1	3	1	3	5	1	3	5	1	2	2,5	3	4	
MATÉRIAU																
Gros verre Petit verre Cristal incolore, cristal violet,verre fleuri					X			X								petit
FORME																
Carré Rond Long Plat		X		X			X	X X	X							petit

X : au moins une mention

101. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Laurent Lagière, 9 mars 1711.
102. ANQQ, greffe Pierre Rivet, inventaire Dominique Bergeron, 21 mai 1710.
103. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Nicolas Vollant, 15 février 1703.
104. ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Joseph Pagé, 22 mai 1734.
105. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire François de Chasles, 21 novembre 1747.
106. ANQQ, greffe Pierre Rivet, inventaire Martin Cherron, 8 juin 1717.
107. ANQQ, greffe Pierre Rivet, inventaire Dominique Bergeron, 21 mai 1710.
108. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Élisabeth Lambert, 10 mai 1756.
109. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire François de Chasles, 21 novembre 1747.

Capacité

Le tableau 5 résume les données recueillies dans les inventaires après décès sur la capacité des flacons en relation avec le matériau et la forme.

Contenu

Les flacons contiennent des produits alimentaires, médicinaux, d'hygiène et de toilette, etc. Le tableau 6 met en évidence la relation entre le contenu des flacons, leur capacité et leur nombre dans les meubles de rangement.

Le vin muscat, à la différence des autres vins, est embouteillé dans des flacons plutôt que dans des bouteilles[110], et les eaux-de-vie de différents types, souvent aromatisées avec des herbes, telles que le genièvre[111] et le fenouil[112], parviennent surtout dans des flacons.

L'embouteillage des eaux de toilette fait souvent appel à des récipients luxueux comme en témoigne une mention de « flacon de cristal propre à mettre de leau de la reine dongrie garny argent avec son estui de pueure[113] ».

L'eau de la reine de Hongrie était une eau de senteur ainsi nommée parce que la recette de sa composition était attribuée à Élisabeth de Hongrie. Elle était obtenue par la distillation de romarin frais dans de l'alcool et était très populaire au XVIII[e] siècle[114]. Cependant, ce produit est uniquement mentionné dans les inventaires de la fin du XVII[e] siècle[115] et du début du XVIII[e] siècle[116]. L'expression « à mettre de leau de la reine dongrie » et une référence à des flacons de demiard en cave de douze[117] de ce produit suggèrent qu'il était expédié dans des récipients communs et transvasé.

Enfin, l'inventaire de Jean-Baptiste Soulard, armurier, offre un intérêt particulier parce qu'il fait référence à des flacons d'eau forte et d'essence, localisés dans sa boutique, qui servaient à l'exercice de son métier[118].

---

110. *Ibid.*
111. *Ibid.*
112. ANQQ, greffe François Genaple, inventaire Marie-Anne Milot, 31 août 1703.
113. ANQQ, greffe Florent de Lacoutière, inventaire Nicolas Voillart, 15 février 1703.
114. Leslie G. Matthews, *The Antique of Perfume*, p. 35-36.
115. ANQQ, greffe François Genaple, inventaire Romain Becquet, 8 mai 1692.
116. ANQQ, greffe Pierre Rivet, inventaire Catherine Mouille, 23 juin 1715.
117. ANQQ, greffe Florent de Lacoutière, inventaire Charles Aubert de la Chesnaye, 27 octobre 1702.
118. ANQQ, greffe Pierre Rivet, inventaire J.-B. Soulard, 23 juillet 1710.

Meubles de rangement

Le meuble de rangement le plus fréquent est bien sûr la cave ou cavevette. Elle est habituellement en pin. Des mentions précisent la forme, le mode de fermeture, la provenance ou la couleur : manière d'un petit coffre, fermant à clé, fait en ce pays[119], de Marseille[120], sans ferrures[121], peinte en rouge[122].

Une référence décrit un meuble décoratif très sophistiqué : « une cave à liqueur monté sur quatre piés tournés de bois de merisier couverte de loup marin garnie de cloux dorés fermant à clef garnie de trente deux petits flacons de verre tenant environ demiard chaque[123] ». Cette cave faisait partie du mobilier de la salle et avait un caractère autre que purement fonctionnel.

D'autres meubles servaient aussi à l'entreposage des flacons. Les paniers protégeaient les flacons de grande capacité, particulièrement fragiles en raison de leur taille. Ils contenaient habituellement un[124] ou deux flacons[125]. Cependant, on trouve « un panier d'osier avec douze flacons de verre[126] »; ces derniers devaient être de petit format. Le terme apôtre désigne peut-être un type de panier : « un apotre contenant deux flacons de verre[127] ». On utilise aussi des caisses. Celles mentionnées renferment 14[128], 50 et 55 flacons[129].

Le tableau 7 résume les données recueillies sur le nombre de flacons contenus dans les différents meubles de rangement et la capacité de ces flacons. Lors de l'achat, il semble que tous les flacons provenant d'un meuble de rangement étaient de capacité identique. Cette capacité varie cependant d'un meuble à l'autre suivant les dimensions de celui-ci. À l'occasion, nous trouvons des mentions de meubles réutilisés pour ranger des flacons disparates, mais ces mentions n'ont pas été retenues dans le cadre de notre étude.

---

119. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Louise Lallemand, 29 janvier 1722.
120. ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Françoise Lemaître-Lamorille, 16 février 1726.
121. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Noël Baron, 28 février 1745.
122. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire François de Chavigny, 21 novembre 1747.
123. ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Jean Gatin/St-Jean, 16 avril 1735.
124. ANQQ, greffe Gilbert Boucault de Godefus, inventaire Yves Arguin, 7 février 1745.
125. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Élisabeth Lambert, 10 mai 1756.
126. ANQQ, greffe Jean-Claude Panet, inventaire Louis Durand Dumière, 29 juillet 1768.
127. ANQQ, greffe Jean-Claude Panet, inventaire Marie-Anne Dessaint, 13 février 1758.
128. ANQQ, greffe Jean-Claude Panet, inventaire Jean-Baptiste Amiot, 17 juin 1760.
129. ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Françoise Lemaître-Lamorille, 16 février 1726.

TABLEAU 4
Contenu, capacité et nombre de flacons dans les meubles de rangement selon les inventaires après décès

CONTENU	CAPACITÉ DES FLACONS														Nombre dans les meubles de rangement	
	Roquille		Demiard		Chopine			Pinte			Pot		Autre	Ind.		
	1	2	1	2	1	2	3	1	2	3	1	2			Cave	Caisse
Produits alimentaires liquides																
Eau-de-vie						X									3	
Eau-de-vie de France														X		
Eau-de-vie avec du genièvre							X									
Framboise de La Rochelle								X							12	
Liqueur			X									X			22	
Vin muscat														X	18	
Vinaigre							X								4	
Huile						X									4	
Huile d'ours														X		
Huile d'olive								X					[illegible]		[illegible] [illegible]	[illegible]
Produits alimentaires solides																
Anchois														X		
Câpres														X		
Citron								X								
Cornichons														X		
Fruits à l'eau-de-vie														X		
Huîtres marinées														X		
Moutarde														X		
Olives														X		
Poivre														X		
Autres produits																
Eau de la reine de Hongrie			X											pot	12	
Eau-forte	X															
Essence			X													
Sirop de capillaire								X								

X : au moins une mention

Mode de fermeture

Nous avons déjà dit que les flacons carrés en verre foncé aux caisses étaient dotés de bouchons d'étain. Ceci se vérifie dans les inventaires après décès en 1703[130] et en 1710[131]; en 1702, on note des bouchons de plomb[132] et en 1703, des flacons garnis de plomb sans bouchon[133]; en 1756 on relève une mention de couvercle d'étain qui implique probablement un col plus large[134]. On ignore si les termes plomb et étain désignent ici une même réalité ou s'il s'agit bien de matériaux différents. Rappelons que les flacons à eau de la reine de Hongrie étaient souvent garnis d'argent. Enfin, on fait référence à des flacons avec bouchons de liège en 1738[135]. Les flacons à très large ouverture, pour leur part, étaient habituellement recouverts de tissu retenu par une ficelle et souvent cachetés au préalable[136].

130. ANQQ, greffe [illegible], inventaire [illegible] 1703.
131. ANQQ, greffe [illegible], inventaire [illegible] 1710.
132. ANQQ, greffe [illegible], inventaire [illegible] 1702.
133. ANQQ, greffe [illegible], inventaire [illegible] 1703.
134. ANQQ, greffe [illegible], inventaire [illegible] 1756.
135. ANQQ, greffe [illegible], inventaire [illegible] 1738.
136. [illegible], op. cit., p. [illegible]

TABLEAU 1

Types de modèles de récipients, nombre de façons dont les modèles de récipients se répartissent en cas façons selon les inventaires après décès

CATÉGORIE DES MODÈLES DE RÉCIPIENTS	NOMBRE DE MODÈLES DE RÉCIPIENTS	CATÉGORIE DES MODÈLES DE RÉCIPIENTS																					
		Bouteilles		Barriques			Citernes			Cuves			Fûts									Total
Cuve en céramique	[illegible]				✓			✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓					✓
Pipes	[illegible]													✓			✓		✓		✓		✓
Autres	[illegible]																						
Cuves	[illegible]																						
Façons mixtes		✓				✓							✓										

✓ : un modèle est présent

6. LES FÛTS

Une catégorie de récipients comprend 12 fûts et un encrier en cuve (modèle 1 à 12). Les fûts ont en cuve bleu vert, sauf un en cuve ocre, probablement à base de sable et de fer à la différence de la plupart et à la cuve jaune brun[13]. Mis à part 3 pratiques sont connus, les fûts, comme les façons, sont fréquents mais ne peuvent être datés avec précision.

(13) Nad Mcbeth, op. cit., p. 15.

TABLEAU 9
Nombre de fioles de chaque type dans le dépôt

Fioles à épaule marquée et corps tronconique	8
Fioles à épaule tombante	1
Fiole à carnette et décor de côtes torsadées	1
Fiole (?) à lèvre roulée	1
Fiole octogonale	1
Entier	3
	15

Description des artefacts

Fioles à épaule marquée et corps tronconique (figures 28, 29 a, 29 b)

Le col est long et étroit, droit ou évasé. Les enfoncements sont en forme de cône, de cône émoussé ou de dôme et portent des marques de pontil à bout de verre. Un exemplaire se distingue par sa capacité relativement grande, 250 ml, soit environ une roquille (figure 29 a). Nous avons répertorié 8 fioles de ce type, 5 à col évasé et 3 à col droit.

Fioles à épaule tombante (figure 29 c)

La forme de cette fiole se rapproche de celle des flacons cylindriques en verre bleu-vert à col étroit et épaule tombante et l'artefact du dépôt n'est en fait qu'un exemplaire de très petite capacité de ce type de flacons. D'ailleurs, les flacons de la figure 23 étaient peut-être désignés à l'époque sous le nom de fiole.

Fiole à carnette et décor de côtes torsadées (figure 30)

La forme du col illustré à la figure 30 ressemble plus à une bouteille qu'à un flacon. Le décor a été obtenu par moulage dans un moule ouvert avec motif de cannelures gravé en creux. Le corps est d'abord soufflé dans le moule, puis à l'air libre, et tordu pendant que le verre est encore malléable[138].

138. Harry Holt White, « Patent Molds and Patent-Mold Glass », p. 54.

Figure 28

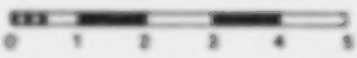

Fiole à épaule arrondie et col évasé en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759; 1QU-2154(b)-IL1-671.

Figure 29

a. Fiole à épaule arrondie et col droit en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759, capacité 250 ml; 1QU-2154(b)-IL2-262.
b. Fiole à épaule arrondie et col droit en verre incolore.
Français, 1682-1759; 1QU-2154(b)-IL2-255.
c. Fiole à épaule tombante en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759; 1QU-2154(b)-IL3-697.

Figure 30

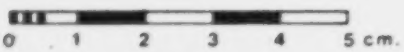

Fiole à décor de côtes torsadées en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759; 1QU-2154(b)-IL2-252.

Fiole à lèvre retournée (figure 31 a)

Un des cols présente ce type de finition. Nous avons classé cet artefact parmi les fioles à cause de la minceur de la paroi qui suggère un contenant de petite capacité.

Fiole octogonale (figure 31 b)

Ce fond en verre vert émeraude porte une ligne de moule diagonale et une marque de pontil à bout de verre. Il a été fabriqué dans un moule formé de deux pièces reliées par une charnière située sous la base. Cette technique a été utilisée en Angleterre dès le milieu du XVIII^{e} siècle[139].

Encrier (figure 32)

Cet encrier a un corps globulaire et un col très court à lèvre retournée. Il a probablement été formé dans un moule en trois parties[140]. Deux marques de moule divisent la panse, du talon jusque sous la lèvre, mais la ligne de moule qui devait entourer le talon est difficilement décelable. Le fond est exempt de marque de moule et de pontil. Le verre incolore est épais et sans plomb. Un bouchon de liège fermait encore l'ouverture.

L'inscription SANDFORD'S INKS identifie le contenu. Cette compagnie était située à Chicago[141]. Nous ignorons la date exacte de sa fabrication mais le verre a été employé pour la fabrication des encriers à partir du milieu du XIX^{e} siècle et a surtout été populaire à la fin du siècle[142]. L'artefact provient d'un sondage et est nettement hors contexte.

139. Olive Jones, communication personnelle. Ivor Noël Hume, « Glass in Colonial Williamsburg's Archaeological Collection », p. 43-44.
140. Olive Jones, communication personnelle.
141. William E. Covill Jr., *Ink Bottles and Inkwells*, p. 166, fig. 730.
142. Louise Décarie-Audet, *La maison Dupont-Renaud à Québec*, p. 36-37.

Figure 31

a

b

a. Col de fiole (?) à lèvre retournée en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759; 1QU-2154(b)-IL2-713 (1981-R6-8A-9).

b. Fond de fiole octogonale en verre vert émeraude; ligne de moule en deux pièces reliées par une charnière sous la base.
Probablement anglais, deuxième moitié du XVIII[e] siècle; 1QU-2154(b)-IL1-706 (1981-R11-6A-7).

Figure 32

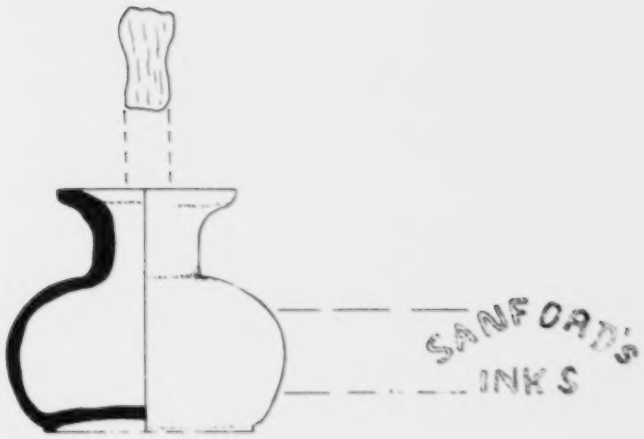

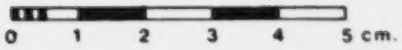

Encrier en verre incolore; deux marques de moule divisent le corps depuis la lèvre jusqu'au talon; sans marque de pontil.
Américain, fin du XIXe siècle; 1QU-2154(b)-IL-Sondage-355.

Les fioles dans les inventaires après décès

Matériau

Dans les inventaires après décès, on relève des mentions de fioles en gros verre[143], en verre blanc[144] et en verre façon de cristal[145].

Formes

Outre les mentions générales de fioles, on trouve les termes ampoules (pour essence)[146], fioles de verre clissées[147], écritoires de cristal[148] et cornets façon de cristal[149]. Ces derniers sont les équivalents anciens de l'encrier.

Capacité

Contrairement à ce que nous aurions pu penser, les fioles sont souvent d'assez grande capacité : de trois roquilles[150], de demiard[151], de chopine[152]. Est-ce une forme spécifique qui les distingue des flacons de capacité égale ?

Contenu

Les fioles contiennent des produits alimentaires — vins d'Espagne[153] et différentes liqueurs[154] —, des médicaments — orgeat*, élixir*[155], essence*[156], sirop de capillaires*[157] — et des produits de toilette et d'hygiène — eau de la reine de Hongrie dans des fioles garnies d'argent[158], essence à perruques et lait virginal*[159].

---

143. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Marie Lisse, 29 juillet 1748.
144. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Jean-François Laroche, 13 mai 1759.
145. ANQQ, greffe François Genaple, inventaire Marie-Anne Milot, 31 août 1703.
146. ANQQ, greffe Pierre Rivet, inventaire Dominique Bergeron, 21 mai 1710.
147. ANQQ, greffe Jacques Pinguet, inventaire Marie-Joseph Larivée, 14 mai 1739.
148. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 13 juin 1702.
149. ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Geneviève Amiot de Vincelotte, 22 avril 1735.
150. ANQQ, greffe Jacques Pinguet, inventaire Marie-Joseph Larivée, 14 mai 1739.
151. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Charles Aubert de la Chesnaye, 3 octobre et 27 octobre 1702.
152. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 13 juin 1702.
153. *Ibid.*
154. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Charles Aubert de la Chesnaye, 3 octobre 1702.
155. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire François de Chasles, 21 novembre 1747.
156. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Nicolas Vollant, 15 février 1703.
157. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 13 juin 1702.
158. ANQQ, greffe Florent de Lacetière, inventaire Nicolas Vollant, 15 février 1703.
159. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire François Poisset, 24 octobre 1698.

Meubles de rangement

Les fioles sont rangées dans des boîtes de bois[160], des casseaux[161] ou des coffres. Une référence est particulièrement intéressante parce qu'elle se rapporte à la profession de chirurgien : « un grand coffre de chirurgie bois de pin sans ferrure dans lequel il s'est trouvé vingt-cinq fioles grandes et petites, tant bonnes que mauvaises[162] ».

Le tableau 9 résume les données sur le contenu et les meubles de rangement en rapport avec le matériau et la capacité des fioles.

TABLEAU 9
Contenu, matériau, capacité et nombre de fioles dans les meubles de rangement selon les inventaires après décès

	MATÉRIAU		CAPACITÉ			
	gros verre	façon de cristal	3 roquilles	demard	chopine	indéterminé
CONTENU						
Produits alimentaires						
Liqueurs				X		
Vin d'Espagne						X
Médicaments						
Élixir						X
Essence						*
Orgeat						petit
Sirop de capillaires						X
Produits d'hygiène						
Eau de la reine de Hongrie		X				X
Essence à pommades						petit
Lait virginal						petit
Indéterminé	X	X			X	
MEUBLES DE RANGEMENT						
Boîte 9						X
Boîte 14				X		
Coffre de chirurgie 25						grand petit

* 2 livres en 3 fioles X : au moins une mention

160. ANQQ, greffe Pierre Rivet, inventaire Martin Cherron, 8 juin 1717.
161. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire François de Charles, 21 novembre 1747.
162. ANQQ, greffe Jean-Claude Louet, inventaire Marguerite Niel, 7 juin 1726.

Mode de fermeture

Aucune mention ne décrit leur mode de fermeture, mais elles étaient bouchées à l'aide de bouchons de liège comme le petit encrier trouvé dans les fouilles. On voit aussi des papillons de papier dans l'iconographie de l'époque, mais il devait s'agir de bouchons temporaires[163], le contenu étant souvent volatil.

4. CONCLUSION

La collection de verre de la maison Perthuis contient en majorité des récipients d'origine française, bien que les importations anglaises et hollandaises ne soient pas tout à fait absentes. Les bouteilles et les flacons carrés en verre vert foncé sont les seuls objets datables et ils appuient la datation proposée par l'archéologue.

Si on en juge par le nombre de bouteilles « pot-de-fleurs » ou contemporaines de celles-ci, les latrines auraient principalement été utilisées durant la période 1730-1759. Cependant, la bouteille était aussi plus répandue à cette époque puisque l'habitude d'embouteiller le vin pour sa maturation s'était popularisée. Il est donc difficile de faire la part des choses.

On remarque, d'autre part, un certain nombre d'artefacts hors contexte. Faut-il y voir une intrusion ou appuyer l'hypothèse de nivellement de la partie supérieure des latrines ?

Le verre jouait un rôle marqué pour la conservation des liquides et seulement 27 flacons à large ouverture sur un nombre total de 153 récipients, soit 17,65 %, sont destinés à la conservation des produits solides.

163. Hulan McKeown, *op. cit.*, p. 121.

CHAPITRE [illegible]

LA VAISSELLE DE VERRE ET LES AUTRES ARTEFACTS POUR L'ABSORPTION DES ALIMENTS

La vaisselle de verre est représentée en majeure partie par des verres à boire : verres à pied et gobelets. D'autres artefacts sont aussi présents dans la collection : rafraîchissoirs, carafes, burettes, bols et des parties d'objets : anse et bec verseur. La diversité est plus grande dans les inventaires après décès et on relève toute une variété d'objets dont le nom est souvent en rapport avec le contenu : aiguière, compotier, cruche, huilier et porte-huilier, plat, pot, pot à eau, potet, seau, soucoupe, sucrier, tasse, vinaigrier.

Différents verres sont utilisés dans la fabrication de la vaisselle de verre : verre commun ou verre fougère, verre incolore à base de soude et de chaux, verre gercé, verre incolore à base de potasse et de chaux ou de potasse et de plomb. Il y a habituellement corrélation entre la composition du verre, les formes et le décor.

Comme nous n'avons pas fait procéder à des études de composition, l'identification du matériau s'appuie sur la forme, le décor et sur l'aspect du verre. Le verre à base de soude est mince et d'une teinte jaune ou jaune-brun[illegible] alors que le verre à base de potasse et de chaux est plus épais. Afin de signaler certaines restrictions vis-à-vis du matériau, nous avons utilisé les expressions « façon de Venise » et « façon de Bohême » qui décrivent la forme en présumant de la composition. La lumière ultra-violette a servi à distinguer le verre au plomb.

La classification adoptée repose d'abord sur la fonction, puis sur le matériau et enfin sur la forme.

L'étude de la collection de Louisbourg a encore ici été d'un grand secours et nous avons basé notre classification, de même que les attributions et les datations sur l'étude de Paul McNally *Le verre de table français de la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Écosse*

[illegible]. Paul McNally, *op. cit.*, p. 55, 56.

TABLEAU 10

Nombre d'employés pour l'ensemble des domaines dans le Nord

6. [illegible]

Les verres à pied ont un nombre de 15. Le verre à pied est constitué de trois parties principales : la coupe, la tige et le pied[15] (figure 19). Selon la coupe et la matière utilisé, la forme de ce élément varie. Les types se distinguent surtout par la forme de la tige et ce est ce élément qui est à l'étude des descriptions.

Description des matériaux

Verres à pied en verre commun ou verre fragile

Les formes fabriquées dans ce type de verre sont surtout d'utilisation courante. Leur couleur varie beaucoup d'un objet à l'autre.

Le verre fragile est produit en SOUF obtenu à partir de sel gris que l'on trouve aussi en SOUF obtenu à partir d'un dépôt naturel contenant des traces de chaux et de sable[16]. La matière de départ se présente sous une forme pulvérulente et l'une blanche ou grise selon la couleur (voir 1602-1750). Comme à l'âge il est très commun. Les usages en sont probablement fonctions[17].

a. Matériaux (figure 33)

La coupe compte en intégrité par un fragile élément, semble-t-il en plomb à la manière de la tige. La tige semble en vide et à pied compte. Le sol comprime la dépôt en il en bloc par des pousses. La verre semble créé recueilli dans les verres de première de la maison d'hiver dans un contexte daté 1600-1700[18].

a. Matériaux (verres) compte (figures 34, 35)

Cette forme en il montre que l'objet. Les coupes en sont peu sombres mais leur paroi laisse en en forme d'ensemble et de cloche. La tige semble en vide et à compose la laisser ensuite semblant il en est schématique avec en sont fragile. Le pied en compte. Deux exemplaires sont de couleur vert et à vert de la figure 35 n'en il en bien suggérée.

---

[15] Alain Alaimo, Jacques Lefebvre, [illegible] de 15e siècle, [illegible] 15e siècle, [illegible] 1600-1700.

[16] Alain Alaimo, [illegible] 15e.

[17] Alain Alaimo, [illegible] 15e siècle.

[18] Alain Lefebvre, [illegible] fragile, [illegible] 15e siècle.

Figure 53

Verre à pied à baluster en verre vert commun ou verre fougère.
Français, 1680-1758. 1QU-215489-6,3-247.

Figure 34

Verre à pied à balustre inversé simple, probablement fait en une seule pièce, en verre vert commun ou verre fougère.
Français, 1682-1759; 1QU-215489-IL3-229

Figure 38

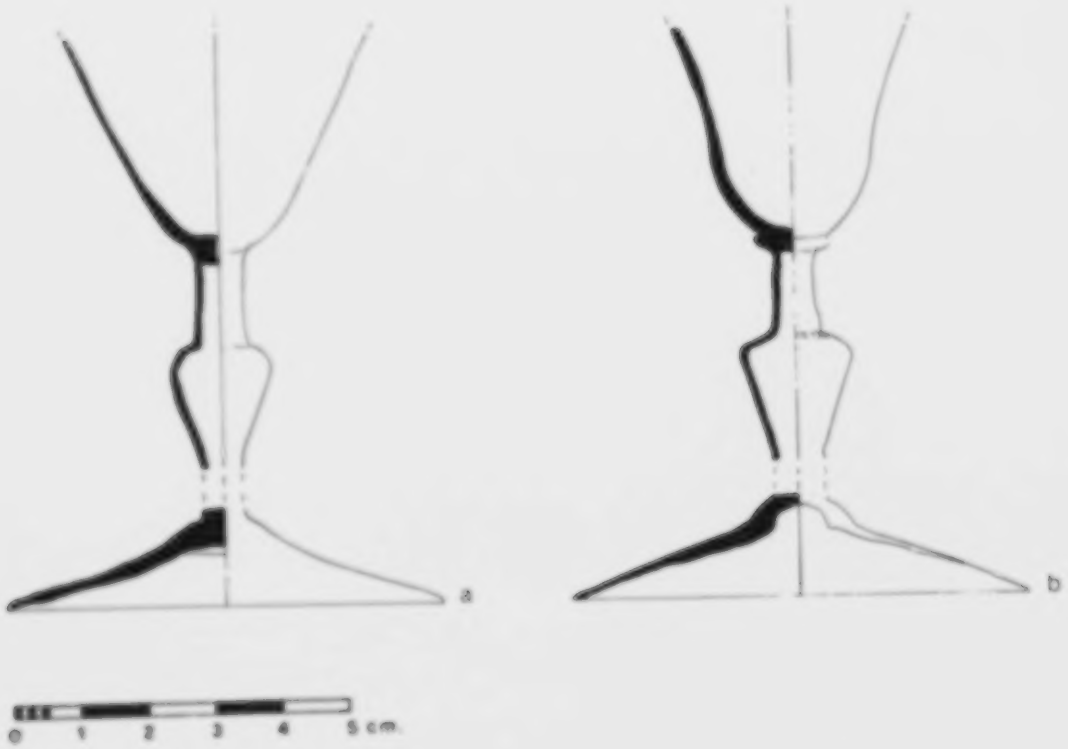

a. 1QU-2154(b)-IL3-456, 1QU-2154(b)-IL3-432.
b. 1QU-2154(b)-IL3-429, 1QU-2154(b)-IL3-460.

Verres à pied à balustre inversé simple en verre vert commun ou verre fougère.
Français, 1682-1759.

Figure 36

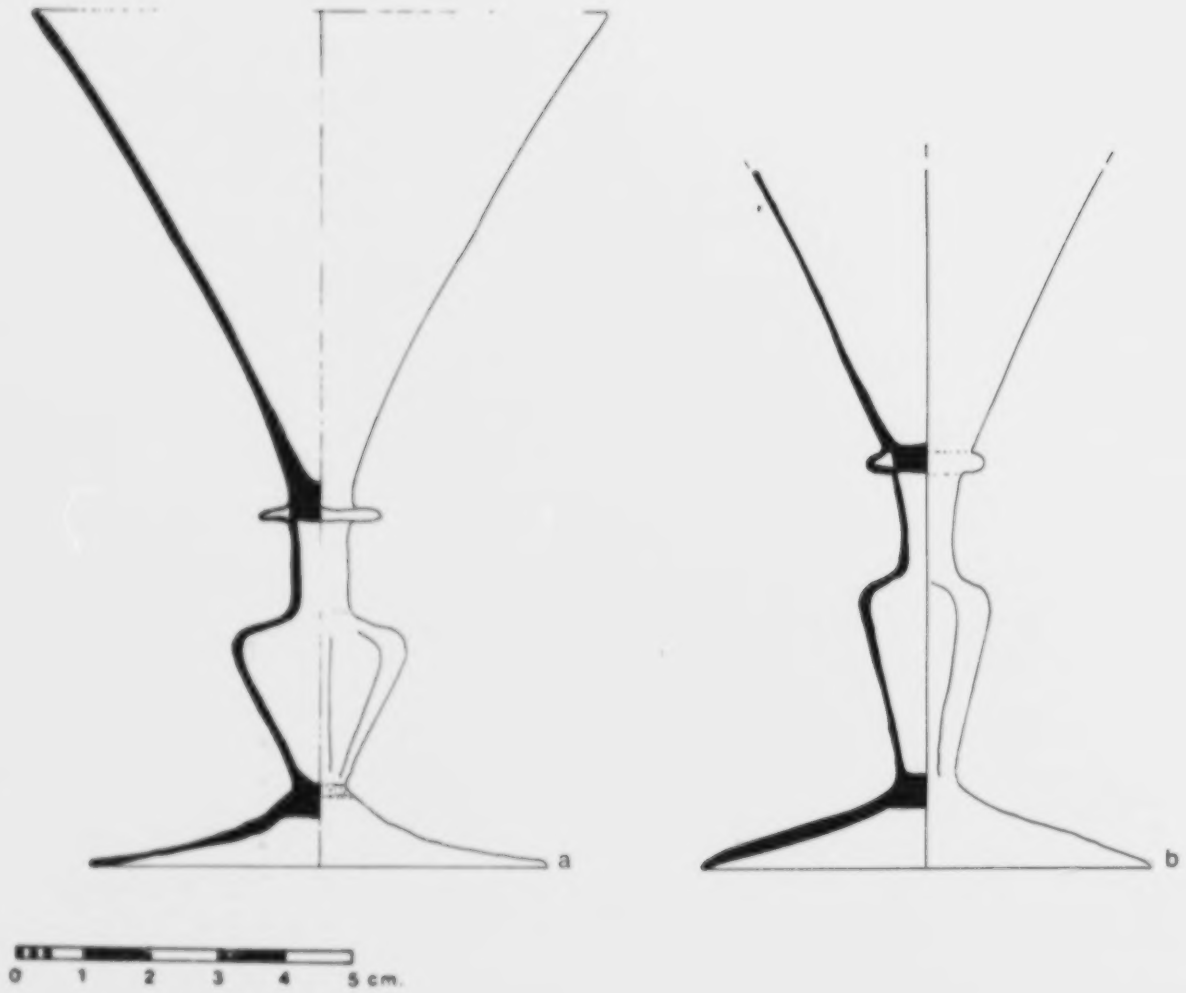

a. 1QU-2154(b)-IL3-431.
b. 1QU-2154(b)-IL2-231.

Verres à pied à balustre inversé à quatre feuilles en verre vert commun ou verre fougère.
Français, 1682-1759.

Figure 37

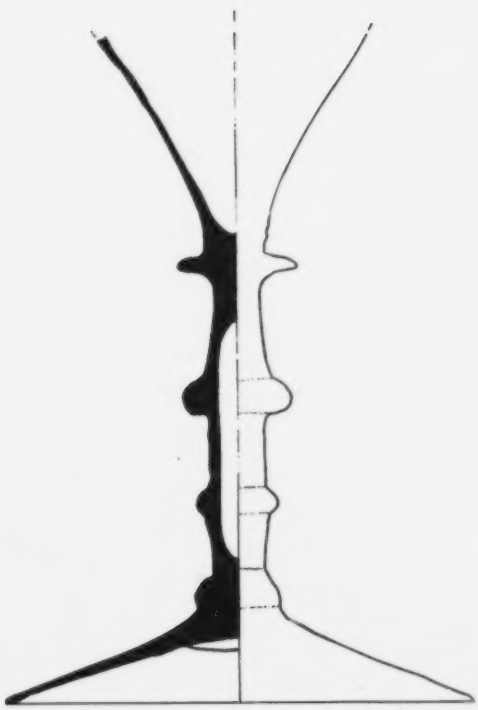

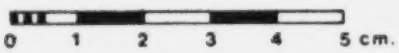

Verre à pied à boutons en verre vert commun ou verre fougère.
Français, 1682-1759; 1QU-2154(b)-IL-228.

Figure 38

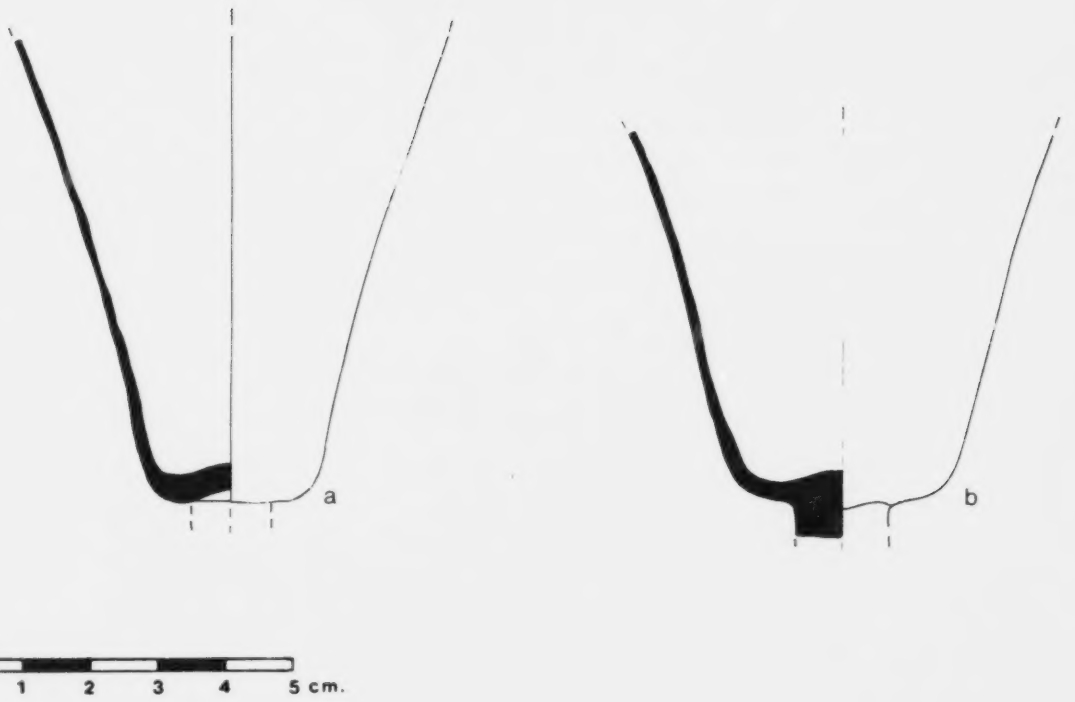

a. 1QU-2154(b)-IL3-428.
b. 1QU-2154(b)-IL3-433.

Coupes de verres à pied en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759.

à balustre inversé à quatre feuilles (figure 36)

La coupe est conique. La tige est soufflée et vide. Le balustre, pincé afin de former quatre lobes, est surmonté d'un col cylindrique vide doté d'une bague qui souligne la coupe. Le pied est conique. Ce type est illustré par 8 objets dont 5 faisaient peut-être partie d'un ensemble. La notion de service de table différait sûrement à cette époque puisque la fabrication manuelle ne permettait pas une uniformité rigoureuse de profil et de taille. La tige est plus ou moins élancée et le balustre plus ou moins développé avec chaque objet.

à boutons (figure 37)

La coupe est conique. La tige est montée sur un gradin et composée de deux boutons annulaires d'inégal diamètre séparés par des segments cylindriques; une bulle d'air occupe presque toute sa longueur. Une bague souligne la coupe. Le pied est conique. Dans le seul exemplaire du dépôt, le verre est d'un bleu-gris très foncé.

coupes en verre bleu-vert (figure 38)

Le dépôt contient 3 fragments de coupes à fond tronconique, peut-être en forme de cloche, fabriquées dans un verre bleu-vert semblable à celui des bouteilles.

Verres à pied en verre incolore façon de Venise

à balustre inversé allongé à quatre feuilles (figures 39)

La coupe est en forme de doucine. La tige vide est longue et montée sur un gradin et surmontée d'un col tronconique court et d'une bague peu développée. Le pied est conique. Ce type est représenté par 4 verres semblables. Ils sont français et leur datation est celle du dépôt[169].

à balustre inversé à quatre feuilles au-dessus d'un segment cylindrique (figure 41)

La coupe est conique. Le collet est formé par une ou deux bagues, et le col, tronconique ou cylindrique, se développe en coussin avant de s'appuyer sur le balustre. La tige est composée d'un balustre inversé à quatre feuilles vide, placé au-dessus d'un segment

169. Paul McNally, *op. cit.*, p. 34 et fig. 9-10.

Figure 39

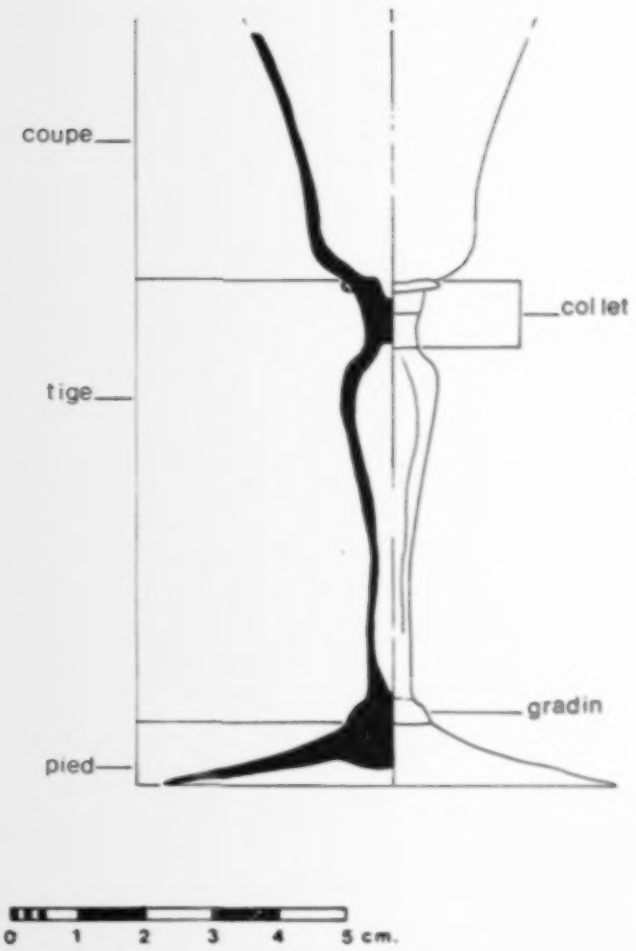

Nomenclature des parties d'un verre à pied. Verre à pied à balustre inversé allongé à quatre feuilles en verre incolore façon de Venise.
Français, 1682-1759; 1QU-2154(b)-IL1-481.

Figure 40

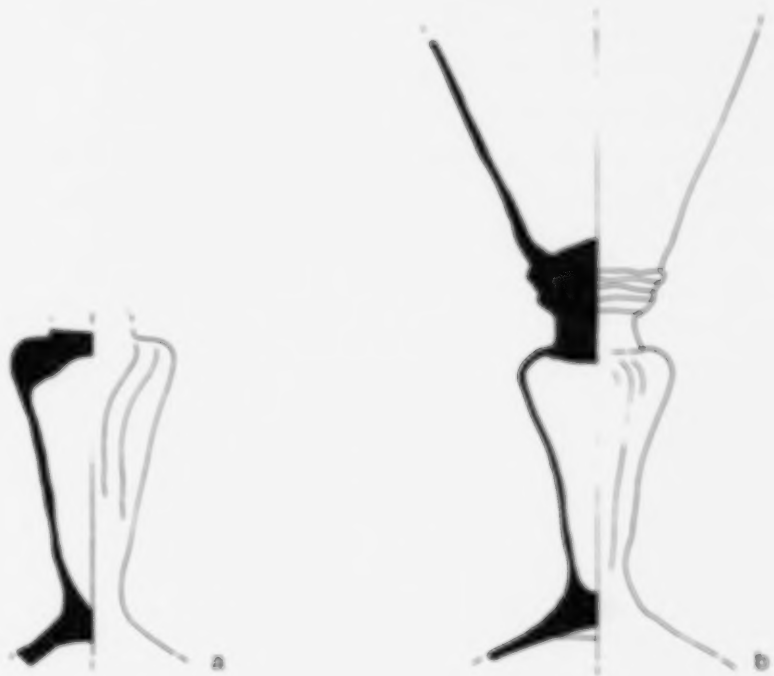

a. 1OU-2154(b)-IL3-462.
b. 1OU-2154(b)-IL1-238.

Verres à pied à balustre inversé à six ou huit sections en verre gercé.
Français, milieu du XVIII[e] siècle.

cylindrique limité par une bague dans sa partie supérieure et par le gradin dans sa partie inférieure. Le pied conique est retourné.

Le dépôt contient 4 verres de ce type et une coupe. Dans les deux exemplaires de la figure 41, les coupes sont de tailles différentes. La littérature sur le verre présente des formes semblables[170]. Le verre est souvent à base de soude ou de plomb et ces verres sont néerlandais ou anglais de la fin du XVII[e] siècle. Le verre de ces artefacts offre cependant beaucoup d'analogies avec ceux en verre incolore façon de Bohême.

Verres à pied en verre gercé

à balustre inversé à six ou huit sections (figures 40, 45 a)

La coupe est conique. La tige est vide et formée d'un balustre inversé qui est beaucoup moins galbé que dans les types précédents et qui emprunte plutôt l'aspect d'un cône inversé surmonté d'un col court. La coupe s'appuie sur plusieurs moulures très étroites. Une série de dépressions verticales divisent le balustre en six ou huit sections. Ces dépressions peuvent être droites ou sinueuses. Le degré de décomposition du verre diffère selon la composition du matériau et certains objets sont demeurés incolores même si leur surface est craquelée (figure 40 a). Une des tiges contient un liquide témoin de la décomposition en cours. Le dépôt connenait 10 exemplaires de ce type dont le style appartient à la tradition du verre incolore façon de Bohême. Ces verres sont français du milieu du XVIII[e] siècle[171].

Verres à pied en verre incolore façon de Bohême

à balustre inversé à quatre sections (figure 42)

La coupe est conique. Le col est tronconique ou cylindrique et une bague souligne la coupe. La tige est formée d'un balustre inversé vide qui a plutôt l'aspect d'un cône inversé et des dépressions verticales le divisent en quatre sections. Le pied conique est retourné. Ce type est représenté par 5 objets de tailles différentes et une coupe. Il s'agit d'une production française du XVIII[e] siècle[172]; leur fabrication daterait donc d'avant 1759.

---

170. Peter Lazarus, *The Cinsano Glass Collection*, fig. 74. Association mutualiste pour l'histoire du verre, *Glass Exhibition*, p. 7, fig. 12, p. 9, fig. 16. Anonyme, *Glass at the Fitzwilliam Museum*, p. 83, fig. 188-189. E. Barrington Haynes, *Glass through the Ages*, pl. 27 e, 36 d, 38 e, 56 c.
171. Paul Mc Nally, *op. cit.*, p. 24, 38, et fig. 14.
172. *Ibid.*, p. 43, fig. 16.

Figure 61

a. [illegible]
b. [illegible]

Verres à pied à balustre inversé à quatre feuilles au-dessous d'un segment cylindrique en verre incolore façon de Venise.
Anglais ou néerlandais, fin du XVII[e] siècle.

Figure [illegible]

a. [illegible]
b. [illegible]

Verres à pied à balustre inversé à quatre [illegible] en verre incolore façon de Bohême. [illegible], avant 17[illegible]

Figure [illegible]

[illegible]
[illegible]

a) *Description* (figure 53)

Le corps de verre de la figure 53 était probablement en forme d'entonnoir. Elle est malheureusement très légère. Le type, plutôt, est composé de deux feuilles coniques de verre ventrues qui divisent la surface en six sections. La grande coupe [...] est probablement d'une production française du XVIIIe siècle (759).

Verres à pied en verre ou gobelets

a) *Description générale* (figure 55)

Les coupes ou bols, en forme d'entonnoir, et pieds démontrent que la fabrique suivait cette grande vogue. Ces type anglais de la fin du XVIIIe siècle[11] est représenté par 5 objets.

a) *Les gobelets à bases d'un pouce* (figure 55 a)

Ce type anglais de la période 1730-1790[12] est représenté par un objet.

Les verres à pied dans les inventaires après décès

La définition du verre à boire selon Littré est la suivante :

> C'est un vase fait de simple verre ou de cristal, ordinairement de la forme d'un cône renversé, dont on se sert pour boire sans avoir de liqueur. Un verre à vin pleine, à cidre, à limonade de la cave, qui se rafraîchit également. Boire à verre ordinaire, c'est-à-dire à verre à vin, à cidre, à limonade, à bière, à eau, à lait, à café, à thé, à chocolat, mais ce n'est pas ce que comprennent par cet à vin[13].

Littré emploie donc verre à boire pour verre à pied ou à pied. Il consacre à notre phénomène dans les inventaires après décès et le verre à boire s'oppose au gobelet[14] dans les inventaires du temps. Le verre vert à pied s'appelle par opposition verre clair[15].

(11) Cat. Bell Rhind, *A Guide to Antique Glass*, p. 109-111, fig. 79.
(12) D. Baumgarten, Hudec, pp. 45, pp. 46-47, fig. 9, Wilkinson, Colonial, p. 17.
(13) Littré, Dictionnaire, t. 2, p. 1, Littré, p. 43.
(14) Voir, entre autres, Pinguet, Inventaire après décès, 1 gobelet, 1758.
(15) Voir, entre autres, Bell Rhind, Inventaire après décès, 1 verre, 1758.

Figure 44

Verre à pied à balustre inversé en verre incolore au plomb. Anglais, fin du XVIIe siècle. 1QU-215483-IL-233.

Figure 45

a. Tige de verre à pied en verre gerce. Français, milieu du XVIIIe siècle. 1QU-215480-IL1-439 (1979-R13-8).

b. Tige de verre à pied à décor de filets d'air spiralés en verre incolore au plomb. Anglais, 1739-1770. 1QU-215480-IL-754 (1979-R10-35-35A).

On relève les premières mentions de verre fougère en 1693[178], de verre commun de fougère en 1703[179] et de cristal en 1710[180]. Ceci ne veut cependant pas dire que ce matériau est plus tardif puisqu'un inventaire de 1692 mentionne le cristal[181]. Les verres sont grands ou petits[182]. Leurs meubles de transport sont la caisse « une vieille caisse de bois dans laquelle il y a environ quatre cents de verres communs à boire, desquels il y en a quelques-uns de cassés[183] », la barrique « quinze cent verre en quatre barriques[184] » ou le boucaut « deux boucaux pleins de verre à boire[185] ».

2. LES GOBELETS

Le dépôt contenait 8 gobelets, un en verre gercé et 7 en verre incolore façon de Bohême. Les marques de pontil de ces gobelets ne sont pas polies, sauf pour le gobelet à décor gravé (figure 48).

Description des artefacts

Gobelets en verre gercé

à décor de côtes diffuses

Le décor du seul gobelet en verre gercé du dépôt est un gaufrage peu accentué obtenu dans un moule ouvert avec motifs gravés en creux, selon la méthode décrite précédemment. Comme les verres à pied faits de ce matériau, il est typique du milieu du XVIII[e] siècle et témoigne des tentatives françaises de fabriquer un verre semblable au verre incolore façon de Bohême[186].

178. ANQQ, greffe François Genaple, inventaire Eustache Dumont, 30 juillet 1693.
179. ANQQ, greffe François Genaple, inventaire Marie-Anne Milot, 31 août 1703.
180. ANQQ, greffe Pierre Rivet, inventaire Dominique Bergeron, 21 mai 1710.
181. ANQQ, greffe François Genaple, inventaire Romain Becquet, 8 mai 1692.
182. ANQQ, greffe Jean-Claude Panet, inventaire Marie-Anne Douaire, 11 février 1758.
183. ANQQ, greffe Romain Becquet, inventaire François Bissot de LaRivière, 27 avril 1676.
184. ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Françoise Lemaître-Lamorille, 16 février 1724.
185. ANQQ, greffe Nicolas Boisseau, inventaire Guillaume Gouze, 28 avril 1736.
186. Paul McNally, *op. cit.*, p. 24, 38 et fig. 13.

Gobelets en verre incolore façon de Bohême

à décor de côtes diffuses (figure 46)

Le décor est flou comme sur le gobelet en verre gercé et est aussi obtenu dans un moule ouvert. Ces gobelets, qui n'ont ni gravure ni dorure, sont communs au XVIII[e] siècle et les 3 exemplaires répertoriés sont probablement français[187].

à décor de palmettes (figure 47)

Dans ce type de gobelets, le motif décoratif est précis. Selon Paul McNally, les moules employés étaient à peine plus petits que la dimension définitive de l'objet et appartenaient à la catégorie des moules en deux pièces, soit ouverts, soit fermés. Ces gobelets communs à Louisbourg sont probablement français[188]. Le dépôt en contenait 2 exemplaires de tailles différentes.

à décor gravé (figure 48)

Un des gobelets de la collection porte un décor très raffiné composé d'oiseaux et de fleurs dans un environnement de volutes et autres motifs décoratifs. Cet objet est probablement bohémien ou allemand et date du XVIII[e] siècle[189].

Les gobelets dans les inventaires après décès

Les inventaires après décès mentionnent des gobelets en gros verre[190], en verre blanc, en gros verre blanc, en cristal, et « façon de porcelaine ou de verre blanchy », grands et petits[191]. Les gobelets sont parfois utilisés comme garniture de cheminée, joints à d'autres objets : « une garniture de cheminée [...] consistante en dix huit pièces de porcelaine et fayance et onze pièces de gros verre en gobelets[192] ». Dans la même catégorie d'objets, on trouve aussi une référence qui fait état de tasses, mais la formulation est ambiguë et elles peuvent être fabriquées dans un autre matériau que le verre[193].

---

187. *Ibid.*, p. 40-41.
188. *Ibid.*, p. 41 et fig. 22.
189. *Ibid.*, p. 41.
190. ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Pierre Frontigny, 3 mai 1728.
191. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Noël Buron, 28 février 1743.
192. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Élisabeth Lambert, 10 mai 1756.
193. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire Charles Marquis, 24 décembre 1700. La référence se lit comme suit : « une bouteille de cristal et deux tasses ».

Figure 46

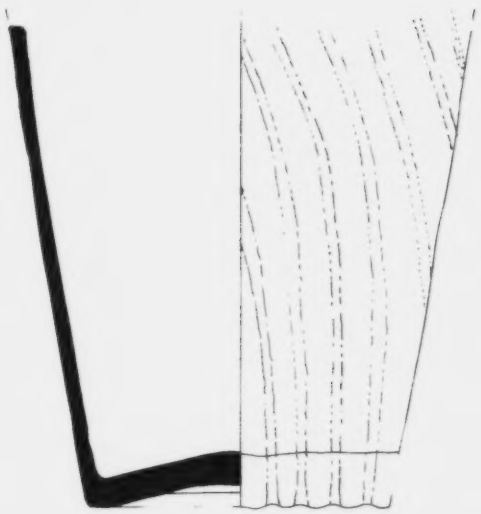

Gobelet à décor de côtes en verre incolore façon de Bohême.
Probablement français, XVIII[e] siècle; 1QU-2154(b)-IL2-243.

Figure 47

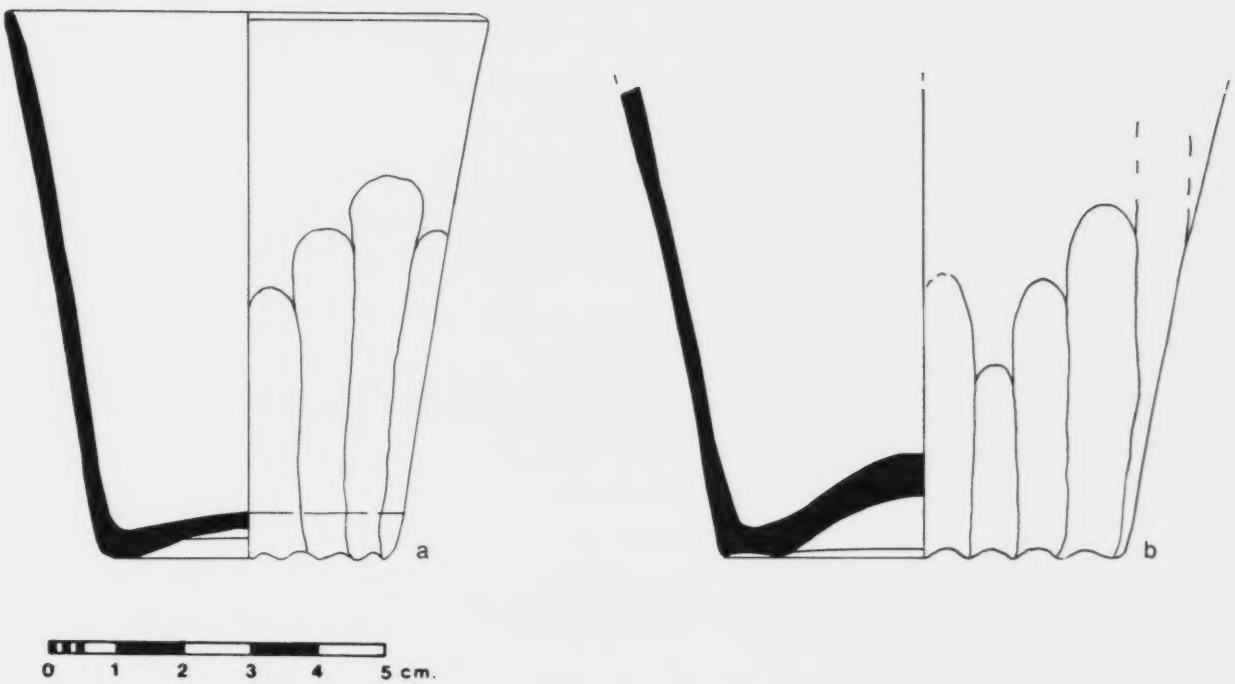

a. 1QU-2154(b)-IL1-240.
b. 1QU-2154(b)-IL2-461

Gobelets à décor de palmettes moulé en verre incolore façon de Bohême.
Probablement français, XVIIIe siècle.

Figure 48

Gobelet à décor gravé en verre incolore façon de Bohême.
Probablement bohémien ou allemand, XVIII[e] siècle; 1QU-2154(b)-IL2-257
(Diapo.1981-030).

3. LES RAFRAÎCHISSOIRS (figure 49)

Description des artefacts

Ce sont de petits récipients dans lesquels on plongeait la coupe des verres à pied pour la refroidir ou la rincer. Le dépôt en contenait 3 exemplaires, dont 2 complets, l'un à oreilles et piédouche (figure 49 a) et l'autre à fond plat, sans oreilles (figure 49 b).

Ces rafraîchissoirs sont décorés de côtes plates et une bande de verre est ajoutée pour former le rebord mouluré. Le fond de l'objet de la figure 49 b est entouré d'un motif d'arcs surbaissés et le talon est doté d'un apport de verre travaillé en dentelure. Une ligne de moule traverse le fond et indique sa fabrication dans un moule en deux parties. Les deux rafraîchissoirs sont en verre au plomb ou demi-plomb, peut-être néerlandais, et leur fabrication se situerait vers le milieu du XVIII[e] siècle[194].

Les rafraîchissoirs dans les inventaires après décès

Un inventaire après décès parle de petits « sceaux » en cristal[195]. L'orthographe défectueuse ne permet cependant pas de déterminer s'il s'agit bien de rafraîchissoirs.

4. LES CARAFES (figure 50)

Description des artefacts

Les 4 carafes du dépôt sont en réalité de petites bouteilles de forme pot-de-fleurs. Le verre incolore, très mince, est probablement à base de soude et de chaux. Elles ont un décor de côtes verticales ou torsadées obtenu dans un moule ouvert. Elles devaient fermer à l'aide de bouchons de liège. Ces récipients sont probablement français et nous les datons, d'après le contexte, entre 1682 et 1759.

194. Paul McNally, *op. cit.*, p. 44-45 et fig. 30.
195. ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire François de Chasles, 21 novembre 1747.

Figure 49

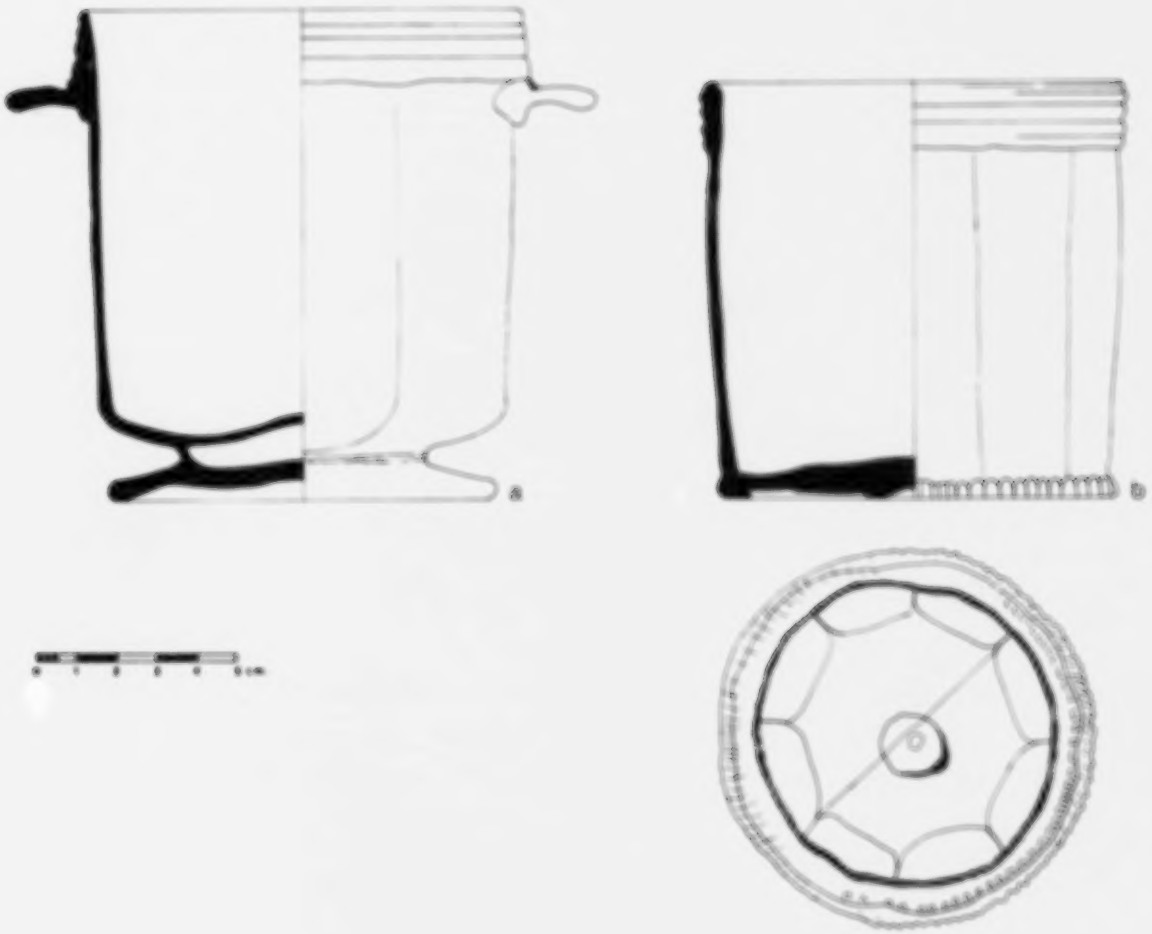

a. 1QU-2154(b)-IL1-249
b. 1QU-2154(b)-IL2-274

Rafraîchissoirs en verre incolore au plomb.
Peut-être des Pays-Bas, milieu du XVIIIe siècle.

Figure 50

Carafe en verre incolore probablement à base de soude et de chaux.
Français, 1682-1759; 1QU-2154(B)-IL2-3-422.

Figure 31

a. [illegible]
b. [illegible]

Burettes (?) en verre incolore probablement à base de soude et de chaux. Française, 1682-1759.

Les carafes dans les inventaires après décès

Elles sont en verre fougère[196], en verre blanc[197], en cristal et en verre de pierre[198]. Certains inventaires décrivent leur forme, ronde[199] ou à huit pans[200], ou réfèrent à leur décor : verre rayé[201], carafes façonnées[202]. Comme les gobelets, on les utilisait parfois dans les garnitures de cheminée[203]. Les capacités mentionnées sont le demiard et la chopine[204], mais aussi deux pots[205] et cinq pintes[206] qui décrivent peut-être des objets du type de la grande bouteille en verre bleu-vert illustrée à la figure 7.

On relève aussi des mentions d'autres formes de récipients de capacité relativement grande, destinés à contenir des liquides : aiguières[207], pot à eau, cruche et pinte de trois demiards[208], tous en cristal.

8. LES BURETTES (figure 51)

Les burettes sont de petits récipients destinés à contenir divers liquides : vin, eau, huile, vinaigre[209].

Description des artefacts

Deux objets répondent à cette définition. L'un est à piédouche et l'autre globulaire à col droit, tous deux en verre incolore très mince, probablement à base de soude et de chaux. Ils sont incomplets et leur forme ne peut être reconstituée avec certitude. Ils sont probablement français et leur datation est celle du dépôt.

---

196. ANQ(Q), greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 17 juin 1702.
197. ANQ(Q), greffe Jean-Claude Panet, inventaire Pierre Langlois, 10 avril 1759.
198. ANQ(Q), greffe Florent de Lacetière, inventaire Louise Lallemand, 29 janvier 1722.
199. *Ibid.*
200. ANQ(Q), greffe Nicolas Boisseau, inventaire François-Étienne Cugnet, 28 août 1751.
201. ANQ(Q), greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 17 juin 1702.
202. ANQ(Q), greffe François Genaple, inventaire Marie-Anne Pèlerin, 11 août 1700.
203. ANQ(Q), greffe Claude Barolet, inventaire Jean-François Lanoullier, 17 mai 1756.
204. ANQ(Q), greffe Florent de Lacetière, inventaire Louise Lallemand, 29 janvier 1722.
205. ANQ(Q), greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 17 juin 1702.
206. ANQ(Q), greffe Claude Barolet, inventaire Noël Baron, 28 février 1761.
207. ANQ(Q), greffe Louis Chambalon, inventaire François Viennay Pachot, 12 septembre 1703.
208. ANQ(Q), greffe Louis Chambalon, inventaire François Provost, 17 juin 1702.
209. Louise Décarie-Audet, Nicole Genêt, Luce Vermette, *op. cit.*, p. 66.

Les bouteilles dans les inventaires après décès

On trouve des mentions de bouteilles de cristal, seules ou accompagnées d'huilier[10]. L'huilier était un support destiné à recevoir les bouteilles remplies d'huile et de vinaigre, servant aux assaisonnements. À partir du deuxième quart du XVIIIe siècle, on emploie de préférence au verre huilier celui de porte-huilier[11].

L'huilier en tant que récipient est accompagné de vinaigrier et souvent d'une cuvette[12] ou de porte-huilier[13] de même matière. Ces objets sont en verre commun[14], en gros verre[15] ou en verre blanc[16].

c. **LES BOLS** (figure 10)

Description des artefacts

Le dépôt contient un bol complet en verre bleu vert, en forme de cloche, et un bol fragmenté, probablement semblable. Cette forme, très générale, ne peut être associée à un contenu particulier. Cependant, ces large diamètre à lèvres pleine aux dimensions réduites. Ces objets sont l'emploi et leur fonction est celle du dépôt.

Les bols dans les inventaires après décès

Il n'y a pas de mention de bol en verre dans les inventaires après décès, mais on remarque plusieurs formes destinées à contenir des aliments solides : plats[17], pots à confiture[18], compotiers[19] en cristal. Nous rangerons aussi les saliers[20] et les salières[21] dans cette catégorie.

---

(10) VNQD, greffe Jacques Rabel, inventaire Gonzenbach, minute de Vaucher, 2e cote 1733.
(11) « sans dessus vuide, Nicolle Godet » (ou Verrerie, 2e cote 1, p. 1) 1737.
(12) VNQD, greffe Pierre de Cruseilles, inventaire Lasne (Jérémie), 2e pièce 1732.
(13) VNQD, greffe Gilbert Reynold de Crédille, inventaire Cruz, Magnin, 1e cote 1735.
(14) VNQD, greffe Pierre de Cruseilles, inventaire Duplain, veuve de J.J. Pernet, 2e cote 1735.
(15) VNQD, greffe Claude Bonnet, inventaire Dubbon (mère), 1e cote 1736.
(16) VNQD, greffe Jacques Magnin, inventaire Lasne (Jeanneton), 2e cote 1740.
(17) VNQD, greffe Jean Chambéry, inventaire François Vernay, Pernet, 1e cote 1731.
(18) VNQD, greffe Claude Bonnet, inventaire François de Chastel, 2e cote 1737.
(19) VNQD, greffe Nicolas Bonnet, inventaire François Bonnet (Lasne), 4e cote 1735.
(20) VNQD, greffe Jean Claude Pépin, inventaire Marie (Langlois), 1e cote 1738.
(21) VNQD, greffe Jacques Rabel, inventaire Gonzenbach, minute de Vaucher, 2e cote 1733.

[illegible]

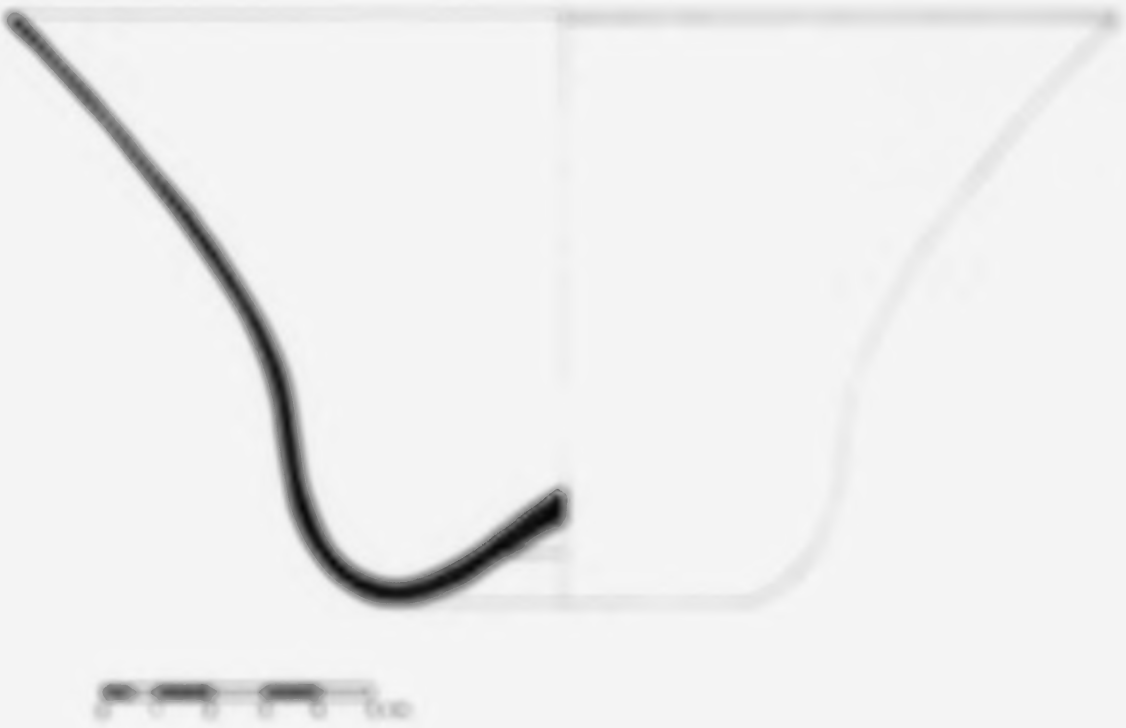
0 1 2 3 4 5 cm

[illegible]

7. ARTEFACTS DIVERS

Description des artefacts

Bulbes de récipients indéterminés en verre bleu-vert (figure 53)

L'artefact présenté à la figure 53 est fabriqué en verre bleu-vert très mince. Le bord est renversé et l'embouchure large. Certains pieds de verre s'apparentent à cette forme, mais le diamètre semble trop grand et la panse trop peu accentuée pour correspondre à cette utilisation. Nous pensons plutôt qu'il s'agit d'un type de récipient. Un autre artefact offre les mêmes caractéristiques. Ces objets sont français et leur datation est celle du contexte.

Anse (figure 54 a)

Plusieurs types de récipients traités dans ce chapitre étaient pourvus d'anses et nous présentons cet objet, trop incomplet pour être discuté, uniquement pour illustrer cet aspect de la forme.

Bec verseur (figure 54 b)

Ce bec verseur doit appartenir à un biberon, c'est-à-dire un vase muni d'un bec ou tuyau par lequel on verse ou on aspire le liquide qu'il contient. Ce vase facilite l'action de boire à une personne alitée[111].

Il est en verre bleu et sa coloration est intentionnelle. En l'absence de forme complète, nous ne discuterons pas de son origine et de sa datation.

8. CONCLUSION

Ce que nous avons dit au sujet de la datation, à partir de l'étude des récipients pour la conservation et l'entreposage, se vérifie dans la vaisselle de verre. Les latrines renfermaient 83 objets de vaisselle, en verre fougère et en verre incolore. Mis à part le gobelet gravé et les rafraîchissoirs, tous les types répertoriés sont communs et ne témoignent d'aucun raffinement particulier si ce n'est par leur nombre. Ceci reflète la place tenue par la vaisselle d'argent et d'étain et le peu de variété de la vaisselle de verre disponible sur le marché.

---

111. Louise Décarie-Audet, Nicole Gauthier, Lucie Vermette, *op. cit.*, p. 47.

Figure 53

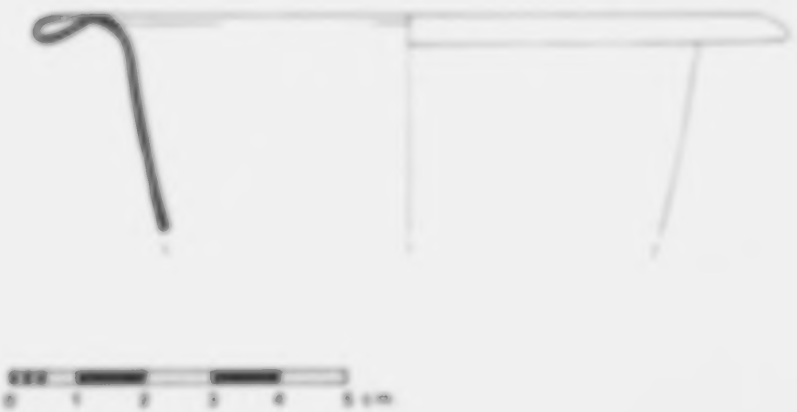

Rebord d'un récipient à lèvre retournée d'usage inconnu en verre bleu-vert.
Français, 1682-1759; 1QU-215469-IL3-452.

Figure 54

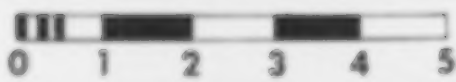

a. Anse
1QU-2154(b)-IL3-483 (1979-R13-27).

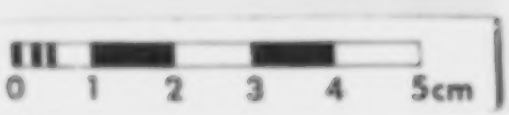

b. Bec verseur en verre bleu
1QU-2154(b)-IL3-251 (1979-R10-36A).

TABLEAU 11
Fonction de la vaisselle de verre, de faïence et de terre cuite grossière trouvée dans le dépôt

OBJETS	VERRE	FAÏENCE	TERRE CUITE GROSSIÈRE
Assiettes	-	42 %	4,08 %
Plats	-	8 %	16,33 %
Jattes	-	2 %	-
Terrines	-	-	29,25 %
Bols	2,41 %	1 %	-
Plateaux	-	1 %	-
Pots, pichets, carafes, cruches	4,82 %	7 %	36,73 %
Tasses, gobelets, verres	72,29 %	24 %	0,68 %
Rafraîchissoirs	3,61 %	-	-
Soucoupes	-	12 %	-
Écuelles	-	1 %	2,72 %
Huiliers	-	1 %	-
Burettes	2,41 %	1 %	-
Cafetières	-	-	0,68 %
Égouttoirs	-	-	0,68 %
Jarres	-	-	0,68 %
Marmites et couvercles	-	-	1,36 %
Poêlons	-	-	0,68 %
Indéterminées	14,46 %	-	6,12 %
	100,00 %	100,00 %	99,99 %

Si on compare la fonction de la vaisselle de verre à celle de la vaisselle de faïence et de terre cuite grossière trouvées dans le dépôt[223] (tableau 11), la spécialisation du verre pour le service des liquides est évidente, puisque tous les objets à l'exception du bol, remplissent cette fonction. Le verre ne rivalisait donc pas avec la faïence, mais assumait un rôle spécifique dans le service de la table alors que la terre cuite grossière servait avant tout à la préparation des aliments.

223. Nicole Genêt, *op. cit.*, fig. 22. Richard Lueger et Marthe Olivier, *op. cit.*, tableau 2.

CHAPITRE 4

LE VERRE À VITRES

1. DESCRIPTION DES ARTEFACTS

Les latrines de la maison Perthuis ont livré d'innombrables tessons de verre à vitres. De plus, elles renfermaient 10 boudines qui nous permettent de déduire son mode de fabrication et sa provenance (figure 55). Le procédé employé ici est dit « verre à boudine », « verre à férule », « plat de verre », « verre en plat », « verre en plateau » ou « verre de France ». Ce verre venait de Normandie. C'est aussi le verre « en couronne », appelé *crown glass* par les Anglais[224].

Comme nous l'avons mentionné, le procédé utilisé pour la fabrication de verre à vitres repose sur l'ouverture et l'étalement, par centrifugation, d'une sphère en un disque. La boudine est la partie centrale du disque qui est plus épaisse et porte la marque du pontil.

Le verre à vitres en plateau laisse beaucoup de déchets lorsqu'on le découpe. Il faut, en effet, éliminer le centre, qui a jusqu'à un pouce d'épaisseur, et la partie circulaire extérieure, aussi plus épaisse. La boudine est souvent utilisée dans des fenêtres de moindre importance à travers lesquelles il n'est pas besoin de voir[225], ce qui semble être le cas des boudines du dépôt qui présentent des bords rectilignes.

Tous les tessons sont en verre vert foncé, mis à part un carreau en verre blanc. Les bords non fracturés portent parfois une lisière blanchâtre qui prouve qu'ils ont déjà été encadrés.

Un marché de menuiserie pour la maison Perthuis indique qu'il y avait des vitres dans certaines fenêtres dès 1682 : « et qu'ils feront tous les chassis de fenestre avec leurs contrevents semblable pour la façon à ceux de la maison dud. S. Landron à la réserve de trois qu'ils feront pour du verre moyennant la somme de sept livres chacun[226] ». Le découpage des carreaux présente, par contre, certains problèmes, car on ignore s'il y avait

---

224. James Barrelet, *op. cit.*, p. 46.
225. Ivor Noël Hume, *A Guide to Artifacts of Colonial America*, p. 234.
226. ANQQ, greffe Gilles Rageot, marché entre E. Landron et Jean Jolly avec L. Crequy et J. Bridge, 15 décembre 1682.

un vitrier dans la colonie et ce travail demandait l'intervention d'un professionnel et d'instruments spécialisés.

En France, le verre à vitres était expédié dans des paniers d'osier ou des caisses en pin garnies de paille contenant 24 plateaux, non découpés[227]. Cependant, aucun inventaire après décès de Place-Royale ne parle de verre à boudine ou de panier de verre à vitres, mais il est souvent fait mention de carreaux de verre. À Louisbourg, il est aussi question d'arrivages de carreaux de verre en 1737, 1743, 1752 (9 400), 1753 (10 472) et 1754[228]. Ces importations suggèrent dans les deux cas l'absence d'un ouvrier spécialisé.

Nous avons cependant observé un grand nombre de marques sur les tessons et des languettes très étroites qui pourraient être associées à des tentatives de découpage. William Cooper, dans un livre qui traite des diverses possibilités de découper les plateaux, des outils à utiliser et des manières d'empaqueter les carreaux de différentes dimensions, décrit ainsi l'utilisation du diamant pour le découpage :

> Le diamant doit être tenu dans une position particulière, et avec une inclinaison particulière, sinon il ne coupera pas. Entre les mains d'une personne inexpérimentée, il va simplement érafler le verre, en laissant un long sillon, mais pas de fissures[229].

Cette description correspond bien aux traces remarquées sur les tessons, mais nous ne pouvons pousser plus loin notre analyse.

---

227. W. C. Scoville, *Capitalism and French Glassmaking 1640-1789*, p. 46.
228. Christopher Moore, *Commodity Imports at Louisbourg*, p. 70.
229. William Cooper, *Crown Glass Cutter & Glaziers Manual*, p. 94 : « The diamond must be held in a particular position, and with a particular inclination, otherwise it will not cut [...]. In the hands of an inexperienced person, it merely scratches the glass, leaving a long furrow, but no fissures ».

Figure 55

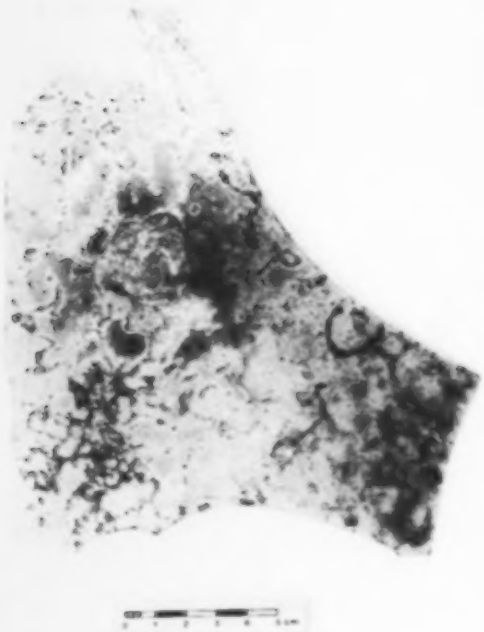

Verre à vitres; boudine caractéristique du procédé de fabrication normand.
Français, 1682-1759; 1QU-2154(b)-IL3-575 (1981-R108-7A-8).

2. LE VERRE À VITRES DANS LES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS

Nous notons, dès 1710, des mentions de carreaux de verre. Ils sont contenus dans des caisses de 150, 200 ou 300 carreaux. Les carreaux d'une caisse semblent être de mêmes dimensions, mais on trouve un choix de grandeurs : 5 x 6, 5 x 7, 6 x 7, 6 x 9, 6 x 8, 7 x 8 pouces[230].

En terminant, on peut se demander quelle était la popularité des vitres en Nouvelle-France. Les rigueurs du climat ont peut-être contribué à étendre leur usage à toutes les classes de la société.

230. ANQQ, greffe Louis Chambalon, inventaire Jean Le Picard, 10 février 1701.
ANQQ, greffe François Genaple, inventaire Marie-Anne Milot, 31 août 1703.
ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Ambroise Renoyer, 24 mars 1722.
ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Françoise Lemaître-Lamontlle, 16 février 1724.
ANQQ, greffe Jacques Barbel, inventaire Jacques Richard, 11 janvier 1724.
ANQQ, greffe Jacques Pinguet, inventaire Louis Beaudouin, 27 juillet 1740.
ANQQ, greffe Henri Hiché, inventaire Nicolas Jérémie, 9 novembre 1732.
ANQQ, greffe Claude Barolet, inventaire Noël Buron, 28 février 1743.
ANQQ, greffe Jean-Claude Panet, inventaire Angélique Pelletier, 6 juin 1769.

CONCLUSION

L'étude du verre des latrines de la maison Perthuis confirme la datation proposée par l'archéologue. Un certain nombre d'objets permettent de douter de leur abandon définitif à la fin du Régime français et l'hypothèse de nivellement de la partie supérieure est à retenir.

Comme pour la faïence, la majorité des artefacts datables sont du deuxième quart du XVIII[e] siècle et se rapportent à l'occupation des Perthuis et des Nouchet. Les artefacts témoignent d'un niveau de vie aisé, plus par leur nombre que par leur qualité, et du peu de variété dans la vaisselle de verre disponible sur le marché.

L'analyse de la collection permet de constater la transition du chauffage au bois à celui au charbon pour la fabrication des bouteilles, la popularité du verre fougère au XVIII[e] siècle, et la transition du verre incolore façon de Venise au verre incolore façon de Bohême. Quelques exemples de verre incolore au plomb importés confirment la popularité de ce matériau relativement nouveau et très recherché.

Le tableau 12[231] indique l'origine des objets. Il s'agit, bien sûr, d'une évaluation basée sur la probabilité et la réalité est peut-être différente. La source française d'approvisionnement est nettement marquée, mais les verres anglais et néerlandais sont aussi représentés.

Le tableau 13 indique le pourcentage de chaque catégorie d'objets dans le dépôt. La fonction de ces objets est principalement la conservation et le service des liquides. Elle est tenue par 82,35 % des récipients et par 97,59 % de la vaisselle.

La lecture des marchés de construction relatifs à la maison Perthuis nous a appris que certaines fenêtres de cette maison étaient dotées de vitres dès 1682. L'étude de l'ensemble des marchés de menuiserie de Place-Royale donnerait plus de renseignements quant à l'utilisation de ce produit à cette époque.

---

231. Les objets trop incomplets ont été éliminés, de même que l'ancrier, nettement postérieur à la datation du dépôt.

TABLEAU 12
Origine des objets de verre trouvés dans le dépôt

OBJETS	ORIGINE						
	France	Angleterre	Angleterre ou Pays-Bas	Pays-Bas	Bohême	Inconnue	TOTAL
Bouteilles	63	3		3		3	72
Flacons	97			11			98
Fioles	11					1	12
Verres à pied	42	5	5				52
Gobelets	6				1		7
Rafraîchissoirs				3			3
Carafes	4						4
Burettes	2						2
Bols	2						2
Rolands	2						2
TOTAL	189	8	5	17	1	4	224
%	84,37 %	3,57 %	2,23 %	7,58 %	0,47 %	1,78 %	100,00 %

Les inventaires après décès sont particulièrement riches en mentions d'articles de verre et illustrent les différents champs d'utilisation de ce matériau aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Parmi les objets qui n'ont pas été discutés dans le texte, mentionnons les boutons, les cassades et les fausses pierres précieuses utilisés dans la fabrication de bijoux de toutes sortes; les miroirs, chandeliers, lampes et lustres qui servent à l'aménagement intérieur de la maison; les objets de piété, bénitiers et chapelets; les instruments d'optique, lunettes, besicles, longues-vues, lunettes d'approche et, finalement, les instruments de précision, sabliers, boussoles, pendules et horloges.

Le lieu de rangement des artefacts dans la maison est difficile à étudier car les mentions sont très nombreuses et seule la méthode statistique conviendrait.

Disons de façon générale que les bouteilles et la vaisselle de verre sont habituellement localisées dans la cuisine ou dans la salle. Cependant, si ces objets sont particulièrement raffinés ou d'un usage moins courant, on peut les trouver dans les chambres et les cabinets attenants.

Tableau 10
Pourcentage de chaque catégorie d'objets de verre

OBJETS	NOMBRE	% DES OBJETS RÉCUPÉRÉS	% DES OBJETS DE VERRE	% SUR L'ENSEMBLE
Récipients pour la conservation et l'entreposage				
Bouteilles	72	47,05 %	31,31 %	
Flacons	66	43,14 %	28,69 %	
Fioles	15	9,80 %	6,51 %	
TOTAL	153	100,00 %		66,82 %
Vaisselle de verre				
Verres à pied	52	60,47 %	22,61 %	
Gobelets	8	9,30 %	3,50 %	
Bols/Assiettes	3	3,49 %	1,31 %	
Carafes	4	4,65 %	1,75 %	
Bouteilles	2	2,33 %	0,87 %	
Bols	2	2,33 %	0,87 %	
Indéterminés	15	17,44 %	6,52 %	
TOTAL	86	100,00 %		37,57 %
GRAND TOTAL	229		100,00 %	100,00 %

Les articles d'usage personnel comme les fioles à médicaments ou d'eaux de toilette, les objets de parfum, les bijoux, les miroirs de toilette, les instruments d'optique et de précision sont presque toujours localisés dans les chambres. Les objets de grande valeur, comme les miroirs, décorent la salle ou les chambres.

Les récipients et la vaisselle, disponibles en grande quantité chez les marchands, sont souvent localisés au grenier, alors que les bouteilles, flacons et fioles qui renferment des produits dont la conservation nécessite une certaine température ambiante se trouvent dans les caves ou caveaux.

Deux références des inventaires sont particulièrement intéressantes parce qu'elles décrivent l'utilisation du verre en rapport avec les professions d'armurier et de chirurgien.

L'étude du nombre de contenants et de volume de verre dans les inventaires après décès permet un rôle croissant comme le montre le tableau III. Ce tableau a été établi à l'aide de 98 inventaires. Pour l'échantillonnage, nous avons éliminé les inventaires des marchands, où il était trop difficile d'isoler la marchandise des articles d'usage personnel. Trente inventaires ne mentionnaient ni récipients, ni volumes de verre, et ont été éliminés. Ainsi, 68,68 %, donnent il vous [illegible]

TABLEAU III
Évolution du nombre de récipients et du volume de verre dans les inventaires après décès

Période	Nombre d'inventaires	Récipients	Volume	Nombre moyen d'objets par inventaire
Vers [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
%		[illegible] %	[illegible] %	
[illegible]-[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
%		[illegible] %	[illegible] %	
[illegible]-[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
%		[illegible] %	[illegible] %	
[illegible]-[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
%		[illegible] %	[illegible] %	
[illegible]-[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
%		[illegible] %	[illegible] %	
TOTAL	[illegible]			

Le verre de la maison Berthier ne représente qu'une petite partie du verre recueilli dans les fouilles archéologiques de Place-Royale. L'étude de l'ensemble de la collection présentera un intérêt majeur pour l'avancement de la recherche en culture matérielle. Nous espérons par ce travail avoir démontré la nécessité de recherches plus poussées dans ce domaine et avoir mis en valeur de la vie quotidienne à Place-Royale aux [illegible] français.

[illegible]

[illegible]

1. [illegible] :	A. [illegible] ; [illegible]
	B. [illegible] [illegible] [illegible]

Références

CAYROU, G.
Le français classique, Paris, Didier, 1923 (9 B).

DÉCARIE-AUDET, Louise, Nicole GENÊT, Luce VERMETTE.
Les objets familiers de nos ancêtres, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1974, 304 p. (2, 3, 12, 13, 14, 15).

DUBOIS, J. et R. LAGANE.
Dictionnaire de la langue française classique, Paris, Belin, 1965 (9 A).

LITTRÉ, ÉMILE.
Dictionnaire de la langue française, Paris, Gallimard, Hachette, 1961 (4, 7, 8, 11).

ROBERT, Paul.
Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Société du Nouveau Littré, 1979 (1, 5, 6, 10).

ANNEXE I

TABLEAUX DES DIMENSIONS DE CERTAINS TYPES DE BOUTEILLES

TABLEAU 15
Dimensions (en mm) des bouteilles à long col et corps globulaire sans carnette en verre bleu-vert

N° de catalogue	267	624	670	680
Figure		4		
Hauteur totale	392	-	-	-
Diamètre extérieur de l'ouverture	45	30	26	26
Hauteur du col	272	180	190	180
Diamètre du fond	155	-	-	-

TABLEAU 16
Dimensions (en mm) des bouteilles à long col et corps globulaire à carnette en verre foncé

N° de catalogue	270	627	521	260	493	426	526	523
Figure	5a			5b			5c	
Hauteur totale	-	205	210	223	233	275	305	318
Diamètre extérieur de l'ouverture	24	26	27	33	31	33	32	34
Distance carnette-bord supérieur de la lèvre	8	6	12	12	19	16	16	13
Hauteur du col	95	120	125	140	140	170	200	200
Diamètre de la marque de pontil	-	29	26	32	32	35	35	34

TABLEAU 17
Dimensions (en mm) des bouteilles à col court, épaule tombante et corps cylindrique court

N° de catalogue	467	517	753	518	419*
Figure	10	16 b			16 c
Hauteur totale	222	214	-	-	233
Diamètre extérieur de l'ouverture	24	27	23	-	27
Hauteur du col	95	85	90	-	90
Diamètre de l'épaule	117	123	-	-	48
Hauteur du corps	75	75	-	-	85
Diamètre de la base	112	118	-	112	106
Diamètre de la marque de pontil	24	26	-	23	28

* verre plus épais et plus foncé

TABLEAU 18

Dimensions (en mm) des bouteilles « pots-de-fleurs », à épaule tombante et coniques

	POT-DE-FLEURS										À ÉPAULE TOMBANTE				CONIQUES		
N° de catalogue	505	469	534	453	504	498	470	261	454	275	497	437	539	468	419	398	538
Figure	11 a			11 b				11 c	12 b	12 c		14 a	15 b	15 a	17 b	14 b	
Hauteur totale	185	238	225	232	245	267	260	270	277	280	250	260	265	267	230	245	-
Diamètre extérieur de l'ouverture	25	27	24	27	32	30	31	32	30	29	28	27	30	30	30	35	-
Hauteur du col	88	105	100	100	105	115	120	113	125	139	105	100	115	110	-	-	-
Diamètre du col à la base	50	60	53	55	60	56	63	54	53	67	-	-	-	-	-	-	-
Diamètre supérieur du corps	98	106	105	108	112	109	115	114	109	?	-	-	-	-	-	-	-
Hauteur du corps	65	85	85	85	95	100	100	105	110	110	95	100	100	100	-	-	-
Diamètre de la base	91	95	95	95	101	99	109	101	100	102	102	103	105	105	125	128	121
Diamètre de la marque de pontil	28	29	30	?	40	31	39	33	26	28	26	27	34	46	26	30	25

ANNEXE 2

RÉPERTOIRE

CHAPITRE 2

LES RÉCIPIENTS POUR LA CONSERVATION ET L'ENTREPOSAGE

1. LES BOUTEILLES

Bouteilles à long col et corps globulaire

à lèvre non finie

	1QU-2154(b)-IL.1-2-267	(figure 3)
cols	1QU-2154(b)-IL.2-624	(figure 4)
	1QU-2154(b)-IL.2-670	
	1QU-2154(b)-IL.2-672	
	1QU-2154(b)-IL.2-678	
	1QU-2154(b)-IL.2-679	
	1QU-2154(b)-IL.2-680	
fonds	1QU-2154(b)-IL.2-733	
	1QU-2154(b)-IL.1-2-734	

à carnette

petite	1QU-2154(b)-IL.3-270	(figure 5 a)
moyennes	1QU-2154(b)-IL.3-260	(figure 5 b)
	1QU-2154(b)-IL.3-521	
	1QU-2154(b)-IL.1-496	
	1QU-2154(b)-IL.1-493	
grandes	1QU-2154(b)-IL.1-2-3-526	(figure 5 c)
	1QU-2154(b)-IL.3-426	
	1QU-2154(b)-IL.1-2-3-523	

Bouteilles trapues à col court

de forme « oignon »

	1QU-2154(b)-IL.2-258	(figure 6)
	1QU-2154(b)-IL.2-276	

en forme de gourde

	1QU-2154(b)-IL.2-424	(figure 7)
	1QU-2154(b)-IL.2-680	

à col relativement long et carnette en V

	1QU-2154(b)-IL.2-737	(figure 8 a)

à carnette plate et lèvre rabattue

	1QU-2154(b)-IL.2-747	(figure 8 b)
	1QU-2154(b)-IL.2-748	

Bouteilles à col court, épaule tombante et corps cylindrique court

1QU-21/94(b)-IL.3-467 (figures 9 a, 10, 16 a)
1QU-21/94(b)-IL.3-517 (figure 16 b)
1QU-21/94(b)-IL.3-518
1QU-21/94(b)-IL.3-753

Bouteilles à corps cylindrique dites « pot-de-fleurs »

petite
1QU-21/94(b)-IL.1-2-505 (figure 11 a)

moyennes
1QU-21/94(b)-IL.2-493 (figure 11 b)
1QU-21/94(b)-IL.1-2-469
1QU-21/94(b)-IL.1-2-3-534

grandes
1QU-21/94(b)-IL.1-454 (figure 12 a)
1QU-21/94(b)-IL.2-454 (figure 12 b)
1QU-21/94(b)-IL.1-275 (figure 12 c)
1QU-21/94(b)-IL.1-261 (figure 9 b, 11 c)
1QU-21/94(b)-IL.2-470
1QU-21/94(b)-IL.1-2-494
1QU-21/94(b)-IL.1-2-495
1QU-21/94(b)-IL.1-2-498
1QU-21/94(b)-IL.1-2-506
1QU-21/94(b)-IL.1-2-3-507
1QU-21/94(b)-IL.1-2-508
1QU-21/94(b)-IL.1-2-509
1QU-21/94(b)-IL.1-515
1QU-21/94(b)-IL.1-2-525
1QU-21/94(b)-IL.1-2-527
1QU-21/94(b)-IL.1-2-529
1QU-21/94(b)-IL.2-620

goulots
1QU-21/94(b)-IL.1-740 (figure 13 a)
1QU-21/94(b)-IL.1-741 (figure 13 b)
1QU-21/94(b)-IL.1-750 (figure 13 c)
1QU-21/94(b)-IL.2-301
1QU-21/94(b)-IL.1-735
1QU-21/94(b)-IL.-736
1QU-21/94(b)-IL.1-738
1QU-21/94(b)-IL.2-742
1QU-21/94(b)-IL.1-743
1QU-21/94(b)-IL.1-744
1QU-21/94(b)-IL.3-745
1QU-21/94(b)-IL.1-746
1QU-21/94(b)-IL.2-749
1QU-21/94(b)-IL.2-751
1QU-21/94(b)-IL.1-752
1QU-21/94(b)-IL.2-755

fonds
1QU-21/94(b)-IL.1-2-500
1QU-21/94(b)-IL.2-502
1QU-21/94(b)-IL.1-510
1QU-21/94(b)-IL.1-512
1QU-21/94(b)-IL.2-516
1QU-21/94(b)-IL.1-524
1QU-21/94(b)-IL.1-2-3-526
1QU-21/94(b)-IL.2-532

fond indéterminé
1QU-21/94(b)-IL.1-2-531

Bouteilles à épaule contante allongée et corps cylindrique

[illegible] (figure 9 c, 18 a)
[illegible] (figure 17 a)
[illegible] (figure 17 b)
[illegible] (figure 16 c)
[illegible]
[illegible]

Bouteilles coniques

[illegible] (figures 9 d, 16 b, 17 a)
[illegible] (figure 17 b)
[illegible]

Bouteilles cylindriques à lèvre et carrette intériquées

[illegible] (figure 18)
fond [illegible]

2. LES FLACONS

Flacons carrés en verre foncé à col droit

sans carrette
petit [illegible] (figure 20)
grand [illegible] (figure 19 a)

à carrette et épaule arrondie
[illegible] (figure 19 b)

à carrette et épaule droite
[illegible] (figure 19 c)
goulots [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
fonds [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Flacons en verre bleu-vert

Flacons carrés à col droit et court

[illegible] (figure 21 a)
[illegible] (figure 21 b)
[illegible]
[illegible]
cols [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

(QR) : 2) (9410) (R, j) : 7520
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 7529
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 7530
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 7537
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 7538
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 7539

Façons cylindriques à col droit

à épaule arrondie et col court

(QR) : 2) (9410) (R, j) : 4525 (figure 32-a)
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 4580
(QR) : 2) (9410) (R) : 4581

à épaule arrondie et col long

(QR) : 2) (9410) (R, j) : 7525

à épaule tombante et col long

(QR) : 2) (9410) (R) : 4505 (figure 32-b)
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 4603 (figure 33-a)
(QR) : 2) (9410) (R) : 4608 (figure 33-b)
(QR) : 2) (9410) (R) : 4505 (figure 33-c)
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 4666
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 4668
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 4558

de grande capacité

(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 7537 (figure 34-a)
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 3669 (figure 34-b)
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 2779 (figure 34-c)
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2669

Façons carrés à col large

col court

(QR) : 2) (9410) (R) : 4570 (figure 35-a)
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 4581

col long

(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 2668 (figure 35-b)
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 4665 (figure 35-c)
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 4561
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 4563
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 4669
(QR) : 2) (9410) (R, j) : 2) : 4662

col de longueur indéterminée

(QR) : 2) (9410) (R, j) : 4776

/Users/cyliddigan/.cvd/log:

cvd.conf:

[ID: 31566] [L:2:1:975] (figure 3b-c)

cvd.log:

[ID: 31566] [L:2:1:958] (figure 3b-b)
[ID: 31566] [L:2:1:96] (figure 3'-b)
[ID: 31566] [L:1:954]
[ID: 31566] [L:1:956]
[ID: 31566] [L:1:955]
[ID: 31566] [L:1:959]
[ID: 31566] [L:1:963]
[ID: 31566] [L:1:973]
[ID: 31566] [L:1:958]
[ID: 31566] [L:1:959]
[ID: 31566] [L:1:987]

cvd.log.4.tbz.large:

[ID: 31566] [L:2:1:988] (figure 3b-c)

cvd.large.lib.longpost.reddevmistake:

[ID: 31566] [L:1:967]
[ID: 31566] [L:1:957]

cvd.lib./Users.lib.core.files.cvd.1.cvd.large.4.log:

[ID: 31566] [L:1:981]
[ID: 31566] [L:1:965]
[ID: 31566] [L:1:963]
[ID: 31566] [L:1:964]
[ID: 31566] [L:1:966]
[ID: 31566] [L:1:975]

frodd.lib./Users.cvd4:

[ID: 31566] [L:1:1:956]
[ID: 31566] [L:1:1:983]
[ID: 31566] [L:1:1:1013]
[ID: 31566] [L:1:1:1008]
[ID: 31566] [L:1:1:1009]
[ID: 31566] [L:1:1:1006]
[ID: 31566] [L:1:1:981]
[ID: 31566] [L:1:1:982]
[ID: 31566] [L:1:1:983]
[ID: 31566] [L:1:1:988]
[ID: 31566] [L:1:1:1003]

frodd.lib./Users.cyliddigan:

[ID: 31566] [L:1:1:964]
[ID: 31566] [L:1:1:954]
[ID: 31566] [L:1:1:1:955]
[ID: 31566] [L:1:1:1:956]
[ID: 31566] [L:1:1:1:966]
[ID: 31566] [L:1:1:1:967]
[ID: 31566] [L:1:1:1:968]
[ID: 31566] [L:1:1:1:977]

IQK-215463-IL2-707
IQK-215463-IL1-708
IQK-215463-IL2-709
IQK-215463-IL1-710
IQK-215463-IL2-731
IQK-215463-IL1-732

3. LES FIOLES

Fioles à épaule marquée et corps tronconique

IQK-215463-IL1-471 (figure 28)
IQK-215463-IL2-262 (figure 29 a)
IQK-215463-IL2-255 (figure 29 b)
IQK-215463-IL2-669
IQK-215463-IL1-2-696
IQK-215463-IL1-699
IQK-215463-IL2-700
IQK-215463-IL2-714
fonds IQK-215463-IL1-565
IQK-215463-IL2-3-674
IQK-215463-IL2-676
IQK-215463-IL1-704
IQK-215463-IL3-705
IQK-215463-IL2-712
IQK-215463-IL2-730

Fioles à épaule xonthanne

IQK-215463-IL3-697 (figure 29 c)
fonds IQK-215463-IL3-701
IQK-215463-IL2-702
IQK-215463-IL2-703
IQK-215463-IL2-711

Fiole à lèvre renversée

IQK-215463-IL2-713 (figure 31 a)

Fiole à carnette et décor de côtes torsadées

IQK-215463-IL2-252 (figure 30)

Fiole octogonale

IQK-215463-IL1-706 (figure 31 b)

Encrier

IQK-215463-IL-sondé-355 (figure 32)

CHAPITRE 3

LA VAISSELLE DE TABLE ET LES AUTRES ARTEFACTS POUR L'ABSORPTION DES ALIMENTS

1. LES VERRES À PIED

Verres à pied en verre commun ou verre fougère

à balustre

	1QU-2154(b)-IL3-247	(figure 33)

à balustre inversé simple

	1QU-2154(b)-IL3-229	(figure 34)
	1QU-2154(b)-IL3-432	(figure 35 a)
	1QU-2154(b)-IL3-456	(figure 35 a)
	1QU-2154(b)-IL3-429	(figure 35 b)
	1QU-2154(b)-IL3-460	(figure 35 b)

à balustre inversé à quatre feuilles

	1QU-2154(b)-IL3-431	(figure 36 a)
	1QU-2154(b)-IL2-231	(figure 36 b)
	1QU-2154(b)-IL3-230	
	1QU-2154(b)-IL2-451	
	1QU-2154(b)-IL2-3-455	
	1QU-2154(b)-IL3-477	
tiges	1QU-2154(b)-IL2-3-457	
	1QU-2154(b)-IL1-2-479	
pied	1QU-2154(b)-IL2-3-458	

à boutons

	1QU-2154(b)-IL-228	(figure 37)

coupes en verre bleu-vert

	1QU-2154(b)-IL3-428	(figure 38 a)
	1QU-2154(b)-IL3-433	(figure 38 b)
	1QU-2154(b)-IL3-485	

autres
coupes coniques

1QU-2154(b)-IL3-246	
1QU-2154(b)-IL3-425	
1QU-2154(b)-IL3-471	
1QU-2154(b)-IL3-486	

pieds

1QU-2154(b)-IL3-444	
1QU-2154(b)-IL-549	

Verres à pied en verre incolore façon de Venise

à balustre inversé allongé à quatre feuilles
1QU-2154(b)-IL1-2-481 (figure 39)
1QU-2154(b)-IL2-232
1QU-2154(b)-IL2-3-436
1QU-2154(b)-IL1-3-480

à balustre inversé à quatre feuilles au-dessus d'un segment cylindrique
1QU-2154(b)-IL1-3-476 (figure 41 a)
(une bague)
1QU-2154(b)-IL3-475 (figure 41 b)
(deux bagues)
1QU-2154(b)-IL3-478
1QU-2154(b)-IL3-248
coupe 1QU-2154(b)-IL3-244

autres coupes
1QU-2154(b)-IL-445
1QU-2154(b)-IL3-487
pied
1QU-2154(b)-IL1-466

Verres à pied en verre gercé

à balustre inversé à six ou huit lobes
1QU-2154(b)-IL3-462 (figure 40 a)
1QU-2154(b)-IL1-238 (figure 40 b)
1QU-2154(b)-IL1-429 (figure 45 a)
1QU-2154(b)-IL3-440
1QU-2154(b)-IL1-441
1QU-2154(b)-IL1-442
1QU-2154(b)-IL1-443
1QU-2154(b)-IL1-2-447
1QU-2154(b)-IL2-448
1QU-2154(b)-IL2-237
pied 1QU-2154(b)-IL2-446

Verres à pied en verre incolore façon de Bohême

à balustre inversé à quatre sections
1QU-2154(b)-IL1-2-3-482 (figure 42 a)
1QU-2154(b)-IL1-2-236 (figure 42 b)
1QU-2154(b)-IL3-463
1QU-2154(b)-IL1-2-427
1QU-2154(b)-IL2-474
coupe 1QU-2154(b)-IL2-473

à boutons
1QU-2154(b)-IL3-472 (figure 43)

Verres à pied au plomb

à balustre inversé

1QU-2154(b)-IL-233 (figure 44)
1QU-2154(b)-IL1-3-623

à tige cylindrique à filets d'air spiralés

1QU-2154(b)-IL-754 (figure 45 b)

autres

1QU-2154(b)-IL1-2-464
1QU-2154(b)-IL3-616

2. LES GOBELETS

Gobelets en verre gercé

à décor de côtes diffuses

1QU-2154(b)-IL1-239

Gobelets en verre incolore façon de Bohême

à décor de côtes diffuses

1QU-2154(b)-IL2-243 (figure 46)
1QU-2154(b)-IL2-3-459
1QU-2154(b)-IL1-241

à décor de palmettes

1QU-2154(b)-IL1-240 (figure 47 a)
1QU-2154(b)-IL2-461 (figure 47 b)

à décor gravé

1QU-2154(b)-IL2-257 (figure 48)

indéterminé

1QU-2154(b)-IL1-449

3. LES RAFRAÎCHISSOIRS

1QU-2154(b)-IL1-2-249 (figure 49 a)
1QU-2154(b)-IL2-274 (figure 49 b)
1QU-2154(b)-IL2-574

4. LES CARAFES

à décor de côtes torsadées

1QU-2154(b)-IL1-2-3-422 (figure 50)

à décor de côtes verticales

1QU-2154(b)-IL2-253
1QU-2154(b)-IL-254
1QU-2154(b)-IL1-2-490

5. LES BURETTES

1QU-2154(b)-IL2-250 (figure 51 a)
1QU-2154(b)-IL1-242 (figure 51 b)

6. LES BOLS

1QU-2154(b)-IL2-425 (figure 52)
1QU-2154(b)-IL1-586

7. ARTEFACTS DIVERS

Rebords de récipients en verre bleu-vert à lèvre retournée
1QU-2154(b)-IL3-452 (figure 53)
1QU-2154(b)-IL3-465

Anse
1QU-2154(b)-IL3-483 (figure 54 a)

Bec verseur
1QU-2154(b)-IL3-251 (figure 54 b)

Tessons divers de vaisselle de verre
1QU-2154(b)-IL1-484
1QU-2154(b)-IL-491
1QU-2154(b)-IL2-556
1QU-2154(b)-IL1-578
1QU-2154(b)-IL3-584
1QU-2154(b)-IL2-617
1QU-2154(b)-IL1-618
1QU-2154(b)-IL1-619

CHAPITRE 3

LE VERRE À VITRES

Boudine 1QU-2154(b)-IL3-575 (figure 55)

LES TERRES CUITES COMMUNES DE LA MAISON PERTHUIS

Titre original du rapport	Les terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis
Date de dépôt du rapport	Février 1980
Recherche et rédaction	Richard Lueger
Assistance à la recherche	Marthe Olivier
Dessins	Frances Moyle
Analyse des inventaires après décès	Sylvie Frenette
Analyse quantitative des objets	Joseph Gagnon Ministère des Richesses naturelles du Québec Centre de recherches minérales
Chargées de projet	Louise Décarie Katherine Tremblay Ministère des Affaires culturelles
Chargée de production	Louise Décarie Ministère de la Culture et des Communications

Mentionnons aussi les précieux conseils de Gérard Gusset de Parcs Canada, Ottawa, et de Michael Schurman, de Murray River, Île-du-Prince-Édouard, pour l'identification des pièces.

Première édition : 2e trimestre 1984
ISBN : 2-551-06276-4

AVANT-PROPOS

La présente étude vise l'identification d'une collection de pièces en terre cuite grossière provenant des latrines de la maison Perthuis, à Place-Royale, Québec. Construite en 1682-1683 et incendiée en 1759, la maison Perthuis était la demeure d'une famille bourgeoise assez riche pendant la plus grande partie de son histoire. Notre identification des pièces comprend l'identification du lieu d'origine, de la période de production et des aspects socio-culturels de leur utilisation. Ainsi, les 153 pièces constituant la collection ont été divisées en types selon les caractéristiques des pâtes, des glaçures, des décors, des formes et, quand cela était possible, selon le lieu d'origine et la période de production. Nous avons fait faire une analyse quantitative des pâtes d'un échantillonnage de la collection afin de tester et d'élaborer notre typologie, mais les résultats nous laissent à penser que nos connaissances ne sont pas encore assez avancées pour nous permettre de profiter de ce genre d'expertise.

D'après les identifications faites par d'autres archéologues sur d'autres collections, il semble que la majorité des pièces de notre collection provient de la France, probablement du Sud-Ouest. Pourtant, nos informations sur les terres cuites grossières françaises de la période postmédiévale sont assez restreintes, de sorte que nous ne pouvons que tirer des conclusions préliminaires au sujet de la date du dépôt des pièces, de l'usage ou du milieu socio-culturel qu'elles représentent. Les données archéologiques concernant la stratigraphie et le rapport entre les latrines et le reste du site sont également très limitées et peu utiles. Nous croyons que la majeure partie de la collection date du milieu du XVIII^{e} siècle et qu'elle représente la vaisselle de cuisine d'une famille bourgeoise, mais nous ne pouvons l'affirmer.

Pour compléter notre étude, nous avons examiné 77 inventaires après décès dans le but d'appliquer ces données historiques à des problèmes d'ordre archéologique. Ces documents proviennent de l'époque du Régime français et concernent surtout des bourgeois résidant à Place-Royale. L'information contenue dans ces inventaires nous pousse à nous poser certaines questions au sujet des trouvailles des fouilles archéologiques; cependant, l'information est généralement organisée de façon trop imprécise, ce qui rend ces données la plupart du temps inutilisables par rapport à nos besoins.

La présente étude devrait plutôt être considérée comme une étape dans l'élaboration d'une typologie de terres cuites employées durant le Régime français.

RÉSUMÉ

La maison Perthuis a servi d'habitation et de boulangerie de 1683 à 1699 et d'habitation de riches bourgeois de 1699 à 1759. Ses latrines ont été utilisées, selon l'archéologue qui a effectué les fouilles, durant toute cette période. La collection de terres cuites communes récupérée dans ce dépôt est représentative de la vaisselle de cuisine d'une famille bourgeoise qui vivait à Place-Royale au milieu du XVIII[e] siècle.

Cette collection comprend 153 objets dont un grand nombre sont presque complets. Les produits en provenance de la France sont les plus nombreux. Une bonne partie des terres cuites, sinon la majorité, provient du Sud-Ouest, surtout de la Saintonge. D'autres pièces auraient été fabriquées dans le Beauvaisis près de Paris, en Provence et au nord de l'Italie. Il est aussi probable que certaines pièces proviennent d'autres régions de la France et du Canada.

Les pièces ont été divisées en types selon les caractéristiques des pâtes, des glaçures, des décors et des formes. Le rapport retrace leur origine, leur période de production et les aspects socio-culturels reliés à leur utilisation. Plusieurs inventaires de biens de bourgeois résidant à Place-Royale ont été examinés pour compléter l'étude. Ils ont fourni des renseignements sur la présence et la dénomination de certaines formes, sur leur fonction, sur leur relation avec les autres sortes de vaisselle, sur la date possible de leur utilisation et sur les endroits de la maison où les objets auraient été entreposées et utilisées.

Cette étude constitue un jalon dans l'étude des terres cuites communes récupérées sur des sites du Régime français en Amérique du Nord, sujet étudié par plusieurs spécialistes, mais qui est loin d'avoir livré tous ses secrets.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS [1.0]
RÉSUMÉ [1.0]
TABLE DES MATIÈRES [1.0]
LISTE DES TABLEAUX [1.0]
LISTE DES FIGURES [1.0]
BIBLIOGRAPHIE [71]
INTRODUCTION [75]

MÉTHODOLOGIE [82]

HISTORIQUE [87]

DONNÉES DES FOUILLES DU SITE [89]

LA DOCUMENTATION COMPARATIVE [171]

LA COLLECTION DES TERRES CUITES DES LATRINES DE LA MAISON PERTHUIS [175]

Type 1 Pâte rose à engobe blanc et à glaçure verte ou incolore [175]
Type 1.1 Glaçure verte [176]
Type 1.2 Glaçure incolore [177]
Type 1.2.1 Décor polychrome [177]
Type 1.2.1.1. Décor incisé [178]
Type 1.2.1.2 Décor à barbotine sur le mat [178]
Type 1.2.2 Décor à engobe rouge avec décor à engobe blanc [178]
Type 2 Pâte beige à glaçure verte [181]

Type 3 Pâte beige à glaçure vert olive [187]

Type 4 Pâte beige à engobe blanc et glaçure incolore [187]

Type 5 Pâte beige à glaçure incolore [189]

Type 6 Pâte orangée à engobe blanc et glaçure incolore [190]
Type 6.1 Décor à engobe blanc [190]
Type 6.2 Engobe blanc recouvrant le dessus [190]

Type 7 Pâte rosée à glaçure jaunâtre [190]

Type 8 Pâte orangée à glaçure brune [191]

Type 9 Pâte rose à glaçure jaunâtre [192]

Type 10 Pâte brun-orangé à engobe blanc et glaçure verdâtre [193]

Variétés diverses [193]

[illegible] 311
[illegible] 312
[illegible] 315
[illegible] 316
[illegible] 317
[illegible] 318
[illegible] 320
[illegible] 329
[illegible] 337
[illegible] 338
CONCLUSION 341
ANNEXE 1 Analyse quantitative des pièces 350
ANNEXE 2 Inventaire des pièces 357

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Répartition des pièces [illegible] selon la forme et le type de pâte	[illegible]
Tableau 2	Nombre d'[illegible] pour chaque forme selon le type de [illegible] (inventaires après décès)	[illegible]
Tableau 3	Répartition des pièces par regroupement d'[illegible] (inventaires après décès)	[illegible]
Tableau 4	Types d'usages pour certaines formes (inventaires après décès)	[illegible]
Tableau 5	Nombre d'[illegible] de chacune des formes dans chacune des pièces de la maison (inventaires après décès)	[illegible]
Tableau 6	Sommaire des ustensiles et de la vaisselle domestiques compris dans l'inventaire après décès de [illegible] (1751)	[illegible]
Tableau 7	Analyses quantitatives des pâtes	[illegible]
Tableau 8	Inventaire des pièces	[illegible]

LISTE DES FIGURES*

Figure 1	Plan de Place-Royale. Le site de la maison Perthuis est indiqué en gris foncé.	161
Figure 2	Plan des fouilles sur le site de la maison Perthuis.	162
Figure 3	Type 1.	179
Figure 4	Type 2, formes ouvertes.	185
Figure 5	Type 2, formes fermées.	186
Figure 6	Types 3, 4 et 5.	189
Figure 7	Type 6, 7, 8, 9 et 10.	194
Figure 8	Variétés diverses.	199
Figure 9	Plat, type 1.2.1.1.	200
Figure 10	Plat, type 1.2.1.2.	201
Figure 11	Pot, type 1.2.1.2.	202
Figure 12	Pot, type 1.2.2.	203
Figure 13	Assiette, type 4.	204
Figure 14	Terrine, type 5.	205

---

* Étant donné qu'il n'existe pas de système unique pour l'exécution des dessins de pièces de céramique, nous discutons ici quelques particularités du système suivi pour l'exécution des dessins qui suivent. Les pièces sont présentées comme si l'on avait coupé un quart de l'objet complet, la pièce est vue de côté, avec le profil de la paroi en noir à gauche. Certaines pièces sont représentées de profil seulement, généralement parce qu'elles sont trop fragmentaires. Quand des morceaux ont été ajoutés à une pièce après le tournage, ceux-ci sont identifiés par des hachures obliques. Même si l'objet comporte une anse, le dessin laisse quand même voir le profil du rebord, qui lui est en noir. Les parties manquantes qui peuvent être dédiuites d'après d'autres pièces semblables sont indiquées en lignes pointillées. Le profil du bec verseur des terrines à bec verseur est illustré soit au centre des terrines à anses, soit dans le profil de la paroi, ce qui veut dire que la pièce est illustrée avec le bec à gauche; dans un tel cas, le profil du rebord régulier est présenté directement à gauche du bec.

Figure 15	Plat, type 6.2.	206
Figure 16	Cafetière, type 8.	207
Figure 17	Assiette, type 10.	208
Figure 18	Pot, variété diverse.	209
Figure 19	Les latrines de la maison Perthuis, vue vers le Sud.	210

BIBLIOGRAPHIE

1. LES SOURCES

Sources manuscrites

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC À QUÉBEC (ANQQ)

Greffes des notaires :

BARBEL, Jacques 1703-1740

Inventaires après décès :

3 novembre 1723	Jean Fournel (marchand)
11 janvier 1724	Jacques Richard (receveur de l'Amirauté)
16 février 1724	Françoise Lemaître La Morille (veuve de marchand)
30 mai 1724	Nicolas Pinault (marchand)
6 avril 1726	Élisabeth Marchand (épouse de marchand)
3 mai 1728	Pierre Frontigny (greffier de la Maréchaussée)
16 avril 1733	Jean Gatin (négociant)
22 mai 1734	Joseph Pagé (négociant)
22 avril 1735	Geneviève Amiot De Vincelotte (veuve de receveur de l'Amirauté)
5 mai 1736	Pierre de Roy (négociant)

BAROLET, Claude 1728-1761

Inventaires après décès :

16 mars 1735	Jean-Baptiste Couillard de L'Espinay (conseiller du roi, lieutenant de Prévosté)
28 février 1743	Noël Buron (négociant)
1er août 1746	Marguerite Louise Douaire (veuve de bourgeois)
6 mars 1747	Gabriel Aubin Delisle (greffier de la Maréchaussée)
21 novembre 1747	François de Chastes (inspecteur de la Compagnie des Indes Occidentales)
7 avril 1750	Guillaume Le Duc (marchand)
5 juillet 1752	Gervais Beaudoin II (médecin-chirurgien)
10 mai 1756	Marie Louise Élisabeth Lambert (épouse de marchand boucher)
28 mai 1757	Jos. Fleury de la Gorgendière (seigneur et marchand)
3 mai 1759	Jean François Laroche (bourgeois)

BOISSEAU, Nicolas 1730-1744

Inventaires après décès :

24 décembre 1732	Charles Macart (conseiller au Conseil supérieur)
28 avril 1736	Guillaume Gouze, négociant
7 mars 1739	Charles Guillimin (conseiller au Conseil supérieur)
28 août 1742	Frs Étienne Cugnet (receveur du Domaine d'Occident)
18 juin 1743	Antoine Bonnet (maître perruquier)

BOUCAULT DE GODEFUS, Gilbert 1736-1756

Inventaires après décès :

9 mai 1742	Louis Beaudoin (négociant)
3 février 1745	Yves Arguin et Marie Thérèse d'Amour de Plaine (négociant)

CHAMBALON, Louis 1691-1716

Inventaires après décès :

14 mai 1695	Charles Marquis (huissier et marchand)
10 décembre 1698	François Poisset (marchand)
24 décembre 1700	Charles Marquis (huissier et marchand)
12 septembre 1701	François Viennay Pachot (marchand)
13 juin 1702	François Provost (majeur du Château Saint-Louis)
3 mai 1703	Marie Constantin (épouse de marchand boucher)

DECHARNAY, Jean-Baptiste 1756-1759

Inventaires après décès :

20 juillet 1756	Louis Gosselin (bourgeois)
26 octobre 1756	Marie Françoise Hallé (épouse de maître menuisier)
31 octobre 1757	Pierre Marcoux (entrepreneur de maçonne)

DUBREUIL, Jean-Étienne 1707-1734

Inventaires après décès :

9 août 1715	Charles Rancin (métier non mentionné)
8 juin 1718	Abel Sagot la Forge (marchand)
15 décembre 1718	Marie Cath. Neveu (-Gaillard) (épouse de conseiller du roi au Conseil supérieur)
19 décembre 1718	Dominique Bergeron (marchand)
13 juillet 1724	Marie Vesina (épouse de maître serrurier)
24 mai 1729	Eustache Desguerrois-Des Rosiers (métier non mentionné)

DUQUET, Pierre 1663-1687

Inventaires après décès :

25 juillet 1663	Jacques Maheu (habitant)
28 décembre 1669	Charles Amyot de Vincelotte (marchand)
10 janvier 1676	Anne Convent (-Blanchon) (épouse de maître tailleur)
29 décembre 1677	Marie Caron (-Picard) (épouse de marchand)

GENAPLE DE BELFONDS, François 1682-1709

Inventaires après décès :

9 avril 1683	Bertrand Chesnay de la Garenne (métier non mentionné)
31 août 1703	M.-Anne Milot (épouse de marchand)

HICHÉ, Henri 1725-1736

Inventaires après décès :

4 novembre 1732	Nicolas Jérémie (marchand)

7 août 1733 Alexandre Larchevesque (marchand boucher)

LACETIÈRE, Florent de 1702-1728

Inventaires après décès :
27 octobre 1702 Charles Aubert de la Chenay (conseiller du roi au Conseil supérieur)
15 février 1703 Nicolas Vollant (marchand)
9 mars 1711 Laurent Lagère (marchand)
31 mai 1715 Charles Amiot (bourgeois)
29 janvier 1722 Louise Lalleman (épouse de négociant)
18 septembre 1724 Pierre Haymard (marchand)

LOUET, Jean-Claude 1717-1737

Inventaires après décès :
27 janvier 1721 Marie Catherine Le Picard (épouse de marchand)
1er juin 1722 Marguerite Poulin (épouse de maître serrurier)
13 août 1722 Jean François Martin Delino (conseiller du roi dans la Prévosté de Québec)
7 juin 1726 Marguerite Niel (épouse de maître chirurgien)

PANET, Jean-Claude 1744-1775

Inventaires après décès :
15 décembre 1749 Michel LaPorte (conseiller au Conseil supérieur)
25 juin 1750 Louis Guérin (cabaretier)
9 août 1753 Louis Paquet (maître tonnelier)
11 février 1758 Marie-Anne Douaire (épouse de négociant)
2 octobre 1758 Marie-Angél. Pelletier (épouse de négociant)

PINGUET, Jacques de Vaucour 1726-1748

Inventaires après décès :
27 juillet 1740 Louis Beaudoin (négociant)
28 avril 1741 Charles Perthuis (marchand)
14 mai 1743 Marie Joseph Larivée (-Le Tellier) (épouse de négociant)

RAGEOT, Charles 1695-1702

Inventaires après décès :
10 juillet 1697 Gabriel Gosselin (bourgeois)
26 février 1698 M.-Magdeleine Roy (métier de l'époux non mentionné)

RIVET, Pierre 1707-1719

Inventaires après décès :
8 juin 1717 Martin Cheron (conseiller au Conseil supérieur)
23 juillet 1710 J. B. Soulard (armurier)
21 mai 1710 Domaine Bergeron (marchand)
3 juin 1715 Gervais Beaudoin (Lieutenant des chirurgiens)
23 juillet 1715 Marie Cath. Miville (épouse de sergent de l'armée)

2. LES ÉTUDES

BARKA, Norman Forthun.
1965 « Historic Sites Archaeology at Portland Point, New Brunswick, Canada — 1631-c. 1850 A. D. », thèse de doctorat, Univ. Harvard, Cambridge (Mass.), 623 p.

BARTON, Kenneth J.
1977 « The Western European Coarse Earthenwares from the Wreck of the *Machault* », *Cahiers d'archéologie et d'histoire*, n° 16, Lieux historiques canadiens, Ottawa, p. 45-71.

1978 « Coarse Earthenwares from the Fortress of Louisbourg, Nova Scotia », rapport inédit, Parcs Canada, Louisbourg, 62 p.

BLANCHETTE, Jean-François.
1979 « The Role of Artifacts in the Study of Foodways in New France, 1720-1760 : Two Case Studies Based on the Analysis of Ceramic Artifacts », thèse de doctorat, Univ. Brown, Providence, 270 p.

CHAPELOT, Jean.
1972 « L'artisanat céramique en Saintonge (XIII^{e}-XIX^{e} siècles), rapport préliminaire », Musée national des Arts et Traditions populaires, Paris, 110 p.

1973 « Artisans Potiers en Saintonge du Moyen Âge au XIX^{e} siècle — Techniques de production », photocopie, [n. p.].

1978a « La céramique exportée au Canada français », *Dossiers de l'archéologie*, n° 27, Dijon, p. 104-113.

1978b « Vaisselle de bord et de table à SAINT MALO-SAINT SERVAN du XIV^{e} au XIX^{e} siècle », Les Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet, *Fouilles sous-marines à Saint Malo*, Centre régional archéologique d'Alet, Rennes, p. 113-168.

CORVILAIN, Isabelle.
1976 « Potiers de Saintonge », *Archaeologia*, n° 91 (février 1976), p. 56-63.

DANGIBAUD, Ch.
1911 « Terres vernissées saintongeaises », *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. XXXI, p. 83-91.

DAVID, P. et C. GABET.
(1971) « La céramique saintongeaise du XII^{e} au XVII^{e} siècle », rapport inédit, Société de géographie de Rochefort, 41 p.

DUNTON, J. V. N.
1971 « French Ceramics of the 18th Century Found in New France », *Cahiers de la Céramique, du Verre et des Arts du Feu*, n° 48-49, Sèvres, p. 12-25.

FONTAINE, George.
1965 *La céramique française*, Presses universitaires de France, Paris, 150 p.

GAUMOND, Michel.
[n. d.] *Maison Perthuis, lot 2154-A*, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, [n. p.].

GENÊT, Nicole.
1977 « Habitation et aménagement intérieur à Montréal au milieu du XVIII[e] siècle », thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 241 p.

1980 *Les collections archéologiques de la place Royale : La faïence*, coll. Dossiers, n° 45, Québec, ministère des Affaires culturelles, 311 p.

GUSSET, Gérard.
1978a « Interim Report on the Coarse Earthenwares and Stonewares Found in Bay Bulls in 1977 », rapport inédit, Parcs Canada, Ottawa, 24 p.

1978b Fichier de l'Inventaire de types de céramique, fichier, Parcs Canada, Ottawa.

HARPER, J. Russell.
1956 *Portland Point : Crossroads of New Brunswick History*, Historical Studies n° 9, New Brunswick Museum, Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, 51 p.

HOLLING, F. W.
1969 « 17th Century Pottery from Ash, Surrey », *Post Medieval Archaeology*, vol. 3, p. 18-30.

HURST, J. G.
1972 « Post Medieval Pottery from the Saintonge, South West France », photocopie, 37 p.

1974 « Imported Pottery from the Saintonge », dans *Medieval Pottery from Excavations*, V. I. Evison, Hodges & J. G. Hurst (éd.), Baker, Londres, p. 221-255.

JEAN-GENDREAU, Suzanne.
1976 « Aménagement intérieur et fonctions de la maison rurale de l'Île d'Orléans entre 1761 et 1767 », thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 202 p.

KIDD, Kenneth E.
1949 *The Excavation of Ste. Marie I*, University of Toronto Press, Toronto, 191 p.

LAFRENIÈRE, Michel et François GAGNON.
1971 *À la découverte du passé*, coll. Civilisation du Québec, série place Royale, n° 7, Québec, ministère des Affaires culturelles, 91 p.

LUEGER, Richard.
1978 « Fouilles archéologiques du site de la Seconde Habitation de Champlain (151QU), 1977 », rapport inédit, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, ministère des Affaires culturelles, 143 p.

LUNN, John.
1972 « Colonial Louisbourg and its Developing Ceramics Collection », dans *Ceramics in America*, Ian M. G. Quimby (éd.), Winterthur Conference Report 1972, Winterthur, p. 175-187.

MILLER, J. Jefferson et Lyle M. Stone.
1970 *Eighteenth-Century Ceramics from the Fort Michilimackinac : A Study in Historical Archaeology*, Smithsonian Institution Press, Washigton, 130 p.

MORISSON, Henry.
1968 « Histoire sommaire de la poterie du Beauvaisis », *Bulletin*, n° 1, Groupe de recherches et d'études de la céramique du Beauvaisis, Beauvais, [n. p.] et p. 39-49.

OUELLET, Cécile.
1975 *Rapport historique de l'îlot I*, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, 57 p.

PARENT, André.
1977 *Dossier historique sur la maison Perthuis*, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, [n. p.].

PARENT, André.
[n. d.] *Dossier historique sur la maison Perthuis*, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, [n. p.].

PETRUCCI, Jean.
1977 Notes inédites communiquées par l'auteur sur la céramique du Biot, de Vallauris et de Provence occidentale dans les fouilles canadiennes, 16 p.

POTIERS DE SAINTONGE.
1975 Huit siècles d'artisanat rural, catalogue de l'exposition, Éditions des Musées nationaux, Paris, 127 p.

SHURMAN, Michael.
[n. d.] « Coarse Earthenware Ceramics from Fort Beausejour », rapport inédit non complété, non paginé, en possession de l'auteur.

SHEPARD, Anna O.
1954 *Ceramics for the Archaeologist*, Publication 609, Carnegie Institution of Washington, Washington (D. C.), 414 p.

SÉGUIN, Robert-Lionel.
1972 *Les ustensiles en Nouvelle-France*, Leméac, Montréal, 143 p.

STEPONAITIS, Vincas P.
1979 « Lead-Glazed Earthenware », dans *Tunica Treasure* par Jeffrey Brain, Yale University, à paraître.

VILLEMAIRE, Monique.
1978 *Rapport de fouilles de la maison Perthuis à la Place Royale*, rapport inédit, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, 59 p.

[n. d.] Notes inédites sur les fouilles de la maison Perthuis.

WEBSTER, Donald B.
1969 *Early Slip-Decorated Pottery in Canada*, Museon, Toronto, 69 p.

1971 *Early Canadian Pottery*, McClelland and Stewart, Toronto, 256 p.

WIDEMAN, F.
1980 « Études analytiques de provenance pour les céramiques », *Dossiers de l'archéologie*, n° 42, p. 28-38.

INTRODUCTION

En 1975, le Service de l'archéologie et de l'ethnologie a décidé d'entreprendre des fouilles archéologiques sur le site de la maison Perthuis (cadastre 2156) près de la place Royale dans la basse-ville de Québec. La « maison Perthuis », édifice datant du Régime français, a occupé le site de 1682, environ, à 1759. Le projet faisait partie du programme de recherches et restauration de la place Royale du ministère des Affaires culturelles (MAC). La direction des fouilles a été confiée à Mlle Monique Villemaire, alors employée par le Ministère à titre d'archéologue. Les fouilles se sont poursuivies pendant quatre mois à partir de septembre 1975 (Villemaire 1979 : 1). Lors de ces fouilles, les restes d'une structure en pierre, probablement des latrines, furent découverts dans l'ancienne cour de la maison (figure 2).

Même si la partie supérieure des latrines s'écroulait plus, il restait un dépôt considérable de matériel au fond : des fragments de vaisselle de table et de vaisselle culinaire en faïence, de la vaisselle culinaire en terre cuite grossière, des contenants de grès, quelques pièces en porcelaine chinoise, du verre de table, des contenants de verre et des carreaux de fenêtre. À cela s'ajoutaient des fragments de pipes à fumer en argile blanche, quelques perles de verre ou tessalles, quelques ustensiles en métal et un peigne en corne (Gaudi 1979 : 137). Les pièces en faïence et en terre cuite grossière étaient de loin les objets les plus nombreux provenant des latrines, comptant respectivement 184 et 153 pièces.

Étant donné le nombre exceptionnel de pièces quasi complètes trouvées dans un contexte fermé, le Ministère a décidé de faire faire une étude spéciale sur les terres cuites grossières. Une étude sur les pièces de faïence des latrines a déjà été complétée à l'intérieur d'une étude générale sur les faïences de Place Royale (Gaudi 1979). Le but de l'étude sur les terres cuites grossières porte sur l'identification des pièces selon leur lieu d'origine, la période de production et leur fonction. Cette étude et d'autres recherches sur des collections semblables (ex. Barton 1977 et Sagamaki 1979) pourront fournir d'importantes données de base pour une meilleure compréhension et une interprétation plus efficace des sites du Régime français en Amérique du Nord.

Notre étude comprend surtout une typologie des terres cuites basée sur les caractéristiques physiques des pièces et sur l'identification, par certains chercheurs, des objets du dépôt et

d'autres pièces semblables. Des analyses quantitatives de 17 échantillons de pâte ont été fournies, bien qu'elles n'aient pas été retenues dans l'élaboration de notre typologie.

[illegible]

[illegible]

Figure 8

Dessin: F. Wright

Maison Perthuis

Plan des fouilles sur le site de la maison Perthuis

MÉTHODOLOGIE

Cette étude comprend sept parties principales :

1. l'étude du dossier historique concernant le site;
2. l'étude du dossier archéologique concernant les fouilles sur le site;
3. la consultation de la documentation comparative, c'est-à-dire de rapports sur d'autres sites et d'autres collections;
4. la formulation d'une typologie pour la classification des pièces de terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis;
5. une analyse quantitative des pâtes d'un échantillonnage provenant de la collection;
6. l'étude d'inventaires après décès de locataires et de propriétaires de maisons de Place-Royale durant le Régime français;
7. une tentative d'utilisation des données des parties précédentes dans le but de tirer des conclusions et de formuler des hypothèses sur l'usage et la signification des pièces et sur leur utilité en tant que repères chronologiques.

L'étude des dossiers historique et archéologique s'est faite par la simple lecture de documents et de manuscrits disponibles au Ministère. Lors des recherches comparatives sur d'autres sites et d'autres collections, nous avons examiné à peu près toutes les œuvres publiées concernant des sites archéologiques du Régime français au Canada. Nous avons également lu plusieurs manuscrits non publiés sur des collections et des sites canadiens (ex. Schurman [n. d.]), des manuscrits et des publications sur des sites et des collections des États-Unis (ex. Miller et Stone 1970) et des manuscrits et publications sur des sites et des collections européens (ex. Potiers de Saintonge 1975). Cependant, cette partie de notre étude n'a pas été exhaustive et il reste certainement beaucoup à faire. Par exemple, nous n'avons pu consulter plusieurs articles et livres français parce qu'ils ne sont pas facilement disponibles en Amérique du Nord. En outre, de nombreux rapports de fouilles de sites pourraient probablement nous fournir des renseignements sur la distribution et la datation de certaines variétés de céramique trouvées dans notre collection.

La typologie employée dans notre étude, quoique adaptée à nos besoins particuliers, suit généralement les grandes lignes déjà établies dans la classification de collections semblables (ex. Barton 1977 et 1978, Schurman [n. d.]). Elle est établie à partir d'une collection

archéologique ou muséologique. À l'intérieur de la typologie, l'analyse essaie de regrouper les pièces provenant du même lieu, produites à la même époque, fabriquées selon une même technologie avec des matériaux semblables par des potiers partageant et pratiquant les mêmes traditions. Parfois une documentation historique solide facilite la tâche de l'analyste, mais dans la majorité des cas, cette documentation lui manque. Il se fie plutôt à ses perceptions sur la nature de la pâte, de la glaçure, du décor, des formes et de la technologie quand il regroupe ses pièces, essayant en même temps d'employer d'autres données archéologiques, historiques et muséologiques afin de tester et d'élaborer sa typologie. Enfin, il ne faut pas oublier qu'une typologie est toujours plus ou moins subjective et qu'elle est limitée par les données et la problématique de l'analyse. Les classes ou types de terre cuite sont nommés soit selon leur lieu d'origine, soit selon le site où le type a été défini, soit selon des caractéristiques physiques, soit selon un système numérique ou alphanumérique arbitraire, soit selon une combinaison des façons précédentes. Un système arbitraire (ex. type 1, type 2, etc.) ne sert d'habitude que pour une collection donnée, mais il a l'avantage d'éviter des attributions hâtives ou des appellations qui ne seront probablement pas acceptées par d'autres chercheurs. Plusieurs études (ex. Barton 1977, 1978 et Schurman [n. p.]) ainsi que la nôtre emploie des systèmes arbitraires.

Il nous reste à mentionner ici que la collection comprenait plusieurs tessons qui ne semblaient pas correspondre à des types connus et qui ne représentaient au plus que trois pièces. Étant donné que nous ne voulions pas définir un type à partir d'une pièce ou de quelques tessons, nous avons regroupé et décrit ces tessons dans une section intitulée « variétés diverses ».

La terminologie employée dans la description des pièces est, nous l'espérons, simple et facile à comprendre. Les couleurs sont décrites selon le système Munsell dans la majorité des cas, mais il serait peut-être utile de mentionner que la couleur des terres cuites grossières est une caractéristique très variable. Les formes ont été décrites subjectivement, dans des termes courants et simples : plat, pot, terrine, cruche, etc. Cependant, il ne semble pas qu'il y ait beaucoup de standardisation dans la terminologie des formes; d'un chercheur à l'autre, le choix d'un terme servant à identifier une forme donnée peut différer. Notre examen d'inventaire après décès ne nous a pas aidés dans l'élaboration de notre terminologie parce que les pièces inventoriées n'y sont ni décrites, ni illustrées. Nous ne pouvons pas présumer que notre façon de différencier une terrine d'un plat est identique à celle du XVIII^e^ siècle, ou même que les notaires du XVIII^e^ siècle utilisaient toujours les

mêmes termes pour identifier les mêmes formes. La question de terminologie des formes gagnerait sûrement à être débattue dans une étude historique spéciale.

Quant à l'analyse des pâtes, elle a été faite par le Centre de recherches minérales du ministère des Richesses naturelles à qui nous avions envoyé 17 échantillons de terres cuites provenant de notre collection. Une analyse semi-quantitative a été effectuée sur chaque échantillon, et ensuite une analyse quantitative par fluorescence X a été faite pour les dix éléments les plus importants dans chaque échantillon (tableau 8).

Nous avons sélectionné nos échantillons dans le but de trouver si de telles expériences pourraient nous être utiles dans l'élaboration d'une typologie de terres cuites grossières. Dans le but d'effectuer un contrôle, dans deux cas, nous avons envoyé deux échantillons provenant du même objet, sans en informer les analystes (n^{os} 6 et 7, 15 et 16).

L'étude des inventaires après décès a consisté en un dépouillement de documents pour tenter d'y trouver des informations sur les terres cuites grossières utilisées à Place-Royale durant le Régime français. Il s'agit de recherches historiques et statistiques élémentaires, effectuées dans le but de vérifier si les inventaires après décès peuvent nous fournir des données valables pour des problèmes d'ordre archéologique.

Les conclusions et interprétations en fin d'étude consistent en un résumé des découvertes et en quelques hypothèses quant à la signification de la collection.

HISTORIQUE

Le site de la maison Perthuis (cadastre 2154) connaît une occupation continuelle depuis au moins 1641-1642, lorsque l'emplacement est concédé au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Les Sulpiciens y font construire un logis qui sert de magasin. Celui-ci est incendié en août 1682 de même que la majorité des bâtiments de la basse-ville. L'emplacement est alors cédé à Étienne Landron (1656-1702), aubergiste, et Jean Jolly (1643-1691), boulanger. En 1682-1683, Landron et Jolly y font construire une maison dont une partie sert de boulangerie. Connue comme « la boulangerie » jusqu'à sa vente éventuelle à Charles Perthuis, la maison mesure 40 pieds de longueur par 24 de largeur (mesures françaises); elle a deux étages et une cave.

En 1687, Landron cède à Jolly tout ce qui dépend de la boulangerie, et, en 1691, il lui vend tout ce qui reste de ses intérêts dans la maison. Jolly meurt en 1691, et, en 1699, sa veuve, criblée de dettes, est obligée de vendre la maison. Charles Perthuis (1664-1722), marchand, l'achète pour 12 910 livres et en fait sa demeure. Après la mort de Perthuis, la maison revient à son fils Joseph (1714-1782), conseiller du Roi au Conseil supérieur. En 1750, Joseph Perthuis la vend à Geneviève Gastin (1708-?), veuve de Joseph Nouchet, négociant et receveur des droits du Domaine du roi. La maison est incendiée lors du siège de Québec en 1759 (Gaumond [n. d.]; Ouellet 1975; Parent [n. d.]. Elle servait donc d'habitation et de boulangerie de 1683 à 1699 et d'habitation de riches bourgeois de 1699 à 1759.

DONNÉES DES FOUILLES DU SITE

Les renseignements disponibles sur la disposition stratigraphique et la technique de construction des latrines sont contenus dans quelques paragraphes du rapport de fouilles de Monique Villemaire :

> Il s'agit d'une latrine de grandes dimensions mise au jour sur l'emplacement du lot 2154-B, dans l'aire I située dans la partie Sud-Ouest de la cave qui correspond à l'ancien emplacement de la cour.
>
> Elle était constituée de quatre parois faites de maçonnerie. La paroi Sud avait pratiquement été entièrement détruite pour construire les fondations du mur Nord. On connaît cependant ses dimensions : elle mesurait 3,30 mètres Nord-Sud par 2,88 mètres Est-Ouest. La technique de construction utilisée est analogue à celle employée pour construire un puits. Un trou de grandeur appropriée a d'abord été creusé dans le sol et on a ensuite consolidé les parois en érigeant une structure de maçonnerie sur les quatre côtés.
>
> La structure était constituée de deux parements de pierres, l'un posé directement sur la paroi de terre et l'autre plus régulier formant la face intérieure de la structure. Celui-ci était formé de quatre assises de pierres taillées de grosseur moyenne et de forme rectangulaire dans la partie supérieure et de pierres non taillées de forme variable dans la partie inférieure. La paroi Ouest cependant était composée d'un seul parement de petites pierres rectangulaires. Celle-ci était à l'origine appuyée sur une structure plus imposante, dont nous avons retrouvé une partie des vestiges sur le côté Ouest des latrines. Cette paroi était aussi légèrement inclinée ce qui devait avoir pour but de faciliter la vidange.
>
> La première assise de la structure reposait sur la couche naturelle inférieure à 6,60 mètres d'altitude, à seulement 0,10 mètre (sic) au-dessus du roc. La partie supérieure de la structure et l'ensemble des couches de surface dans cette partie du site avaient été rasés, emportant ainsi une partie des vestiges des latrines et les traces d'occupation qui auraient pu subsister. Ceci semble indiquer que la cave a été creusée à une époque récente, et nous verrons plus loin que cela aurait pu se produire au moment de la construction de la maison actuelle (Villemaire 1978 : 26-28).

Mlle Villemaire a désigné les latrines comme le puits « L » de l'aire I du cadastre 2154 (b) de Place-Royale (site 1QU). Nous croyons qu'elle les a fouillées en trois couches arbitraires ou lots, les deux premières couches ayant une épaisseur de 50 cm. Il semble qu'il ne restait que 1,3 m du fond des latrines, donc la troisième couche aurait eu une épaisseur de 30 cm.

Or, il est probable que la nature et la disposition du contenu des latrines dépendent de plusieurs variables, par exemple le nombre et l'emplacement des sièges, le nombre, la santé

et le métier des personnes qui les utilisaient, la quantité et la sorte de déchets jetés et la fréquence avec laquelle les latrines étaient vidées, si elles l'étaient. Comme d'habitude, des informations au sujet de ces variables nous manquent et le rapport de fouilles nous laisse croire qu'aucune couche naturelle n'a été perçue lors des fouilles. Puisque nous ne pouvons présumer que les dépôts des latrines s'amoncellent de façon égale sur toute la superficie, nous ne pouvons non plus présumer que des couches horizontales arbitraires refléteraient bien l'ordre de dépôt du contenu des latrines. Finalement la division en trois couches arbitraires ne peut probablement pas conduire à une interprétation très juste des dépôts. Vu que le rapport de Mlle Villemaire n'appuie pas vraiment son interprétation à l'effet que la structure était des latrines, il serait même prudent de considérer cette interprétation comme une hypothèse seulement.

À ce jour, les dates précises de la construction et de la période d'utilisation des latrines de la maison Perthuis ne sont fournies ni par la documentation historique, ni par la disposition stratigraphique des latrines par rapport au reste du site, ni par la technique ou par des particularités de leur construction.

Étant donné que la partie supérieure des latrines était absente, Mlle Villemaire a dû se contenter de poser des hypothèses quant aux dates de construction et d'abandon. Elle suppose que les latrines ont été construites vers 1682, ou du moins entre 1660 et 1720, parce qu'elle a trouvé, dans le remplissage autour des latrines, un fragment d'une pipe qu'elle attribue à cette période (Villemaire 1978 : 29). Cependant, même si son identification et sa datation sont exactes, celles-ci ne devraient servir que de *terminus post quem* et non de période de construction.

Mlle Villemaire suggère également que les latrines ont été fermées vers 1759, lors du bombardement de Québec (Villemaire 1978 : 37); mais il lui manque trop de données pour appuyer son hypothèse. Enfin, une seule donnée est sûre : le contenu des latrines semble provenir du Régime français. Les données archéologiques fournies par les fouilles n'apportent presque rien de plus pour nous aider à interpréter la collection.

LA DOCUMENTATION COMPARATIVE

Il est déplorable de constater que les résultats de la majorité des fouilles de sites historiques français en Amérique nous apportent très peu d'informations. Les sites des missions françaises en Huronie par exemple ont été fouillés durant les années 1940, mais de tous les articles publiés, un seul est digne de mention (Kidd 1949). La situation est même pire en ce qui concerne les informations sur les terres cuites grossières trouvées sur les sites français. Avant les années 1970, personne en Amérique ne connaissait suffisamment la production céramique française pour pouvoir en parler. Les descriptions et identifications contenues dans les rapports, quant elles existent, sont donc au mieux très sommaires. En effet, jusqu'au milieu des années 1970, toutes les études concernant les céramiques trouvées sur des sites français en Amérique du Nord n'ont qu'une valeur minime, encore n'est-elle due qu'aux illustrations, lorsqu'il s'en trouve (ex. Lunn 1972, Webster 1969 et 1971, Lafrenière et Gagnon 1971).

De façon générale, cette situation est le résultat d'une longue tradition de mauvaise planification et de mauvaise gestion en ce qui concerne la protection et l'exploitation scientifique des ressources archéologiques historiques. Cette tradition n'est pas tout à fait éteinte dans les agences responsables au sein des gouvernements fédéral et provincial québécois, mais la situation s'améliore quelque peu. Le contrat accordé par le MAC pour la rédaction du présent rapport en témoigne.

Au service de l'archéologie de Parcs Canada, institution quasi unique à cause de l'envergure de ses ressources, les efforts sérieux de recherches dans le domaine des terres cuites grossières françaises ont commencé vers 1973. Monsieur Kenneth Barton, archéologue anglais expérimenté, a été engagé à titre contractuel pour identifier les terres cuites grossières trouvées dans le *Machault*, épave française coulée près de Restigouche en 1760 (Barton 1977). Barton a ensuite fait des études pour le compte de Parcs Canada sur les terres cuites grossières provenant du Fort Beauséjour au Nouveau-Brunswick (occupation française : 1751-1755) et à Louisbourg en Nouvelle-Écosse (occupation française : 1713-1745, 1749-1758; voir Barton 1978).

Pour sa part M. Michael Schurman a commencé d'autres études sur les terres cuites grossières du Fort Beauséjour (Schurman [n. d.]) et de Louisbourg pour Parcs Canada; il est cependant peu probable que ses rapports soient complétés et finis avant quelques

années. Monsieur Schurman a quitté Parcs Canada en 1978. Monsieur Gérard Gusset de Parcs Canada quant à lui dirige toujours des recherches sur les terres cuites grossières à Ottawa. Il est également responsable de la description et définition des classes de terres cuites grossières à l'intérieur d'un système général de classification de types de céramique organisé par les chercheurs de Parcs Canada (Gusset 1978b).

Revenons à M. Barton pour mentionner que son expertise a été acquise à l'occasion de nombreuses fouilles archéologiques au sud de l'Angleterre. Le commerce entre cette région et la France a été important très longtemps comme en témoigne la présence de poterie française sur plusieurs sites. En 1968, M. Barton a même entrepris des fouilles en Saintonge. Depuis lors, il a aussi fait quelques tournées dans d'autres régions de la France dans le but de découvrir l'origine de certaines variétés de poteries trouvées en Angleterre et au Canada.

Laissant l'Angleterre et tournant notre attention vers le continent, nous constatons que de façon générale l'archéologie postmédiévale est peu développée en France et en conséquence peu utile à nos besoins. En effet, en France, l'objet propre de l'archéologie est généralement censé s'arrêter à l'époque gallo-romaine ou, au plus tard, au Moyen Âge. Depuis assez longtemps, certains chercheurs français ont étudié l'histoire de la production des terres cuites grossières en France (ex. Dangibaud 1911). Mais jusqu'aux années 1970, il semble que leurs études des céramiques postmédiévales visaient soit des pièces de prestige, soit l'aspect historique des centres de production et non les aspects techniques et archéométriques des pièces (fabrication, formes, usages, prix, etc.).

Ce n'est que durant les années 1970 que certains chercheurs français ont produit des travaux vraiment utiles sur des variétés de terres cuites grossières françaises que nous trouvons au Canada. Ces chercheurs sont d'ailleurs entrés en contact avec des archéologues nord-américains. Monsieur Jean Chapelot de l'Université de Paris s'est taillé une place particulière dans ce domaine. Nous tenons à souligner également que quelques spécialistes régionaux (ex. Jean Pernoud en Provence) ont assemblé des informations très valables.

Enfin, ce sont MM. Barton, Chapelot et Pernoud qui nous ont fourni l'essentiel des données concernant l'origine des terres cuites grossières trouvées sur nos sites du Régime français. Nous n'avons pu consulter personnellement ces chercheurs, nous avons dû nous contenter de nous référer à leurs écrits pour la rédaction du présent rapport. Cependant MM. Gusset et Schurman, qui ont déjà eu la possibilité de consulter directement leurs

numismates européens, nous ont offert leurs conseils pour l'identification de plusieurs pièces de notre collection. Les identifications faites ici devront être utilisées avec tous les renseignements actuellement disponibles sur la matière.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Variations :

Références[1] :

[illegible]

[illegible]

[illegible]

blanc très mince, sur le dessous et autour du rebord des plats de même que sur la partie supérieure de l'extérieur et sur le rebord des pots. Si la pièce est décorée, une glaçure plombifère transparente recouvre l'engobe blanc; dans le cas contraire, c'est une glaçure verte à oxyde de cuivre. L'intérieur des pots est recouvert d'une glaçure mince, probablement incolore à l'origine, mais rendue verdâtre à cause de la contamination par de la glaçure verte dans l'atelier. Souvent des coulées d'engobe et de glaçure tachent le dessous des plats et le bas de l'extérieur des pots.

D'après l'avis général des spécialistes (surtout Barton et Chapelot), cette céramique provient de la Saintonge, en France, plus spécifiquement de La Chapelle-des-Pots près des Saintes. Cette variété est également connue grâce à quelques fouilles dans la région (Chapelot 1972; David et Gabet 1971). Pourtant, il ne semble pas y avoir eu de fouilles archéologiques ultérieures des sites de potiers de la période protohistorique.

Au Canada, cette céramique est bien connue sur de nombreux sites français du XVIII^e siècle, par exemple Louisbourg (Barton 1978), Beauséjour (Barton [n. d.], Schurman [n. d.] et communication personnelle), peut-être le Marchand (Stepniaitis 1979 : type C) et Place-Royale à Québec. À l'exception du décor d'un des pots globulaires (Type 1.2.2), toutes les formes et décors des pièces de la présente collection sont bien connus à Louisbourg (Schurman : communication personnelle). Dans le cas du site de la Seconde Habitation de Champlain, nous retrouvons cette variété du dernier quart du XVII^e siècle (Laeger 1978 : 120-127). Mais c'est le site du Fort La Tour au Nouveau-Brunswick (occupation de 1631 à 1645) qui nous fournit la date qui remonte le plus loin dans le temps. Parmi d'autres objets, un pot semblable à un de notre collection (figure 11) y a été trouvé (Burke 1965 : 564-565 et Laeger : identification personnelle).

1.1 Glaçure verte (15 pièces)

La glaçure verte prend une coloration assez vive quand elle se trouve sur l'engobe blanc (7.5GY 6/6), mais elle devient très terne quand elle se trouve sur une surface sans engobe (2.5GY 5/4). Bien que l'inventaire comprenne quelques variations de formes et de grosseurs, 3 formes différentes seulement sont représentées dans cette catégorie : 2 formes de plats creux et une de pot.

Plat à marli large

Il existe un exemplaire seulement d'un plat creux à marli large, ayant un diamètre de 28 cm (figure 3 a) de même qu'un fragment brûlé du marli probablement d'un deuxième plat (figure 3 e).

Plat à marli étroit

Les 6 exemplaires de plats creux à marli étroit sont répartis en 3 grandeurs : 4 grands (figure 3 b) d'un diamètre d'environ 33 cm, un moyen d'un diamètre de 27 cm et un petit (figure 3 c), d'un diamètre de 20 cm. Cette forme est probablement la plus commune sur les sites français de l'Amérique.

Pots globulaires (figures 3 f, 3 g, 3 h)

Six pots globulaires à pieds pleins presque complets et des fragments d'un ou deux autres pots ont été retrouvés. À l'exception du plus grand, qui a une hauteur de 16,1 cm, la grandeur des pots semble être une variable continue, c'est-à-dire qu'il n'est pas évident qu'il y ait des formats standards (discrets) comme ceux des plats creux. Les 2 pots les plus petits se différencient des autres par la forme de l'anse; l'anse de l'un, vue en coupe, est ronde (figure 3 h); celle de l'autre (figure 3 g) est pareille mais elle possède en plus un éperon au bas. Les 4 plus grands pots ont une anse à rainures, probablement moulée dans une boîte (ex. figure 3 f).

1.2 Glaçure incolore (13 pièces)

La glaçure incolore donne une couleur jaune pâle sur l'engobe blanc. Cette catégorie comprend deux formes seulement — plats creux et pots — les mêmes que celles des plats creux à marli étroit et des pots globulaires à glaçure verte déjà mentionnés.

1.2.1 Décor polychrome

Cette catégorie comprend 10 plats creux, tous d'un diamètre d'environ 27 cm, répartis en deux variétés de décoration. Le décor consiste en oxydes de cuivre (vert) et de manganèse (brun) appliqués sur l'engobe blanc.

1.2.1.1 Décor tacheté

Deux plats creux sont décorés d'éclaboussures brunes et vertes sur le dessus (figure 9); l'exemplaire non illustré possède des taches plus grosses et moins nombreuses que celles qui apparaissent sur l'illustration.

1.2.1.2 Décor à bandes sur le marli

Plats à marli étroit

Le décor sur 6 plats et sur des fragments de 2 autres plats (figure 3 d) consiste en petites bandes transversales jaunes, brunes et vertes sur le marli (figure 10); les bandes jaunes sont tout simplement des espaces entre les vertes et les brunes.

Plats globulaires

Deux pots globulaires possèdent un décor à bandes verticales brunes et vertes sur la partie supérieure de l'extérieur (figure 11). Les 2 pots ont une hauteur de 13,8 cm et une forme identique aux pots à glaçure verte décrits plus haut (figure 3 f).

1.2.2 Décor à engobe rouge avec décor à engobe blanc

Un petit pot globulaire (figure 12) est recouvert d'un mince engobe rouge orangé par-dessus l'engobe blanc; un décor de bandes verticales d'engobe blanc est appliqué sur l'engobe rouge orangé, le tout recouvert d'une glaçure incolore. Le pot a presque la même forme et la même grandeur qu'un des pots globulaires à glaçure verte (figure 3 g), avec de légères différences.

Figure 3

Dessin: F. Moyle

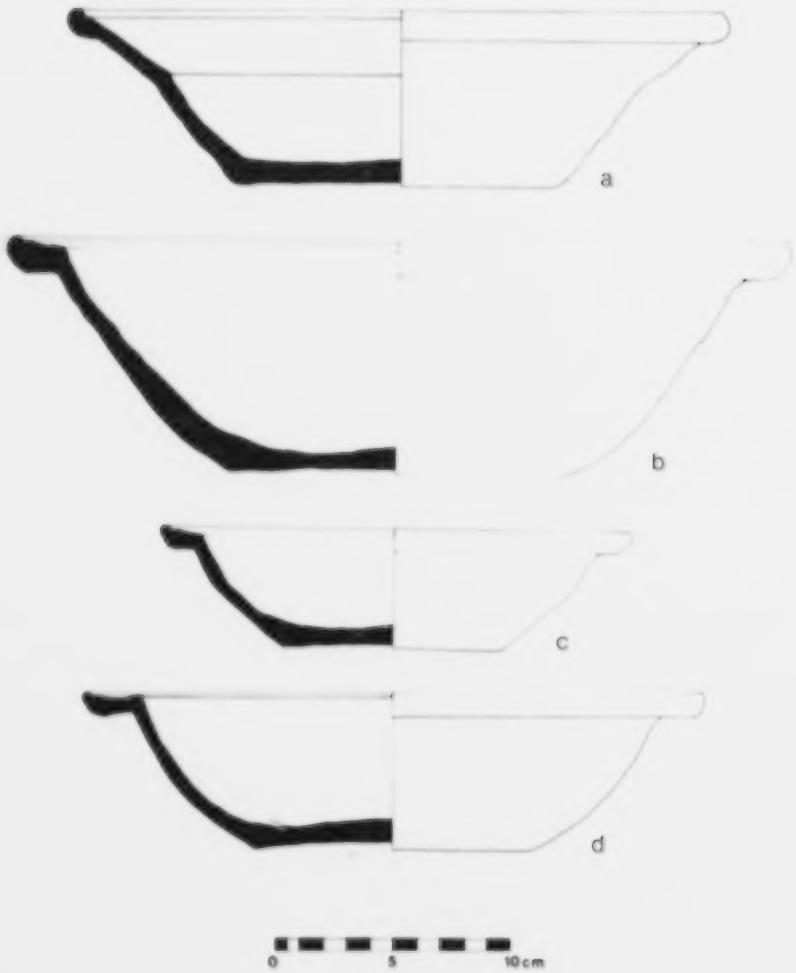

Type 1

a. plat, type 1.1; IL3-311
b. plat, type 1.1; IL1-318
c. plat, type 1.1; IL3-312
d. plat, type 1.2.1.2; IL3-358

Figure 3 (suite)

Dessin: F. Moyle

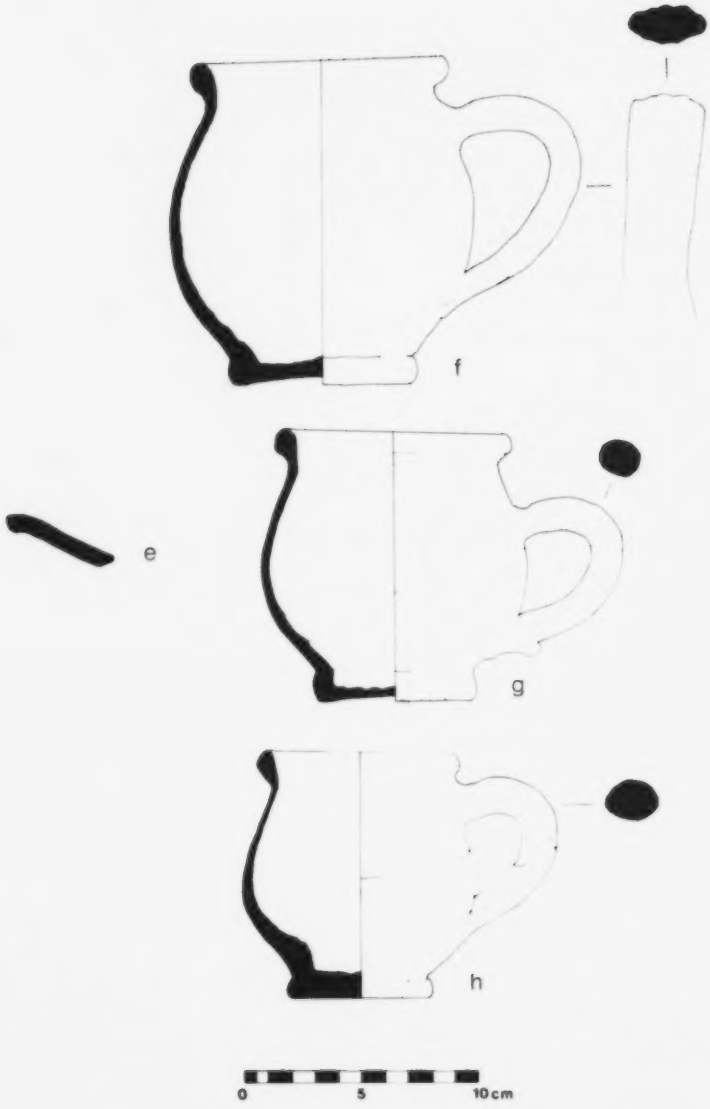

Type 1

e. plat, type 1.1; IL3-601
f. pot, type 1.1; IL3-310
g. pot, type 1.1; IL2-294
h. pot, type 1.1; IL3-316

TYPE 2 PÂTE BEIGE À GLAÇURE VERTE

Attribution : France, peut-être la Saintonge.

Références : Barton 1977 : type 1, 1978 : type L2; Gusset 1978b : type 11.1; Schurman [n. d.] : type 10; Steponaitis 1979 : type A.

Cette catégorie comprend au moins 78 pièces, soit la majorité de la collection. Il s'agit de terre cuite très grossière de couleur beige à gris-beige (env. 10YR 8/2); la surface non glaçurée est beige ou chamois (env. 7.5YR 8/4). La pâte a une texture crayeuse et contient des inclusions rouges ferrugineuses ainsi que des inclusions de quartz et parfois de minuscules particules de mica. Sur certaines pièces, surtout les cruches, la glaçure s'enlève facilement et la pâte s'écaille.

Toutes les pièces ont été tournées rapidement d'une manière peu soignée. On retrouve souvent des marques de doigts sur les surfaces non glaçurées, et les lignes de tournage sont généralement évidentes à l'intérieur des formes fermées et à l'extérieur des formes ouvertes. On ne relève aucune indication de tournassage, mais quelques terrines ont été rognées autour du fond. Toutes les pièces ont été partiellement recouvertes d'une glaçure plombifère d'un vert plus ou moins foncé (5GY 6/4) contenant de l'oxyde de cuivre. Les formes ouvertes ont été glaçurées à l'intérieur et sur le rebord tandis que les formes fermées ont été glaçurées à l'extérieur, sauf le fond et la partie autour de la base, et à l'intérieur. On voit souvent des coulées de glaçure sur les surfaces non glaçurées. Des nodules ferrugineuses dans la pâte et parfois des concentrations d'oxyde de cuivre dans la glaçure laissent fréquemment des taches brunes ou vertes dans la glaçure. Ces taches se sont souvent épandues lors de la cuisson de la pièce; la direction de leur écoulement ainsi que la présence de taches de glaçure provenant d'autres pièces indiquent que celles-ci ont été déposées un peu au hasard dans le four (une « cuisson pêle-mêle », selon M. Schurman). La texture et la couleur de la glaçure peuvent varier beaucoup sur une même pièce et d'une pièce à l'autre.

Barton semble convaincu que ces pièces proviennent de La-Chapelle-des-Pots (Barton 1977 : 66), mais il ne semble pas absolument justifié d'attribuer ces pièces à un atelier quelconque (voir Chapelot 1978a : 109). Gérard Gusset préfère les qualifier de « style de Saintonge », refusant ainsi une attribution directe, mais n'écartant pas la possibilité que des pièces similaires aient pu être fabriquées dans plus d'une fabrique de poterie du Sud-Ouest et même du Nord-Ouest de la France. En effet, certaines pièces provenant du Beauvaisis

ressemblent beaucoup à celles de la Saintonge, et il est souvent difficile de les distinguer (Schurman : communication personnelle; Fontaine 1965 : 19). Par ailleurs, le fait demeure que l'origine de ces terres cuites n'a pas été vérifiée par des fouilles de sites d'ateliers de potiers. Le fait d'associer ces pièces à une certaine région, par exemple la Saintonge, ne serait qu'une hypothèse générale, sujette à révision.

Quant à la période de production, à Place-Royale, on retrouve des pièces du même type dans des dépôts datés à partir du dernier quart et probablement du milieu du XVII^{e} siècle (Lueger 1978 : 120-127, 135-138). Les mêmes formes sont retrouvées avec peu de changement jusqu'à la Conquête. Des pièces semblables ont été découvertes un peu partout sur d'autres sites français du XVIII^{e} et de la fin du XVII^{e} siècle en Amérique (ex. Steponaitis 1979 : type A; Miller et Stone 1970 : 56). Toutes les formes identifiées sont également connues à Louisbourg (Schurman : communication personnelle).

Terrines à deux anses et bec verseur

La collection comprend 3 grandes terrines à deux anses et bec verseur presque complètes et l'anse de ce qui est probablement une quatrième terrine. Il existe deux formats, l'un d'un diamètre de 32 cm (figure 4 j) et l'autre de 46,5 cm (figure 4 k). Le format le plus grand, qui se réduit à un seul exemplaire, est tronconique tandis que l'autre, qui comprend 2 exemplaires, possède des parois un peu bombées. Les anses horizontales ne sont pas situées tout à fait aux extrémités du diamètre des terrines, mais plutôt légèrement en retrait de celles-ci par rapport au bec verseur.

Terrines à bec verseur

Les terrines à bec verseur constituent la deuxième classe la plus nombreuse de la collection : on en compte 13 dont 10 presque complètes. Le diamètre varie de 26 à 34,6 cm (moyenne : 30,5 cm). Ces terrines sont toutes tronconiques avec un rebord plus ou moins triangulaire (figure 4 g), parfois presque carré (figure 4 h).

Terrine à rebord carré

Une petite terrine d'un diamètre de 22 cm est la seule à posséder un rebord carré (figure 4 b).

Terrines à rebord arrondi

Six des terrines de la collection ont un rebord arrondi évasé. Deux formats existent : un grand, d'un diamètre d'environ 30 cm, comprenant 3 exemplaires, et un petit, d'un diamètre de 20,6 à 23,4 cm, comprenant aussi 3 exemplaires (figures 4 d, 4 e, 4 f).

Terrines à rebord pincé

Deux grandes terrines possèdent un rebord avec une rainure sur la face extérieure; à des intervalles réguliers le potier l'a pincé, fermant presque la rainure. Ce style de rebord semble être décoratif plutôt que fonctionnel. Une de ces terrines (figure 4 c) a un diamètre de 32,2 cm, l'autre de 35,7 cm.

Plats

La collection comprend un fragment d'un plat (figure 4 a) et des tessons du rebord de 2 autres plats (figures 4 L, 4 m).

Égouttoir

Le fragment d'un égouttoir d'un diamètre de 35 cm a été trouvé (figure 4 i). Le fond, très endommagé, laisse voir le contour d'un seul trou de 6 mm de diamètre.

Tasse

La seule pièce de cette catégorie consiste en une tasse ou un petit pot à rebord évasé (figure 5 a) d'un diamètre de 14 cm. Plusieurs tasses semblables ont été trouvées à Louisbourg (Schurman : communication personnelle).

Pots globulaires

La collection comprend 2 pots globulaires semblables, presque complets (dont la figure 5 c) et un fragment du rebord d'un troisième pot de ce type (figure 5 b). Cette forme est commune à Louisbourg (Schurman : communication personnelle).

Pot de chambre

Cette pièce (figure 5 d) a été classifiée comme pot de chambre bien qu'il nous manque le morceau qui devait comprendre l'anse. Cette forme a été trouvée à Louisbourg (Schurman : communication personnelle).

Cruches

Deux petites cruches fragmentaires ont un bec verseur tubulaire avec un décor à rainures (figures 5 f, 5 g). Chaque cruche devrait posséder deux anses, l'une opposée au bec et l'autre en panier. Les anses des cruches de même que le bec de l'une d'elles sont manquants. Par ailleurs, un fragment de l'anse d'une cruche de même type (figure 5 e) et un autre bec verseur ont été trouvés. L'une des cruches a un petit trou d'un diamètre de 4 mm (figure 5 g) au centre du fond, mais la pièce est en trop mauvais état pour nous permettre de déterminer si le trou était intentionnel ou non.

Pots globulaires tripodes (figure 5 j)

Deux pots globulaires tripodes à anse verticale, ainsi qu'un fragment du rebord d'un troisième ont été trouvés. À part quelques coulées près du rebord, l'extérieur de ces pots n'est pas glaçuré. Les pieds ont été formés à l'aide de bandes d'argile repliées.

Marmites tripodes (figure 5 L) *et couvercles* (figure 5 k)

Deux marmites tripodes à anses horizontales et 2 couvercles ont été trouvés. Il s'agit peut-être des « huguenotes avec leurs couvercles » notées parfois dans les inventaires après décès de personnes ayant vécu à Place-Royale. Un pied d'une troisième marmite ou d'un autre pot globulaire tripode a également été trouvé.

Pichets

Des 17 pichets de la collection, 14 sont presque complets. La grandeur des pichets semble être une variable continue, les pièces ayant une hauteur entre 16,7 cm (figure 5 h) et 33,2 cm (figure 5 i). Cependant, 6 pichets ont une hauteur de 23 à 24 cm.

Figure 4

Dessin: F. Moyle

Type 2: formes ouvertes

a. plat: IL3-520
b. terrine à rebord carré: IL3-370
c. terrine à rebord pincé: IL3-340
d. terrine à rebord arrondi: IL2-320
e. terrine à rebord arrondi: IL2-348
f. terrine à rebord arrondi: IL3-327
g. terrine: IL3-613
h. terrine: IL3-336
i. aiguière: IL3-367
j. terrine à 2 anses: IL3-374
k. terrine à 2 anses: IL1-379
l. plat: IL1-638
m. plat: IL1-633
n. coelle: IL1-645

Figure 5

Dessin: F. Moyle

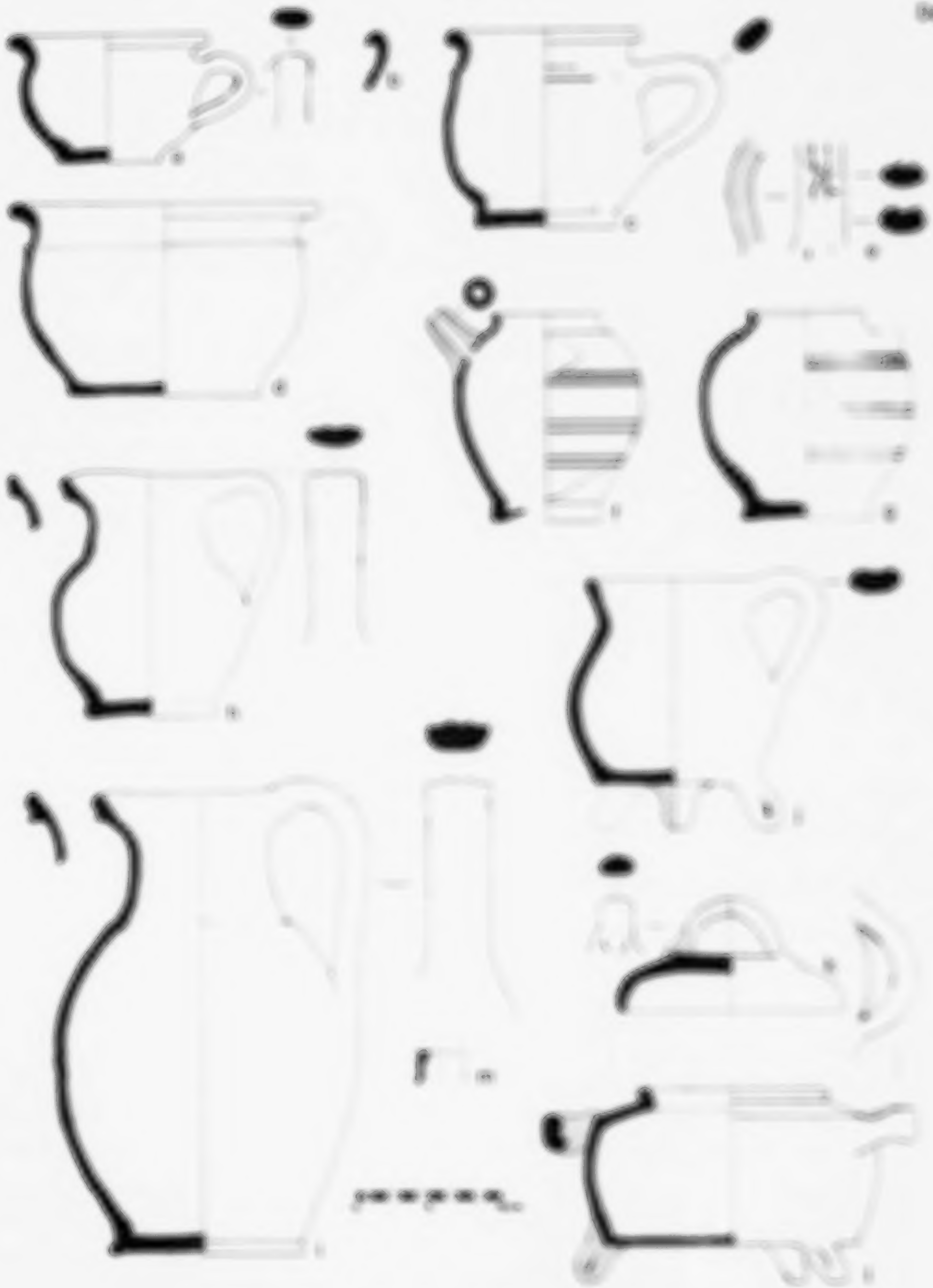

Types 3: formes fermées

a. tasse, IL3:032
b. pot, IL1:032
c. pot, IL3:041
d. pot de chambre, IL1:030
e. anse de cruche, IL2:020

f. cruche, IL3:037
g. cruche, IL1:[illegible]
h. pichet, IL3:[illegible]
i. pichet, IL2:071

j. pot tripode, IL3:029
k. couvercle, IL3:[illegible]
l. marmite, IL3:019
m. gourde (?), IL3:[illegible]

Formes diverses non identifiées

Cinq tessons appartiennent à des objets non identifiés : une oreille, peut-être d'un plat ou d'une terrine (figure 4 e); une anse d'un pot; un fragment du rebord d'un récipient quelconque; une petite anse, peut-être un goulot d'une bouteille; un objet ressemblant à un petit goulot (figure 5 m). Finalement, la collection comprend des fragments de 7 bases de terrines et de 4 bases de pots.

TYPE 3 PÂTE BEIGE À GLAÇURE VERT OLIVE (5 pièces)

Attribution : France ?

Références : aucune.

La forme et la pâte de 5 terrines sont typiquement françaises, mais nous n'avons pu trouver d'exemplaires semblables provenant d'autres collections.

La pâte est beige (10YR 8/2) et ressemble à celle du type 2, mais les pièces sont beaucoup mieux tournées et mieux finies. Une glaçure vert olive (10Y 5/4) recouvre une partie seulement de l'intérieur; elle ne recouvre même pas tout le fond de l'intérieur et ne remonte au rebord qu'en certains endroits. Il semble que le potier a versé un peu de glaçure dans la terrine pour des raisons autant décoratives qu'utilitaires.

Une seule forme est connue : une large terrine peu profonde à rebord arrondi et bec verseur (figures 6 a, 6 b-c, 6 d), d'un diamètre de 30 à 38 cm. La forme du rebord ne présente que des variations mineures. Deux terrines complètes et 3 fragments du rebord d'une autre ou d'autres terrines ont aussi été trouvés.

TYPE 4 PÂTE BEIGE À ENGOBE BLANC ET GLAÇURE INCOLORE (1 pièce)

Attribution : Peut-être le Nord de la France.

Références : Barton 1977 : 62-64, 1978 : type 1.9; Gusset 1978b : type 1105.1.

Cette catégorie comprend seulement une assiette d'un diamètre de 22 cm (figure 6 e). Elle est faite d'une pâte beige (7YR 8/2) avec de petites inclusions rouges et recouverte d'un

engobe blanc et d'une glaçure claire légèrement verdâtre sur le dessus. Le décor consiste en lignes vertes et hachures brunes dont la couleur semble avoir beaucoup pâli (figure 15).

Barton suggère comme origine, pour des pièces semblables trouvées à Louisbourg et sur le *Machault* (Barton 1977 : 60), le Nord de la France. Chapelot, quant à lui, semble suggérer Agenais, près de Bordeaux, comme point d'origine pour des pièces similaires (Chapelot 1978a : 110).

À part Louisbourg et le *Machault*, le type est connu au site de la Seconde Habitation de Champlain à Place-Royale (Lueger 1978 : 117), où il a été trouvé dans un remplissage déposé vers 1700.

TYPE 8 PÂTE BEIGE À GLAÇURE INCOLORE (2 pièces)

Attribution : Beauvaisis

Références : Barton 1978 : type L8; Genêt 1978b : type 106.1; Schurman [n. d.] : type 8.

Cette terre cuite consiste en une pâte gris-beige (7.5YR 8/2) contenant quelques petites inclusions rouges et beaucoup de particules de quartz. La couleur de la surface non glaçurée est chamois (7.5YR 7/4). L'intérieur du récipient et le rebord sont recouverts d'une glaçure plombifère incolore qui paraît jaune pâle sur la pâte. Le décor consiste en petites taches vertes (figure 10) probablement appliquées en saupoudrant de l'oxyde de cuivre sur la pièce. Cependant, il n'est pas possible de dire si cet oxyde a été appliqué avant ou après la glaçure. Les deux pièces ont été tournées d'une manière rudimentaire.

À part quelques articles très sommaires (ex. Morisson 1968), les terres cuites du Beauvaisis ne sont presque pas mentionnées dans les publications examinées et les identifications sont faites plutôt par communication personnelle (Schurman : communication personnelle). Comme nous l'avons déjà indiqué, les terres cuites du Beauvaisis sont parfois difficiles à distinguer de celles de la Saintonge. Il se peut donc que des pièces du Beauvaisis aient été reléguées au type 2.

Les 2 exemplaires sont une terrine (figure 6 f) et un poêlon (figure 6 g). L'anse de ce dernier a été tournée et ensuite pincée à un bout pour l'attacher au corps du poêlon; l'autre bout reste ouvert, peut-être afin de faciliter l'insertion d'un manche en bois ou en métal plus long.

Figure 6

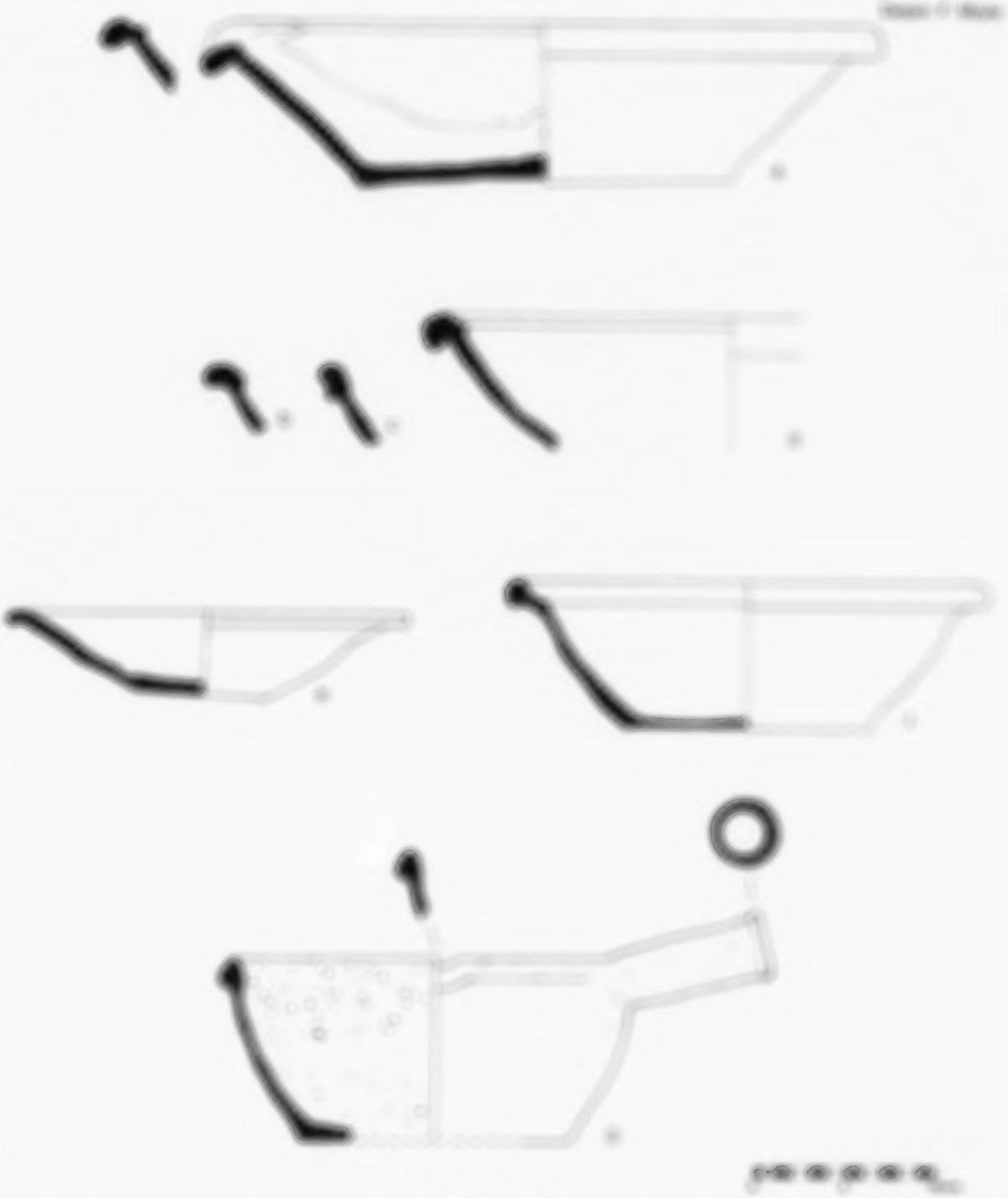

TYPE 6 **PÂTE ORANGÉE À ENGOBE BLANC ET GLAÇURE INCOLORE** (3 pièces)

Attribution : Vallée du Rhône/Sud-Est de la France.

Références : Barton 1977 : 62, 1978 : type L4; Chapelot 1978a :112; Gusset 1978b : type 103.2; Petrucci 1977 : 4; Schurman [n. d.] : type 17; Stepanaitis 1979 : type B.

Il s'agit d'une terre cuite orangée (2.5YR 6/8) assez fine avec quelques très petites inclusions de quartz. Le dessus est soit recouvert entièrement d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore, soit agrémenté d'un décor à engobe blanc puis recouvert d'une glaçure incolore. La surface non glaçurée est de couleur brun-roux (5YR 4/3). La collection comprend 3 pièces de ce type de terre, toutes bien tournées et bien finies.

Des pièces semblables sont connues sur plusieurs sites du XVIII[e] siècle où des pièces de provenance française ont été trouvées, par exemple Louisbourg (Lunn 1972 : figure 2) et le cimetière des Tonica au Mississipi (Stepanaitis 1979 : type B, variété 2). Jean Petrucci (Petrucci 1977 : 4) a fourni l'identification la plus précise de ce(s) type(s), et il en attribue l'origine au Sud-Est de la France.

6.1 Décor à engobe blanc

La collection ne comporte que des fragments d'un plat (figure 7 c), dont un avec une trace de décor à engobe blanc sous la glaçure.

6.2 Engobe blanc recouvrant le dessus

Un plat creux presque complet de la collection (figure 7 a) est incisé *a sgraffito* d'un oiseau. Quelques accents verts et brun-roux ont été ajoutés à l'oiseau (figure 15). Une écuelle-calotte (figure 7 b) à oreilles en forme de trèfle fait aussi partie de la collection.

TYPE 7 **PÂTE ROSÉE À GLAÇURE JAUNÂTRE** (2 pièces)

Attribution : Vallauris (Alpes-Maritimes), dans le Sud-Est de la France.

Références : Barton 1977 : 63, 1978 : type L6; Chapelot 1978b : 149-151; Gusset 1978b : type 13.1; Petrucci 1977 : 1-2; Schurman [n. d.] : type 16.

La couleur de la pâte varie de beige à gris et à rosé, même sur une même pièce; elle est beige ou grise sur les surfaces non glaçurées. La pâte contient quelques inclusions rouges, blanches et de quartz. Une glaçure claire, légèrement jaunâtre et parfois verdâtre recouvre l'intérieur et le rebord. Les pièces ont été bien tournées et assez bien finies.

On retrouve des pièces semblables sur le *Machault* (Barton 1977 : 65), à Louisbourg et à *Beauséjour* (Schurman : communication personnelle). Quant aux origines, Jean Petrucci (Petrucci 1977 : 1-2) demeure la meilleure source de référence.

Cette catégorie comprend 2 pots pour la cuisson, tous les deux partiellement noircis à l'extérieur. De l'un des pots (figure 7 e), il ne reste que quelques tessons, mais l'autre est presque complet (figure 7 d). Les deux petites anses du pot sont formées à partir de petits cylindres tournés qui sont ensuite coupés dans leur longueur avant d'être appliqués sur le pot (Schurman : communication personnelle).

TYPE 8 PÂTE ORANGÉE À GLAÇURE BRUNE (2 pièces)

Attribution : Albisola (Italie du Nord).

Références : Barton 1977 : 65, 1978 : type L14; Chapelot 1978a : 111, 1978b : 154; Gusset 1978b : type 107.1; Petrucci 1977 : 3; Schurman [n. d.] : type 14.

Il s'agit d'une terre cuite orangée (2.5YR 6/6) assez fine, avec des petites inclusions jaunes. La décoration consiste en marbrures noires ou « taches noires » (Chapelot 1978b : 154) d'oxyde de fer. Les surfaces sont recouvertes d'une glaçure plombifère brun-marron (2.5YR 3/4) contenant également de l'oxyde de fer.

Au Canada, les produits d'Albisola, en Ligurie au nord de l'Italie, sont connus des sites du *Machault* (Barton 1977 : 64), de Louisbourg (Barton 1978), de Fort Beauséjour (Schurman [n. d.]) et de Place-Royale. Selon Barton (1978 : 34-35), les pièces d'Albisola existent sous plusieurs formes, par exemple écuelles, pots, cafetières et tasses à café. En Italie et au sud de la France, elles sont identifiées surtout au XIX^{e} et à la fin du XVIII^{e} siècle. Barton fait remarquer que la production doit remonter au milieu du XVIII^{e} siècle.

Les seuls objets de cette céramique dans la collection sont une cafetière (figures 7 g et 16) et son couvercle (figure 7 f).

TYPE 9 PÂTE ROSÉE À GLAÇURE JAUNÂTRE (9 pièces)

Attribution : Sud-Ouest de la France.

Références : Barton 1977 : 58-59, 1978 : type L3; Chapelot 1972, 1978b : 132-133; David et Gabet 1971 : 2; Gusset 1978b : type 12.1.

Cette variété est définie autant par la forme des pièces (pots ou marmites globulaires à deux anses pour la cuisson) que par la pâte et la glaçure; en effet, ces dernières ressemblent à celles de plusieurs autres terres cuites grossières. La couleur de la pâte varie de beige à rosé (env. 7.5YR 7/4) et contient des inclusions rouges et beaucoup de sable fin. La pâte a souvent tendance à s'écailler. Les surfaces non glaçurées sont beiges ou chamois (env. 10YR 7/3). Une glaçure plombifère légèrement jaunâtre et parfois verdâtre recouvre l'intérieur du rebord et le fond à l'intérieur, avec seulement des coulées ou des traces de glaçure sur les parois intérieures. Les pièces ont été bien tournées et assez bien finies. Les parois sont très minces et l'extérieur en est souvent partiellement noirci.

Il se peut que cette forme ait été fabriquée dans plusieurs centres à partir de la Hollande jusqu'à Marseille. Cependant, nous disposons de peu de données pour nous aider à fixer un lieu d'origine. Il est probable que certains de ces pots aient été produits en Saintonge; un exemplaire a été trouvé à Port Bertaud (Charente-Maritime), bien que David et Gabet l'attribuent à la période médiévale (David et Gabet 1971 : planche IV, n° 16). Des pots de ce type ont été trouvés sur le *Machault* (Barton 1977 : 59), à Louisbourg (Barton 1978), sur le site Roma de l'Île-du-Prince-Édouard (Blanchette 1979 : 255) et à Place-Royale. Au site de la Seconde Habitation de Champlain, on a recueilli de nombreux fragments de ce type de pot dans des couches datées à partir du dernier quart du XVII^{e} siècle, jusqu'au deuxième quart du XVIII^{e} siècle (Lueger 1978 : 58, 83, 96, 120).

La collection comporte 2 pots presque complets (figure 7 i), un fragment d'un pot de plus petit format (figure 7 j) et un fragment du fond d'un plus grand format (figure 7 L). À cela s'ajoutent des fragments de 2 ou 3 autres pots similaires et un fragment d'un gros pot à une ou deux anses (figure 7 k). L'anse de ce pot, vue en coupe, est oblongue et un de ses côtés possède des rainures. Les autres anses sont rondes en coupe. Alors que l'anse ronde est typique de cette variété de terre, il se peut que ce dernier pot (figure 7 k) en représente une autre.

TYPE 10 PÂTE BRUN ORANGÉ À ENGOBE BLANC ET GLAÇURE VERDÂTRE (5 pièces)

Attribution : Sud de la France.

Références : Barton 1977 : 56-57, 1978 : type L12; Gusset 1978b : type 102.1.

Il s'agit d'une terre brun orangé (2.5YR 4/4) contenant quelques très petites inclusions de quartz. Les pièces sont recouvertes sur le dessus d'un engobe blanc et d'une glaçure légèrement verdâtre. Elles ont été bien tournées et bien finies.

Le lieu d'origine de ces assiettes est obscur. Barton (Barton 1977 : 66) suggère qu'elles proviennent du sud de la France. En Amérique, des assiettes de ce type ont été trouvées sur le *Machault*, à Louisbourg (Lunn 1972 : figure 2). à Michilimackinac (Miller et Stone 1970 : 56) et à Place-Royale. Au site de la Seconde Habitation de Champlain, une pièce semblable a été découverte dans le remplissage de la cave de la maison Marquis, déposé vers 1701 (Lueger 1978 : 119).

La collection inclut 5 assiettes dont une (figure 7 m) presque complète mais brûlée de façon que la surface est très décolorée. Un tesson d'une deuxième assiette présente également une surface brûlée. Le décor d'une troisième assiette (figure 17) consiste en une ligne verte sinusoïdale sur le marli, en des bandes vertes et en un cercle de petites taches brunes sur le fond (oxydes de cuivre et de manganèse). On retrouve une ligne verte sinusoïdale sur la quatrième assiette et une brune sur un fragment du marli d'une cinquième assiette.

VARIÉTÉS DIVERSES

Il reste des tessons de 18 autres objets dont nous n'avons pu identifier le type. Ils sont généralement trop incomplets pour nous permettre de reconnaître la forme et nous n'avons pas voulu ou pas pu les insérer dans des catégories de terre cuite déjà établies.

Pâte beige à glaçure verte et à glaçure jaune pâle (3 pièces)

Cette terre est beige (10YR 8/2) et contient beaucoup de sable très fin. La pâte, de texture crayeuse, a tendance à s'écailler. Une partie est recouverte d'une glaçure verte (7.5GY 6/4) et le reste d'une glaçure jaune pâle. Une forme seulement est connue : une écuelle tronconique (figure 8 a). La collection comprend une écuelle complète dont l'intérieur est

Figure 7

Dessin: F. Moyle

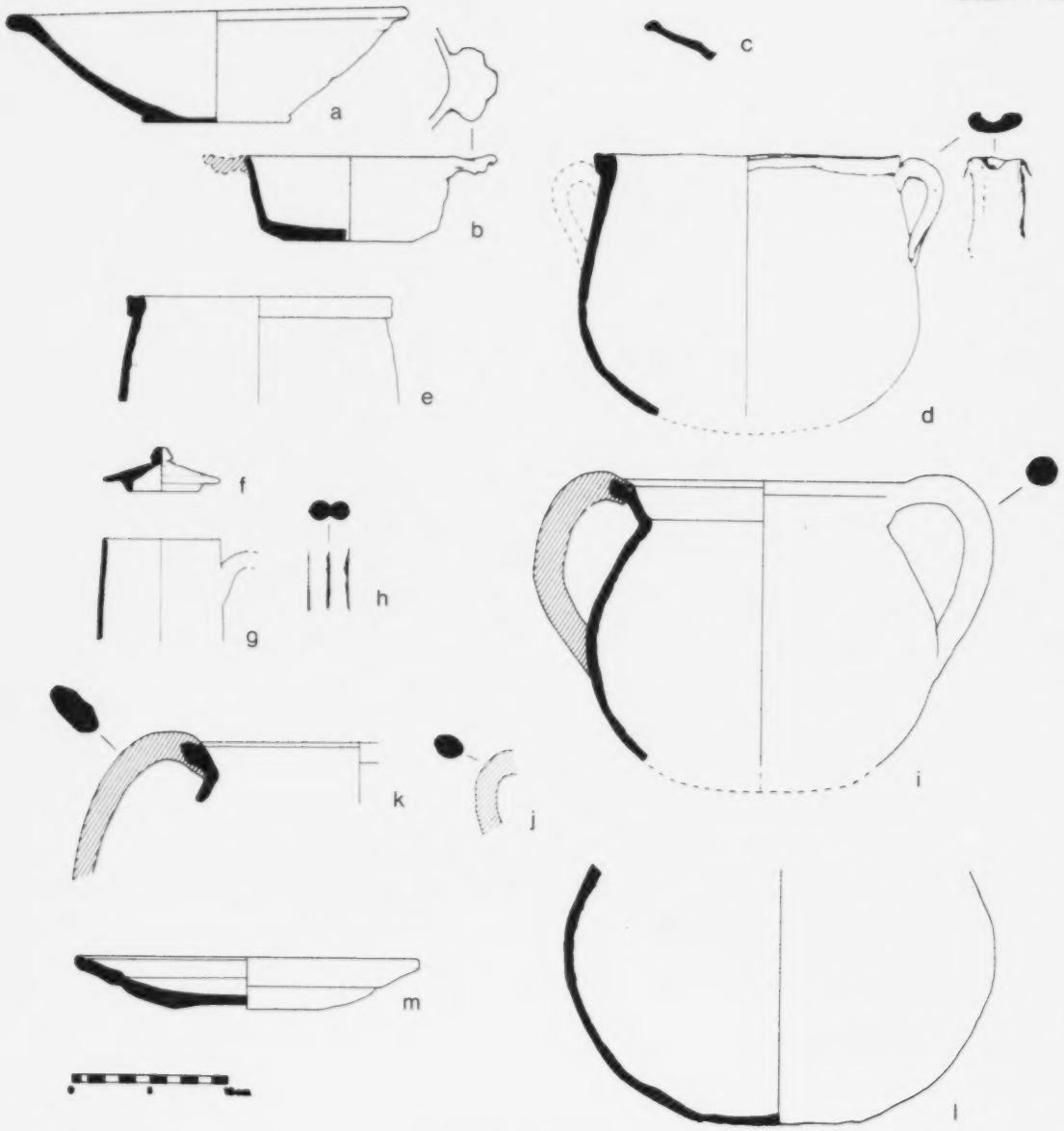

Types 6, 7, 8, 9 et 10.

a. plat, type 6.2; IL3-278
b. écuelle, type 6.2; IL1-610
c. plat, type 6.1; IL2-602
d. pot pour la cuisson, type 7; IL1-406
e. pot pour la cuisson, type 7; IL2-288
f. couvercle de cafetière, type 8; IL1-284
g. cafetière, type 8; IL1-611
h. anse de cafetière, type 8; IL1-611
i. pot pour la cuisson, type 9; IL1-408
j. anse de pot, type 9; IL1-598
k. pot pour la cuisson, type 9; IL1-290
l. pot pour la cuisson, type 9; IL2-295
m. assiette, type 10; IL3-280

recouvert d'une glaçure jaune pâle jusqu'au rebord et l'extérieur, sauf le dessous du fond, d'une glaçure verte tachetée. Deux anses provenant d'autres écuelles de même type font aussi partie de la collection : l'une est glaçurée verte comme celles de l'écuelle complète, l'autre est recouverte d'une glaçure jaune pâle.

Pâte rosée à glaçure vert foncé (1 pièce)

La pâte est de couleur rose saumon (5YR 6/6) et recouverte à l'intérieur et sur le rebord de la pièce d'une glaçure vert olive foncé (5Y 4/4). L'objet est une terrine ou un plat (figure 8 e).

Pâte beige à glaçure vert olive (1 pièce)

La pâte est de couleur beige (7.5YR 8/2) et contient des petites inclusions noires et de quartz. L'intérieur de la pièce est recouvert d'une glaçure vert olive (2.5GY 5/4). L'objet est une terrine à bec verseur (figure 8 f). On note quelques petits trous d'un diamètre de 1,7 mm percés à côté de certaines fissures, indiquant que la pièce avait déjà été brisée et réparées avant d'être jetée.

Pâte beige à glaçure incolore (1 pièce)

De toute évidence cette pâte est la même que celle du type 2; le seul tesson est recouvert d'une glaçure plombifère incolore. Cette pièce (figure 8 g) semble provenir du rebord d'une petite terrine à rebord carré, ressemblant à une autre terrine à glaçure verte (figure 4 b).

Pâte beige à glaçure verte et jaune (1 pièce)

Un tesson de terre cuite beige (7.5YR 8/2) recouvert sur le dessus d'une glaçure partiellement verte (7.5GY 6/6), partiellement jaune pâle (5Y 8/6) fait partie de la collection (figure 8 h). Son décor consiste en trois petites rosettes poinçonnées dans des pastilles minces ajoutées sous la glaçure. Il s'agit peut-être d'un fragment d'un couvercle ou de la base d'une forme inconnue (voir Schurman [n. d.] : type 12 et également Chapelot 1978b : 126).

Pâte fauve sans glaçure (1 pièce)

Il s'agit d'une terre fauve (7.5YR 6/6) dense et molle, sans glaçure. La pièce, une sorte de plat (figure 8 i), a été bien tournée.

Pâte rose orangé à glaçure jaune verdâtre (1 pièce)

La pâte est de couleur rose orangé (5YR 6/6), brun-roux à beige (2.5YR 5/6) sur une surface non glaçurée. La pâte dure et dense contient quelques petites inclusions de quartz. L'extérieur, sauf la base, ainsi que l'intérieur sont recouverts d'une glaçure qui donne une teinte jaune verdâtre (7.5YR 4/6). La glaçure contient des taches noires (figure 18), probablement produites par un saupoudrage d'oxyde de fer. La seule pièce trouvée est un pot à panse bombée à bec verseur et à manche tubulaire latéral (figure 8 j). Le bout du manche est fermé. La pièce a été bien tournée et bien finie. Il s'agit peut-être d'une bouilloire pour faire du chocolat.

Pâte orangée à glaçure brune (1 pièce)

Il s'agit d'une terre orangée (2.5YR 4/6), plus foncée sur les surfaces non glaçurées. L'intérieur est recouvert d'une glaçure brun foncé lustrée (2.5YR 2.5/2). L'unique pièce de ce type est un petit fragment d'une ouverture à rebord carré d'un diamètre d'environ 12 cm (figure 8 k).

Pâte beige à glaçure vert pâle (1 pièce)

La pâte est de couleur beige (10YR 8/2) très pâle et contient des inclusions noires très fines. Les surfaces sont recouvertes d'une glaçure jaune verdâtre (5Y 6/3) avec des taches brunes. La pièce est un fragment du rebord d'un petit récipient (figure 8 L).

Pâte jaune pâle à glaçure brune (1 pièce)

La pâte est de couleur jaune pâle (5Y 8/2) et sa surface est recouverte d'une glaçure brun foncé (5YR 2.5/5). Un fragment du rebord d'un petit récipient (figure 8 m) est la seule pièce de ce type de terre.

Pâte beige à glaçure vert pâle (1 pièce)

La pâte est beige, parfois rose saumon au centre des parois épaisses (7.5YR 8/2 à 2.5YR 6/6); elle contient des inclusions rouges et de quartz. Une glaçure vert pâle décolorée et abîmée recouvre l'intérieur. Deux fragments de la paroi d'une grosse jarre constituent les seules pièces de cette catégorie. L'épaisseur des parois varie entre 6,2 et 12,2 mm.

Pâte gris-beige sans glaçure (1 pièce)

La pâte est de couleur gris-beige (7.5YR 8/1) et contient quelques petites inclusions noires, sans glaçure. L'unique pièce est un petit fragment d'un disque plat d'un diamètre de 8,7 cm : peut-être un couvercle.

Pâte rouge à glaçure incolore (1 pièce)

La pâte est rouge (10R 4/6) et la glaçure incolore. La seule pièce, un petit fragment d'une petite décoration moulée à motif à volute, mesure 26 mm x 18 mm x 3 mm.

Pâte brûlée (1 pièce)

Un fragment du marli d'un plat (figure 8 n) est trop brûlé pour nous permettre de décrire la pâte.

Pâte gris-beige sans glaçure (2 pièces)

La pâte est gris-beige très pâle, presque blanche (10YR 8/1) sur la surface intérieure et brun-roux pâle à l'extérieur (7.5YR 7/4). Elle contient quelques grosses inclusions rouges et beaucoup d'inclusions noires et rouges minuscules, sans glaçure. De longues pastilles verticales, ajoutées à l'extérieur, ont été poinçonnées à l'aide d'une roulette à motif quadrillé. La seule forme dans ce type de pâte est une grosse cruche à bec verseur tubulaire bien tournée et bien finie. Il semble y en avoir 2 exemplaires dans la collection : la partie supérieure de l'une (figure 8 b), la partie inférieure de l'autre (figure 8 c) et un fragment de l'anse de l'une ou de l'autre (figure 8 d)

Il est à remarquer que ces pièces ne proviennent pas des latrines de la maison Perthuis mais d'une autre partie du site 1QU-2154, dans un contexte du début du XIX[e] siècle. Elles sont décrites ici dans l'espoir que d'autres chercheurs puissent les identifier.

TABLEAU 1
Répartition des pièces des latrines selon la forme et le type de pâte

FORMES	TYPES												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Div.	Total	%
Assiette				1						5		6	4.1
Cafetière								1				1	0.7
Cruche		2										2	1.4
Écuelle						1					3	4	2.7
Égouttoir		1										1	0.7
Jarre											1	1	0.7
Marmite et couvercle (Huguenote ?)		2										2	1.4
Pichet		21										21	14.2
Plat	18	3				2					1	24	16.2
Poêlon					1							1	0.7
Pot	10	7					2		9		3	31	20.9
Pot de chambre		1										1	0.7
Tasse (pot ?)		1											0.7
Terrine		33	5		1						4	43	29.1
Divers		5									4	9	6.1
Total	28	76	5	1	2	3	2	1	9	5	16	148	100.1
%	18.9	51.4	3.4	0.7	1.4	2.0	1.4	0.7	6.1	3.4	10.8	100.2	%

Figure 8

Dessin: F. Moyle

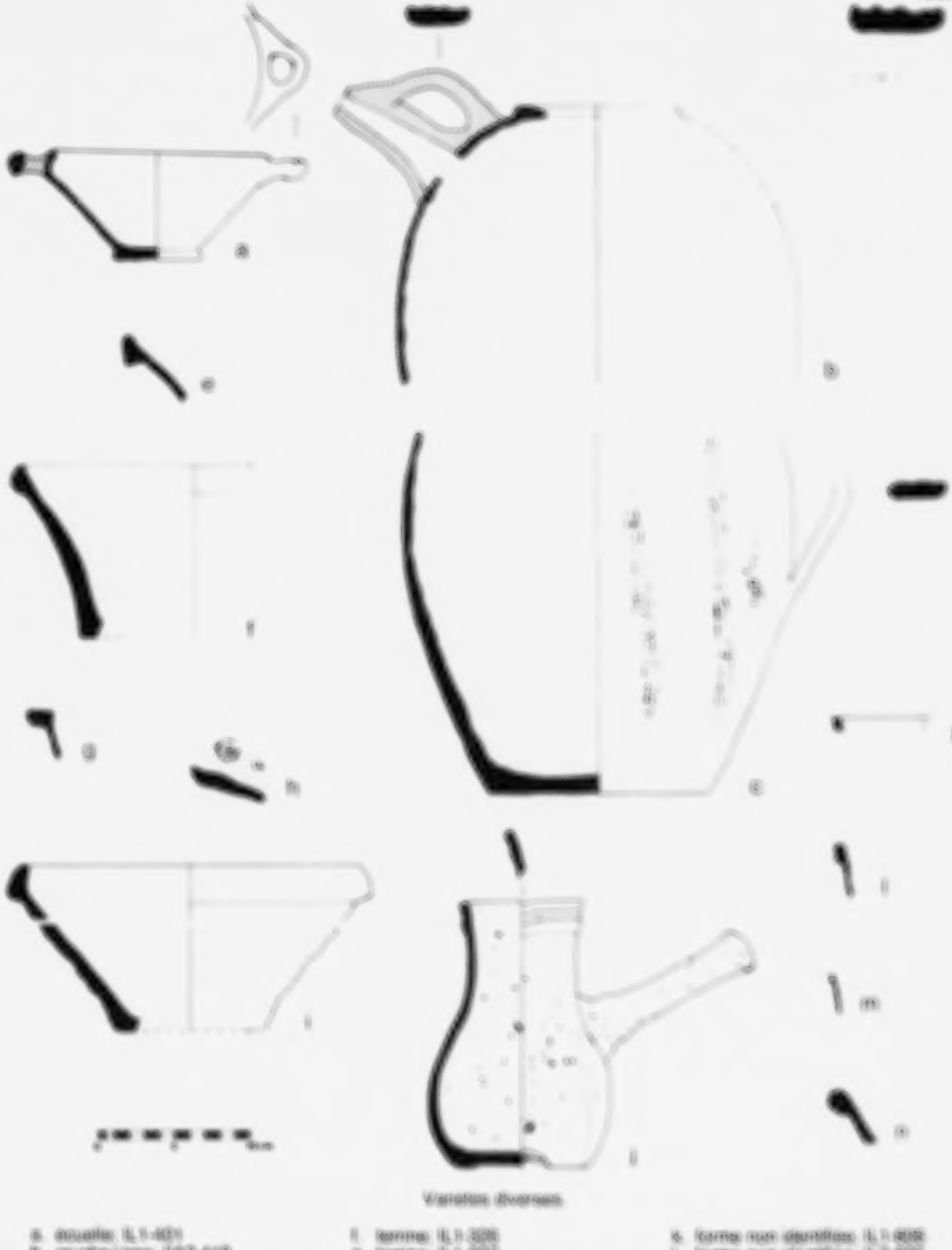

Variétés diverses

a. écuelle: IL1-631
b. cruche/jarre: IVA2-619
c. cruche: IVA2-615
d. anse de cruche: IVA2-612
e. terrine: IL1-631

f. terrine: IL1-326
g. terrine: IL1-637
h. forme non identifiée: IL3-699
i. terrine: IL1-287
j. pot: IL3-292

k. forme non identifiée: IL1-608
l. forme non identifiée: IL3-603
m. forme non identifiée: IL1-603
n. plat: IL1-632

Figure 9

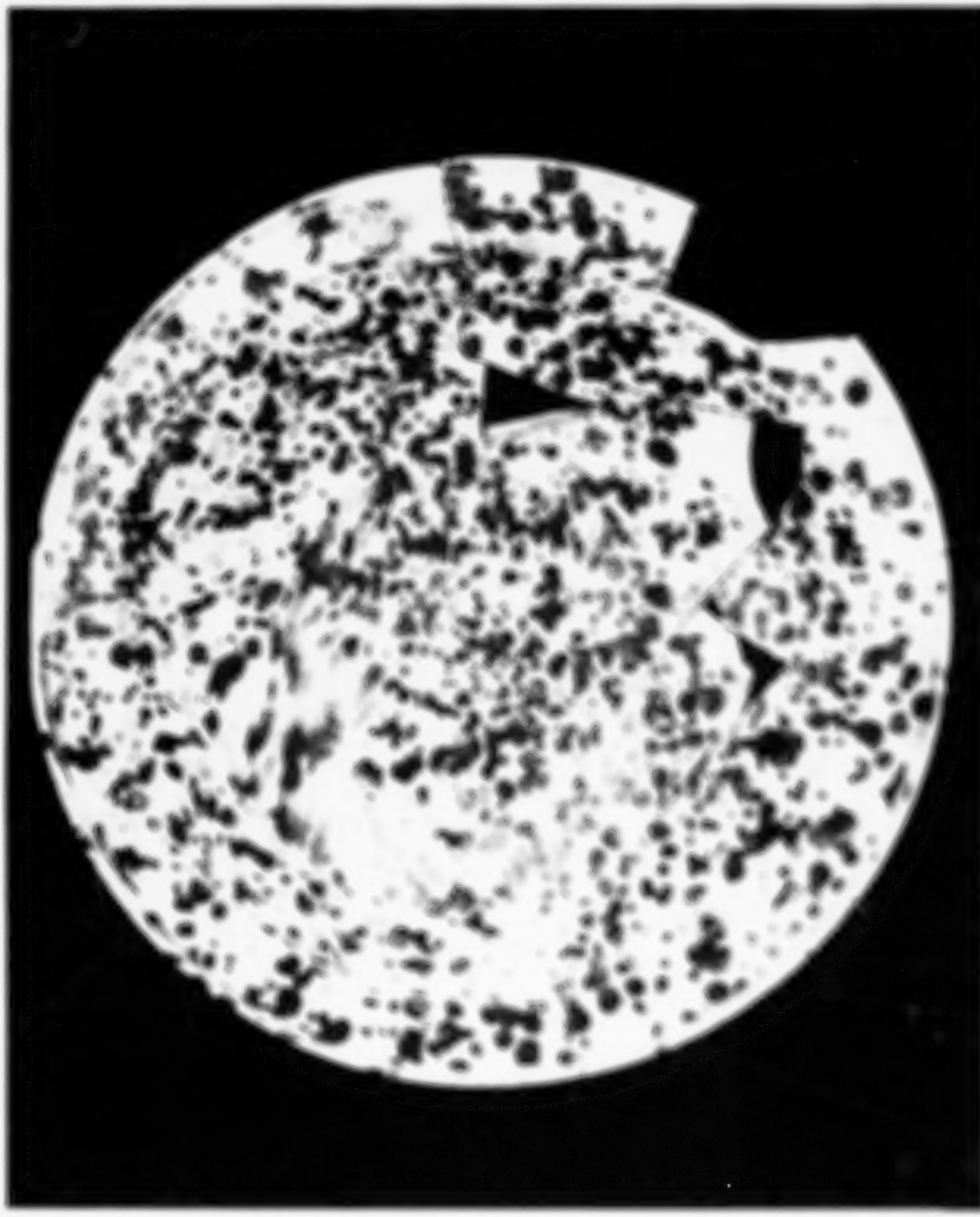

Plat, type 1.2.1.1, diamètre = 27.3 cm, [illegible] ([illegible])

Figure 10

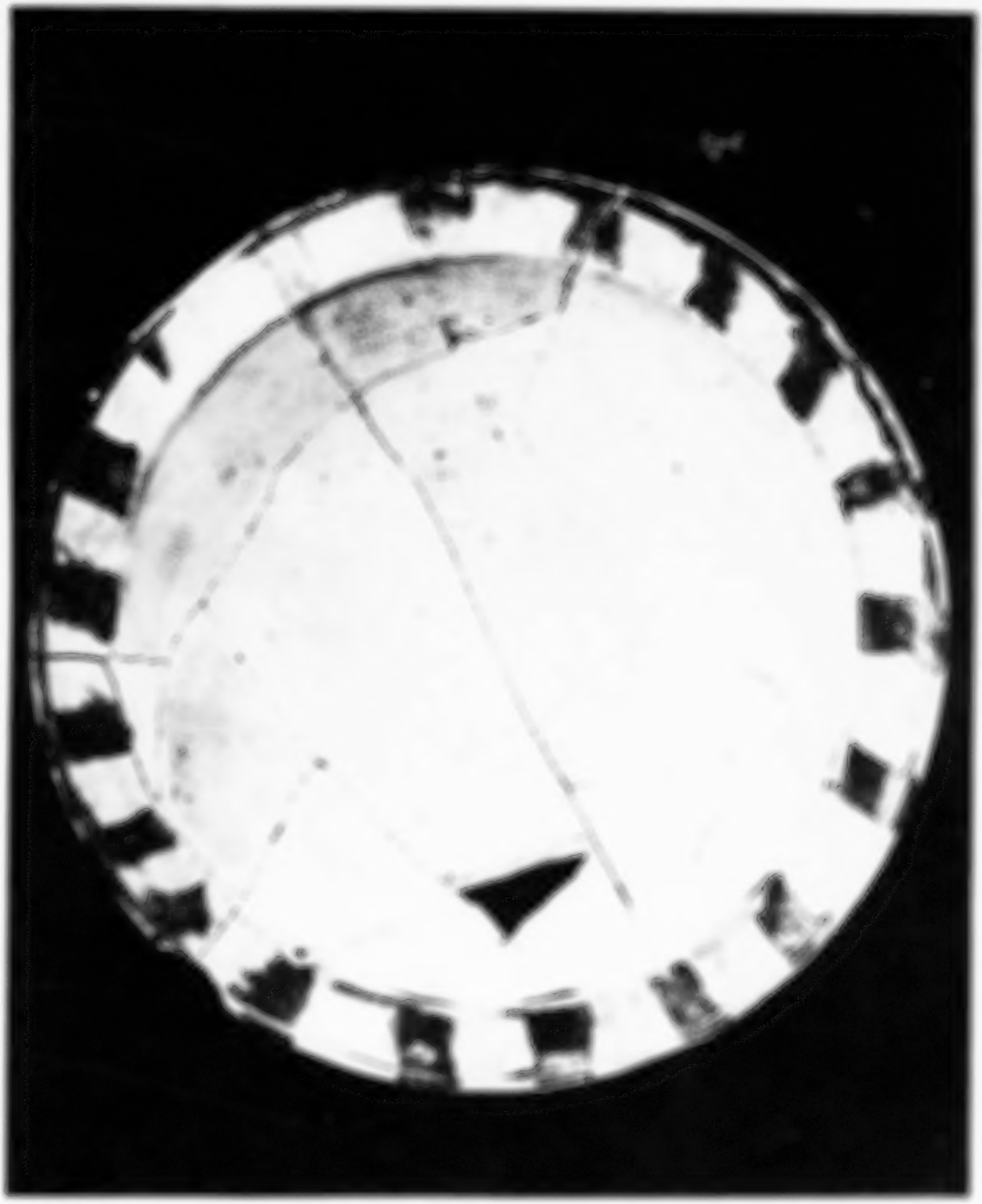

Pink type I-3 I-2 diameter = 35.0 cm. 0.0-0.02 (1626/76-3)

Figure 11

Plat. dyst. (1) (+) Hemiat. (-) Add-on. (+) Ad. (-) Mid-Rib (+)

Figure X

Fig. type XXX Vestibulum ... Ut id est convallis malesuada.

Figure 15

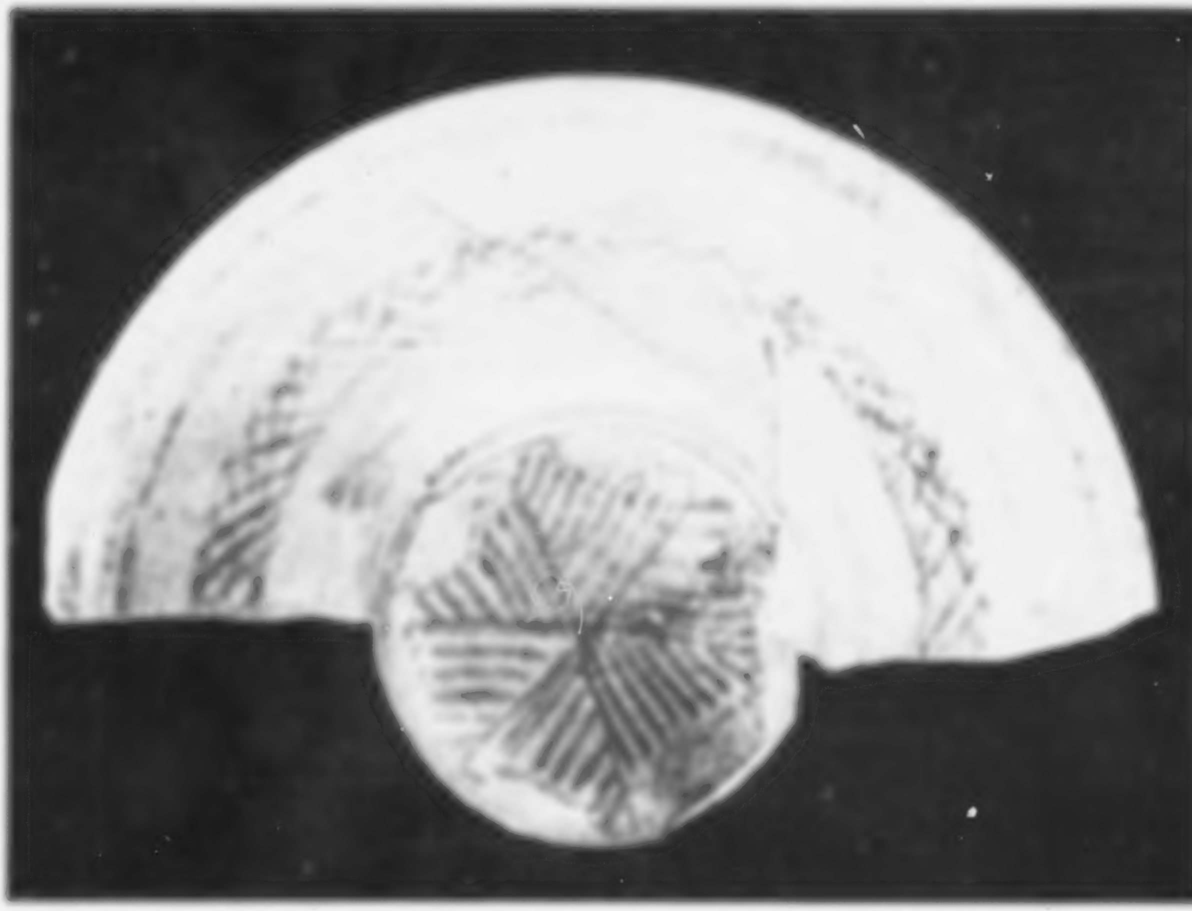

[illegible]

Figure 14

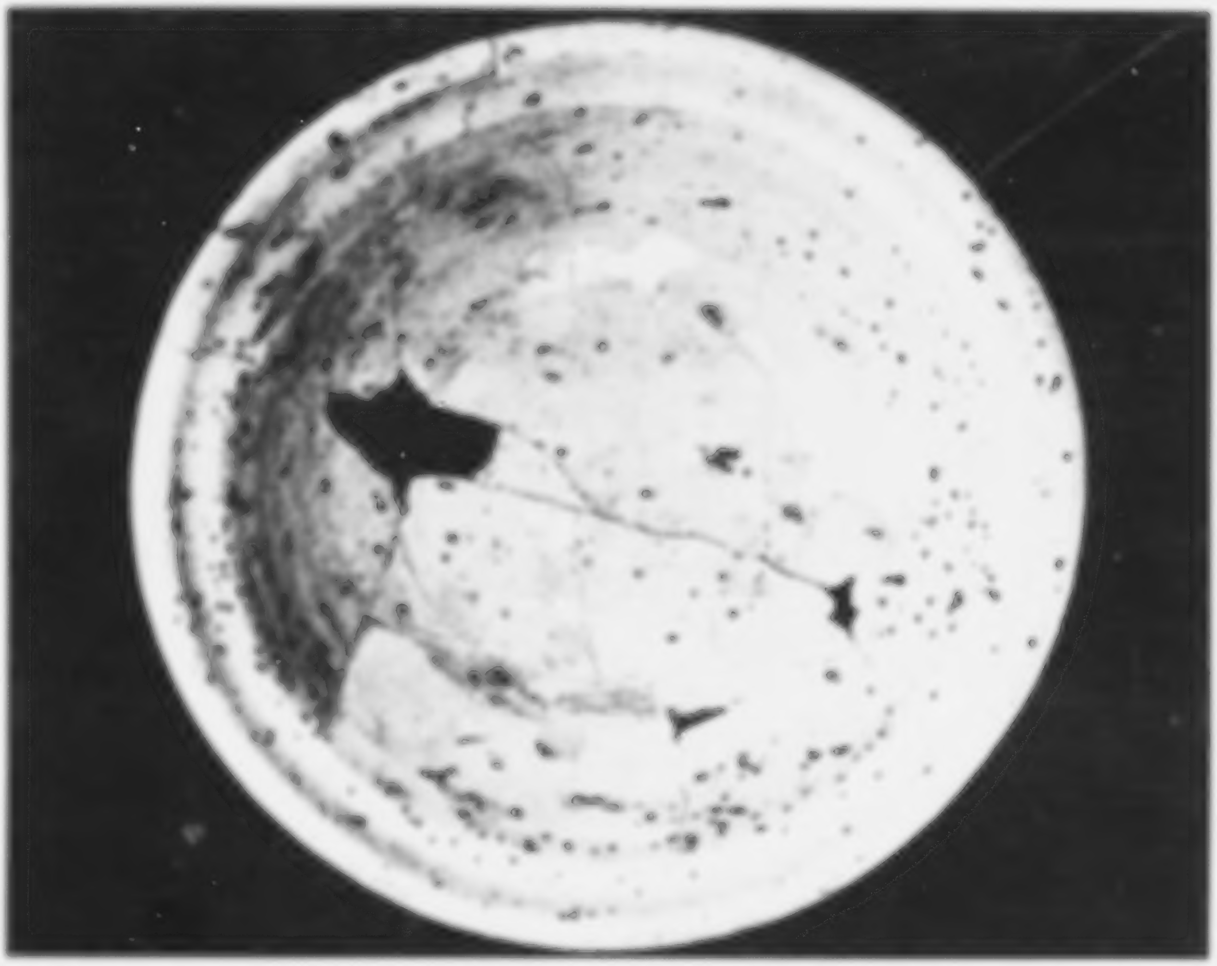

Terrine, type 3; diamètre = 26,8 cm; 5J-300 (1980R2-12)

Figure 15

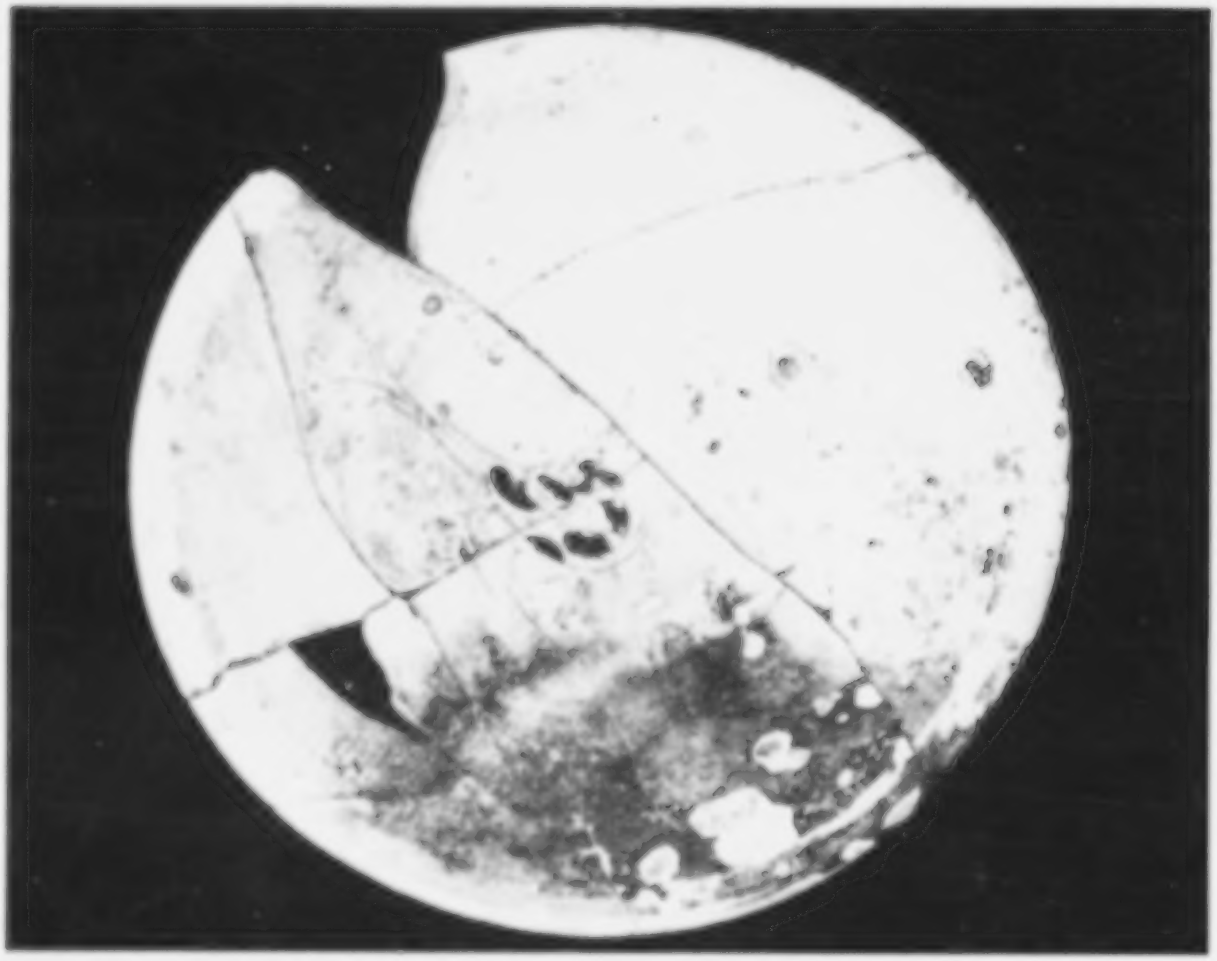

Pat. type 6.2. diametre = 26.0 cm. IL3-276 (1980R2-3)

Figure 16

Cafetière, type 8 (voir figure 7g). IL1-297 (1980R2-11)

Figure 17

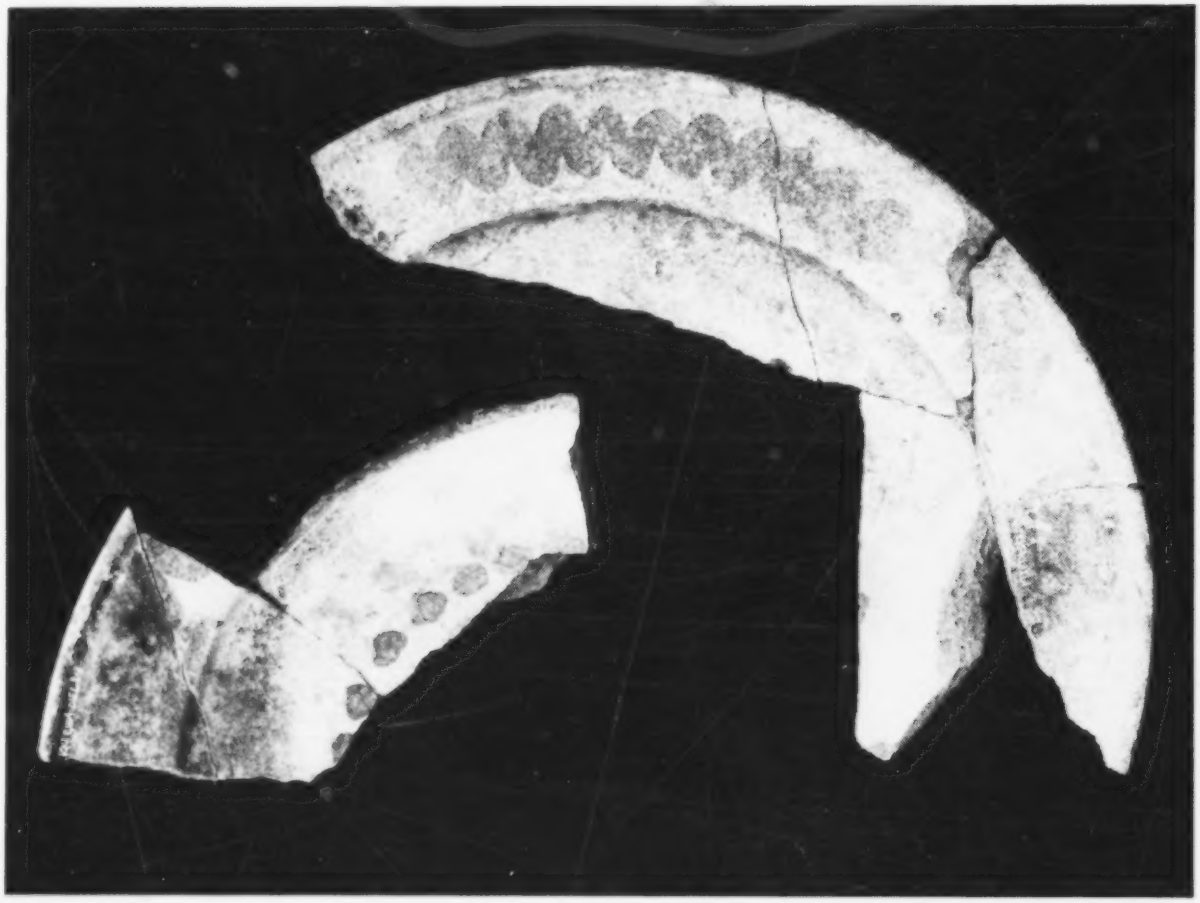

Assiette, type 10; diamètre = 22 cm; IL3-285 (1980R2-10)

Figure 18

Pot, variété diverse; hauteur = 17,6 cm; IL3-292 (1980R2-5/6)

Figure 19

Les latrines de la maison Perthuis, vue vers le Sud; (1975R118-16)

LES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS

Cette partie de l'étude a pour but de voir si les inventaires après décès du Régime français pourraient apporter des informations utiles à une problématique d'ordre archéologique.

Un inventaire après décès consiste en une description des titres, des papiers et des biens meubles et immeubles d'une personne défunte; ce document est rédigé par un notaire à la suite d'une demande des parties intéressées. Selon la Coutume de Paris, un inventaire après décès est normalement dressé seulement lors de la dissolution d'une communauté de biens, afin de régler un héritage. Il n'est pas nécessaire dans le cas d'autres types de contrats de mariage ni pour un contrat en communauté de biens s'il n'y a pas de biens ou de dettes (Jean-Gendreau 1976 : 19; Genêt 1977 : 3). Un inventaire après décès comprend généralement une liste des biens énumérés par le notaire dans l'ordre et selon la pièce de la maison où ils ont été trouvés, et une évaluation de la valeur des objets, l'usure de ceux-ci entrant en ligne de compte. Cette valeur est généralement estimée par un ou des huissiers qui travaillent avec le notaire.

Les 77 inventaires après décès de locataires et de propriétaires de maisons situées à Place-Royale qui constituent l'échantillon de cette étude englobent la période de 1662 à 1759. Dans chacun figuraient des pièces de terre cuite. Plusieurs autres inventaires de la même période n'en mentionnaient aucune.

La très grande majorité des gens dont les biens furent inventoriés sont des bourgeois assez riches : marchands, négociants, hauts fonctionnaires, professionnels et officiers militaires. Nous n'avons noté que 13 artisans, ou épouses d'artisans, et habitants qui auraient résidé à Place-Royale. La majorité de ces artisans étaient des maîtres de leur métier. Notre échantillon représente donc une population assez restreinte et non pas l'ensemble de la société de l'époque.

Nous avons dépouillé les inventaires en retenant tous et seulement les items où les mots « terre » ou « poterie » figuraient. Nous avons également retenu les mentions de pièces « vertes », présumant qu'il était peu probable qu'il s'agisse d'autre chose que de la terre cuite grossière à glaçure verte. En écartant les cas douteux, nous avons identifié 1669 pièces de terre cuite grossière. Nous avons organisé les données brutes en plusieurs tableaux dans le but de voir si les inventaires pouvaient apporter des réponses aux

questions suivantes : Quelles formes de terre cuite étaient connues à l'époque ? La fréquence de certaines formes changeait-elle au cours des années ? Quelles variétés de terre cuite étaient connues ? Quelles formes étaient fabriquées et en quelles variétés de terre ? À quoi les pièces servaient-elles ? Dans quelles parties de la maison les pièces de terre cuite étaient-elles utilisées ? Combien les diverses formes valaient-elles, et y avait-il des changements dans l'évaluation de certaines formes au cours des années ?

Avant de tenter de répondre à ces questions, il serait utile de faire quelques observations générales. Les notaires, il va sans dire, n'ont pas rédigé ces inventaires en prévoyant qu'on allait un jour les utiliser comme référence pour des études sur les terres cuites grossières. Les données sont très souvent très sommaires et pêle-mêle, de sorte que nous ne pouvons en tirer que peu d'informations. Par exemple, il était fréquent de regrouper plusieurs objets différents, parfois de matériaux différents, et de les évaluer à un prix global; l'évaluation comprenait même parfois le contenu de certains récipients. Nous ne connaissons donc, dans ce cas, ni le nombre d'objets pour chaque forme, ni leur valeur. Plusieurs termes courants tels que « petit », «moyen », « grand », « méchant » et « vieux » n'indiquent rien de précis si nous ignorons le standard employé.

Nous constatons également qu'une comparaison poussée des terres cuites avec les pièces de faïence, de grès, d'étain, d'argent, de cuivre, de laiton, de fer blanc, de verre et de bois ferait l'objet d'une étude en soi. Nous nous sommes donc contentés de présenter tout simplement un sommaire de l'inventaire de Charles Perthuis (tableau 6), sans vouloir affirmer qu'il soit nécessairement représentatif ou typique.

La répartition des formes

Trente-quatre formes différentes sont mentionnées parmi les 1669 pièces en terre. Cependant, nos données statistiques ne comprennent pas la totalité des pièces de terre cuite comprises dans les inventaires. De nombreuses pièces étaient probablement en terre cuite mais nous ne les avons pas retenues parce que les mots « terre » et « poterie » n'apparaissaient pas.

Selon le tableau 2, les plats constituent la catégorie la plus importante, avec 573 pièces, suivis des pots (297 pièces), des terrines (245 pièces), des assiettes (179 pièces) et des cruches (161 pièces). Aucune autre forme ne représente plus de 2 % du total, et plusieurs ne sont mentionnées qu'une seule fois : bouteille, canette, couvre-plat, passoire, piscine,

pot de chambre, réchaud, saladier, sucrier et théière. Un couvercle seul n'est mentionné qu'une fois, mais on relève plusieurs mentions d'autres formes « avec leur(s)/son couvercle(s) : une écuelle, 25 huguenones et 7 soupières. Vingt-neuf des 31 tasses sont également accompagnées de leur soucoupe ou « coupe », mais nous n'avons pas compté ces dernières dans les tableaux.

En faisant la comparaison entre le pourcentage des diverses pièces dans les inventaires (tableau 2) et celui de notre collection (tableau 1), nous constatons certaines ressemblances. Les terrines, les pots et les plats sont les formes les plus nombreuses dans les deux cas, quoique dans un ordre différent. Les pièces des latrines se divisent en terrines (29,1 %), pots (20,9 %) et plats (16,2 %); celles des inventaires en plats (34,3 %), pots (17,8 %) et terrines (14,7 %). De tels écarts sont prévisibles, étant donné les problèmes d'interprétations des inventaires et l'échantillon restreint des latrines.

Nous pouvons également comparer les formes spéciales mentionnées dans les inventaires et celles de la collection des latrines : elles sont peu nombreuses dans les deux cas, même si les inventaires en mentionnent une variété beaucoup plus grande. Enfin, il nous est permis de suggérer que la collection des latrines n'est pas atypique des formes courantes durant le XVII^{e} et le XVIII^{e} siècle; de même notre terminologie correspond assez bien avec celle employée à l'époque.

Une grande différence apparaît pourtant entre les pourcentages des cruches et ceux des pichets. Les cruches de la collection des latrines comptent pour seulement 1,4 % du total et les pichets pour 14,2 %. Par contre, dans les inventaires, les cruches représentent 9,6 % des pièces et les pichets n'y figurent presque pas : nous n'en avons trouvé qu'une seule mention, là où le notaire a noté 34 « pots ou pichets » (Barbel : 1735). Dans les tableaux, nous avons compté ces pièces avec les pots. Il est donc fort possible que la forme que nous avons définie comme « pichet » ait porté le nom de cruche et/ou pot à l'époque.

Une autre forme qui retient notre attention est celle du contenant avec couvercle; nous l'avons appelé marmite (type 2, figure 5 L). Il se peut que ces marmites aient été connues sous le nom de « huguenones » à l'époque. Une huguenone est une marmite en terre sans pied ou à pieds très bas. Nous avons trouvé 33 huguenones dans les inventaires, dont 25 avec leur couvercle, mais par contre, aucune mention de marmite en terre à part un pot qui servait de marmite (tableau 5).

TABLEAU 2
Nombre d'unités pour chaque forme selon le type de terre cuite grossière (inventaires après décès)

Formes	Terre/poterie												
	d'Angleterre	de Hollande	de Bordeaux	de La Rochelle	de Flandres	du pays	verte[1]	brune[2]	grise	jaune[3]	vernie[4]	terre[5]	Total	%
Assiette												1790	1790	60,7
Bénitier												6	6	0,2
Bouteille												1	1	0,0
Broc											1	6	7	0,2
Cafetière												6	6	0,2
Canette	1												1	0,0
Casserole												5	5	0,2
Chandelier												2	2	0,1
Coquemar							6				1	17	24	0,8
Couvercle								1					1	0,0
Couvre-plat								1					1	0,0
Cruche		3					29				102	25	161	5,6
Écuelle								1				2	3	0,1
Égouttoir												101	101	3,6
Flacon												5	5	0,2
Gobelet		3							12				15	0,5
Huguenote		2							1	1	26	5	35	1,2
Jarre							1				2	8	11	0,4
Jatte		3											3	0,1
Pissotte											1		1	0,0
Plaque												1	1	0,0
Plat				60			14	14			110	606	777	26,3
Pot		5	50		14			12			77	176	287	17,6
Pot de chambre												1	1	0,0
Réchaud												1	1	0,0
Saladier								1					1	0,0
Soucoupe*		1						14	1			17	33	1,1
Soupière								6	1		2	2	11	0,4
Sucrier								1					1	0,0
Tasse*								17				16	33	1,1
Terrine			8			6	20		1	1	12	202	249	8,4
Théière		1											1	0,0
Urne												2	2	0,1
Vinaigrier		2										1	3	0,1
Total	1	18	67	60	14	6	82	68	16	2	329	2 087	2 950	100,0
%	0,0	0,6	2,3	2,0	0,5	0,2	2,8	2,3	0,5	0,1	11,2	70,7	100	—

1. Terre verte inclut : de terre verte ; verte ; verte de terre.
2. Terre brune inclut : terre brune ; terre brune et vernie ; terre vernie brune.
3. Terre jaune inclut : terre « jaune ».
4. Terre vernie inclut : terre vernissée ; vernie et de terre.
5. Terre inclut : terre grosse ; terre ordinaire ; terre commune.

* Dans la majorité des cas, il est fait mention des soucoupes ou « coupes » accompagnant les tasses ; dans ce tableau, les soucoupes et « coupes » ne sont pas comptées dans la catégorie soucoupe.

Enfin, les poêlons en terre sont décrits des inventaires, bien que les noms en aient été certains au métal. Ce que nous avons appelé un poêlon (type 5, figure 6 g) était pour être connu sous un autre nom au XVIII^e^ siècle, par exemple celui de « coquemar ».

Les variétés de terre cuite

Quand cela était possible, les variétés de terre cuite notées dans le tableau 2 ont été réparties selon soit le lieu d'origine, soit la couleur. Les classes sont mutuellement exclusives, c'est-à-dire les pièces de terre cuite ne sont presque jamais décrites par plus d'un adjectif (par exemple, on n'a jamais retrouvé un pot en terre verte de Bordeaux). En fait, une seule mention est décrite par deux qualificatifs : un couvre-plat brun de terre vernie (Barolet : 1788); cette pièce a été comptée seulement avec les pièces de terre brune.

Les données du tableau 2 démontrent que généralement les notaires ignoraient le lieu d'origine des pièces selon qu'ils n'y attachaient pas beaucoup d'importance. Dans la très grande majorité des cas (82,3 %), le lieu d'origine n'est pas indiqué; d'autre part, rien ne nous garantit que les identifications soient correctes. Contre 1087 pièces de « terre », de « terre grosse », de « terre commune » ou de « terre ordinaire », nous n'avons que 60 pièces de terre de La Rochelle, 67 de Bordeaux, 18 de Hollande, 8 « du pays », 2 de Flandres et une d'Angleterre.

Si nous répartissons les pièces identifiées d'après leur origine, celles de la France sont les plus communes avec La Rochelle et Bordeaux en tête. Cependant, il faut noter que les 60 plats « en terre poterie de La Rochelle » proviennent d'un seul inventaire (Barbé : 11 janvier 1728); ils auraient été trouvés dans le grenier d'un receveur de l'Amirauté. De telles concentrations ont tendance à fausser les statistiques, parce que nous faisons la comparaison entre des biens en entrepôt d'une part, et des biens en service dans les maisons d'autre part. Par ailleurs, il se peut que Bordeaux et La Rochelle n'aient été que les ports d'embarquement pour des produits de l'arrière-pays (ex. la Saintonge). D'autre part, nous ne pouvons pas présentement associer la poterie de Bordeaux ou de La Rochelle avec un type connu de Place Royale. Ceci vaut pour la poterie de Flandres.

Les pièces de terre de Hollande sont assez bien représentées : 18 pièces ou 1,1 % du total. Il a été supposé plus haut que les gros pots à deux anses (type 9) provenaient de Hollande (Schurman : communication personnelle); ceci est loin d'être certain. À notre connaissance, personne n'a réussi à identifier des pièces de terre hollandaise dans les

collections de Place Royale. Ceci est probablement dû à un manque d'expertise, plutôt qu'à l'absence de pièces de ce type, si nous nous fions aux données des inventaires.

La « petite commerce de terre d'Angleterre » notée en 1702 (Chamblain : 10 juin 1702), ne peut non plus être associée avec une variété comme à Place Royale, où le très grand nombre de formes et de terres cuites anglaises. La poterie « du pays », quant à elle, peut provenir de la Nouvelle-France, mais il est également possible qu'il s'agisse d'un produit rural européen.

Si nous classons les variétés de terre par couleur, nous pouvons en distinguer quatre : verte (65 objets), brune (60 objets), grise (16 objets) et jaune (2 objets). Pour faire des associations valables, il nous faudrait savoir s'il s'agit de la couleur de la terre ou de celle de la glaçure. Dans le cas de la terre verte, il s'agit évidemment d'une glaçure, mais pour les autres, il nous manque des données précises. La « terre brune » pourrait correspondre à la terre cuite d'Albisola et une terre cuite grossière à glaçure incolore. De même, la terre grise pourrait être du grès allemand et la terre jaune correspondre à plusieurs variétés de pâtes pâles avec glaçures incolores (par exemple des pièces provenant de Beauvais et de la Saintonge, comme dans la collection des lattes de la maison Forbin).

Finalement, les catégories « terre verte » et « terre » ne nous indiquent presque rien, sinon que la description de pièces de terre cuite n'était pas une préoccupation majeure des notaires et des huissiers de l'époque.

En comparant notre collection avec les données des inventaires après décès, nous notons qu'au moins 92,8 % des pièces des lattes (155 objets sur 168) proviennent de France, surtout du Sud-Ouest. Cette prédominance correspond assez bien avec les informations que l'on tire des inventaires après décès, mais nos analyses aux rayons X pourraient nous permettre d'aboutir à des conclusions plus fines.

Les formes et les variétés

En examinant les rapports entre certaines formes et la variété de terre, nous constatons que dans la majorité des cas, la plupart des pièces sont tout simplement « de terre » ou de « terre verte ». Les exceptions attirent davantage notre attention. La seule et unique cuvette est en terre d'Angleterre, la couvre-plat, le couvercle et l'écuelle sont en terre brune, les 15 gobelets sont soit en terre de Hollande, soit en terre grise, les 3 jattes en terre de Hollande et le chaudron en terre brune. Un des 55 couscoupous, le ramier et 17 tasses, toutes

Mettre comme sous-sol, sur ce sous-bassin, la bande de 5 km. L'imaginer en sous-sol. Bien, certains livres semblent correspondre à ces valeurs de sous-pièces en particulier. Au globules sont en sous-pièce sous-monnaies de Hollande. Les imaginer sous-pièce typiquement hollandais et la nouvelle à sol[illegible] sous-pièce et sous-sol en constitue surtout de sous-livres. Il nous manque des données sur les sous-sols hollandaises, mais nous pouvons supposer que les pièces de sous-livres contenues soutiennent en sous-sol Utilisés. En effet, une solution en sous-sol Utilisés fait partie de la collection des sommes de la maison Pyrénées type 01. Cependant, il se peut que les sous-sols de sous-livres soient de la bonne livre (sol sont mal identifiés).

D'autres associations sont également possibles. Les 39 pour un sous-sol Hollandais correspondent plus-tôt aux pots globulaires de sous-type 1. Les 40 pour un sous-pièces de La Rochelle à des pots de sous-type 1 ou 2. Les 15 sur[illegible] un « sous-sol » et les 102 un « sous-sol » à un pot[illegible] de type 2. Mais ce ne sont que des hypothèses, et il nous faut attendre que la rapprochement de temps et de type de monnaies et[illegible] pour les inventaires n'apporte un de bon éléments pour nous aider.

L'évolution et la fréquence des pièces

Il faut nous d'abord signaler les problèmes concernant l'interprétation des données. En effet, il nous manque trop de données pour pouvoir tirer des conclusions statistiquement valides au sujet de plusieurs des livres. Bien sûr nos exemplaires se répètent une pièce différent une analyse valable. Il serait risqué par exemple de conclure que la bouteille et la pot de chambre étaient des livres typiques du XVIIIe siècle, sous-livres que nous n'avons trouvé qu'un exemplaire de chacun. Lorsque nous connaissons que seulement 1,5 % des pièces ont été trouvées dans les inventaires du XVIIIe siècle, alors que 7% 1 % d'entre elles figurent dans les inventaires datant de 1710 à 1750, un problème de validité statistique paraît plus évident.

La terminologie constitue aussi un problème. Nous ne pouvons présumer qu'un livre donné était toujours identifié par le même nom, quel en soit[illegible] par exemple, aux différentes régions de la France. On peut aussi légitimement imaginer que certains livres ont évolué au cours des années, tout en restant le même sous-pièces. Tout cela à interprétation est donc[illegible].

Le tableau 3 illustre la répartition des pièces des inventaires selon les années, de 1663 à 1759. Vu le nombre restreint d'inventaires du XVII[e] siècle, nous les avons rassemblés, ceux du XVIII[e] siècle sont regroupés en décennies.

Certaines formes semblent se trouver de façon constante dans les inventaires des XVII[e] et XVIII[e] siècles : les cruches, les plats, les pots et les terrines. Par contre, les assiettes, les bolées, les coquemars, les égouttoirs, les huguenotes et les jattes sont plus typiques du XVIII[e] siècle et surtout du deuxième quart du siècle. Les cafetières, les soucoupes et les tasses à café semblent plutôt caractéristiques du milieu du XVIII[e] siècle. Quant aux autres formes, l'échantillon est trop restreint pour en dire davantage.
Dans la collection provenant des latrines de la maison Perthuis, nous constatons la présence d'assiettes, d'une cafetière, d'un égouttoir et peut-être de huguenotes et d'un coquemar. Si nous pouvons nous fier aux statistiques tirées des inventaires, nous pouvons conclure que notre collection provient du XVIII[e] siècle et probablement du deuxième ou du troisième quart du siècle.

TABLEAU 3
Répartition des pièces par regroupement d'années (inventaires après décès)

PÉRIODES	1667-1699	1700-1709	1710-1719	1720-1729	1730-1739	1740-1749	1750-1759	Total
Nombre d'inventaires	9	7	11	14	11	12	13	77
FORMES								
Assiette			4	135	26		14	179
Bénitier	1					3		4
Bouteille	1							1
Bols		1	2	1		1		5
Calices					1	1	2	4
Cafetière		1						1
Casserolle						1	2	3
Chandelier						2		2
Cuillerons			2	8	1	6	1	18
Couvercle							1	1
Couvre-plat							1	1
Cruche	1	1	17	18	92	16	12	161
Écuelle			1				2	3
Fontaine			1	4	1	4		10
Heurte	1							1
Corbeille			1		2		10	13
Huguenote			1	1	24	1	2	33
Jatte		1	1		2	5	4	13
Jatte			1					1
Passoire							1	1
Poêlon							1	1
Pot	5		7	79	204	242	36	573
Pot	6	29	17	15	97	91	42	297
Pot de chambre	1							1
Réchaud						1		1
Saladier							1	1
Soucoupe*			1		6	11	11	33
Soupière					2	4	5	11
Sucrier							1	1
Tasse*						19	12	31
Timbre	1	8	24	13	29	81	89	245
Théière							1	1
Urne					1			1
Vinaigrier			1					1
Total	21	43	89	336	492	493	255	1669
%	1.3	2.6	5.3	16.5	29.5	29.5	15.3	100 %

* Dans la majorité des cas (5 sur 6), il est fait mention des soucoupes ou « coupes » accompagnant les tasses; dans ce tableau, les soucoupes et « coupes » ne sont pas comprises dans la catégorie soucoupe.

La fonction des pièces

La très grande majorité des formes en terre cuite seraient associées à des activités domestiques, surtout à la préparation, à la cuisson, à la consommation et à l'entreposage d'aliments. Généralement, les pièces ont des équivalents modernes et il n'est pas difficile de leur assigner une fonction. Pour 15 des 34 formes notées, la fonction est indiquée par le nom même : bénitier, cafetière, chandelier, etc. Pour les autres, comme les jarres ou les assiettes, la fonction est plus ou moins définie par les particularités de la forme. Pour certaines formes plutôt polyvalentes — pots, cruches, terrines, etc. — l'usage pouvait varier beaucoup dans le temps et selon les utilisateurs.

Le tableau 4 constitue une liste de tous les items où il est fait mention d'une fonction spécifique. En fait, ce tableau comprend deux classes, soit les pièces contenant quelque chose d'une certaine valeur, soit les pièces qui auraient été fabriquées pour une fonction particulière. Nous aurions pu faire des classes à part avec ces dernières formes (tasses à café, terrines à savonner, etc.) comme nous avons fait avec le pot de chambre. Cependant, il n'était pas facile de distinguer entre un usage propre à la forme et un usage qui dépendait de l'utilisateur pour certaines des pièces. Nous avons donc décidé d'éviter la multiplication des formes distinctes et de classer ces objets avec les pièces contenant des produits.

Les cruches relevées dans les inventaires (tableau 4) servaient surtout à entreposer de l'huile, soit de l'huile d'olive, soit de l'huile à brûler. Une seule contenait du vinaigre. Étant donné qu'il y avait dix livres d'huile dans une cruche et à peu près autant dans une autre (« pesant net... quatorze livres »), ces récipients devaient avoir une capacité d'au moins 4 ou 5 litres. Des deux jarres, l'une contenait de l'huile à brûler et l'autre était utilisée pour de l'eau. Les pots contenaient soit du beurre (2 pots dont un contenant 10 livres de beurre; celui-ci aurait une capacité d'au moins 4,7 litres), soit de la confiture (26 pots), soit de la crème (2 pots), soit de la cassonade (un pot d'une capacité d'au moins 1,4 litres), soit du saindoux ou de la graisse (2 pots dont l'un d'une capacité d'au moins un litre et l'autre d'au moins 3 litres). Il semble donc que les cruches et les jarres servaient surtout pour entreposer des liquides et les pots pour des aliments visqueux.

Quant aux autres formes conçues pour des usages particuliers, les inventaires comprennent 14 pots à soupe ou à potage, un pot à eau, un pot pour marmite, peut-être les 26 pots à

confitures déjà mentionnés, 29 tasses à café avec leur soucoupe, 18 terrines « de Rebus » (servant aux rebuts ou destinées au rebut ?) et 2 terrines à savonner.

Dans deux cas nous pourrons tenter d'appliquer les données précédentes à notre étude des pièces provenant des latrines de la maison Perthuis. Premièrement, le fait que les cruches contiennent surtout des liquides suggère une forme à goulot assez étroit, ce qui renforce l'argument que les pichets de notre collection (type 2, figures 5 h et 5 i) seraient compris dans les « cruches » dans les inventaires. Deuxièmement, les grosses terrines à deux anses (type 2, figures 4 j et 4 k) étaient peut-être des terrines à savonner.

TABLEAU 4
Types d'usages pour certaines formes (inventaires après décès)

MENTIONS D'EXEMPLAIRES	RÉFÉRENCES	NOMBRE
CRUCHES		
dans laquelle il y a dix livres d'huille d'olive	Rivet : 21 mai 1710	1
à l'huille d'ollive	Panet :1717	1
pleine d'huille d'olive pesant net suivant lEtiquet quatorze livres	La Cetière : 1722	1
dans laquelle il y a environ deux livres d'huille d'olive	Boisseau : 1732	1
servant à mettre de l'hile	Barbel : 1726	1
servant à mettre de l'huile à brûler	Louet : 1er juin 1722 Boisseau : 1732 Barolet : 6 mars 1747 Barolet : 1750	2 1 1 1
servant au vinaigre	Louet : 1726	1
JARRES		
contenant sept pots d'huille à brusler	Chambalon : 1702	1
a mettre de leau	Dubreuil : 15 décembre 1718	1

TABLEAU 4 (suite)
Types d'usages pour certaines formes (inventaires après décès)

POTS		
dans lequel il y a environ dix livres de beure	Duquet : 1676	1
a mettre du beurre	Barolet : 1746	1
dans lequel il y a environ trois ou quatre livres de cassonade	Boisseau : 1732	1
dans l'un desquels est environ deux livres de sindou	Panet : 1750	1
dans lequel il y a environ six livres de graisse gaté	Panet : 1750	1
à confitures	Chambalon : 1702 Dubreuil : 1729 Hiché : 1732	6 8 12
a mettre de la crème	Louet : 1739	2
a faire la soupe	Dubreuil : 19 décembre 1718	2
a soupe	Barolet : 1743	4
petits pots de terre de Bordeaux pour potager	Barolet : 1743	8
pour marmitte	Hiché : 1732	24
a Leau de terre de flandres	Hiché : 1732	1
COQUEMAR		
servant a l'huile de poisson	Pinguet : 1743	1
TASSES		
à café en terre brune avec soucoupe	Barolet : 6 mars 1747 Barolet : 1752 Decharnay : 1757	5 6 6
à café avec « coupes »	Pinguet : 1740 Boucault : 1742	6 6
TERRINES		
de Rebus	Boisseau : 1742	7
a savonner	Panet : 1750 Panet : 11 février 1758	1 1

La répartition des formes selon les pièces de la maison

Le tableau 5 représente la répartition des terres cuites selon leur forme et selon la pièce de la maison où elles ont été trouvées lors de l'inventaire. Nous avons pu retenir 1441 items avec cette indication.

Nous constatons que la plus grande partie des terres cuites, 49,3 %, a été trouvée dans les chambres. Plus polyvalentes à l'époque qu'aujourd'hui, celles-ci pouvaient servir de chambre à coucher, de salle à manger et de salon. Il est donc peu surprenant que beaucoup d'assiettes, de cafetières, d'écuelles, de gobelets, de plats, de soucoupes, de soupières et de tasses aient été trouvées à cet endroit. La présence de plusieurs buées, coquemars, cruches, égouttoirs, huguenotes, jarres, pots et terrines indique que les chambres servaient également de lieu d'entreposage pour la vaisselle et peut-être pour des aliments, et de locaux pour leur préparation.

D'importantes quantités de cruches, de plats, de pots et de terrines ont été trouvées dans certains magasins. Ceci indique probablement que la majorité des défunts, ou leur épouse, étaient des marchands, des négociants. Ceci expliquerait également pourquoi de nombreux plats et assiettes ont été trouvés dans les greniers. Ensemble, les magasins et greniers contenaient 28,8 % des terres cuites.

Dans les cuisines, les notaires trouvaient beaucoup de formes associées à la préparation, la consommation et l'entreposage d'aliments : assiettes, coquemars, cruches, plats, pots et terrines, pour ne nommer que les plus importantes. Les objets de cette catégorie trouvés dans les cuisines représentent 9,6 % de l'ensemble. Par ailleurs, dans les sept autres parties des maisons, nous comptons un total de 12,3 % des objets inventoriés. Il semble donc que les habitants de Place-Royale gardaient la très grande majorité des objets de terre cuite qu'ils utilisaient quotidiennement, soit dans les chambres, soit dans la cuisine (mises à part les jarres : 5 sur 9 ont été trouvées dans les salles). Nous pouvons présumer que cette hypothèse s'applique également aux terres cuites provenant des latrines de la maison Perthuis.

TABLEAU 5

Nombre d'exemplaires de chacune des formes dans chacune des pièces de la maison (inventaires après décès)

Formes	Pièces de la maison												
	Chambre	Magasin	Grenier	Cuisine	Petit bas côté	Salle	Cabinet	Armoire[1]	Boutique	Cave	Allée	Galerie	Total
Assiette	29		119	13					14				175
Bénitier	1	3											4
Bouteille				1									1
Buée	2	4		1									7
Cafetière	2	1											3
Casserolle				3									3
Chandelier		2											2
Coquemar	4	1	2	4	1	3	3	3		2			23
Couvercle	1												1
Couvre-plat				1									1
Cruche	101	23	2	7		3	5	2		6			149
Écuelle	2			1									3
Égouttoir	2	4		3			1						10
Flacon				3									3
Gobelet	12	1					2						15
Huguenote	27	2		3		1							33
Jarre	4					5							9
Jatte	1	2											3
Passoire	1												1
Plat	278	24	60	48	33	6		11	5				465
Pot	165	37	1	26	1	8	13	4		4	2		261
Pot de chambre	1												1
Réchaud	1												1
Saladier				1									1
Soucoupe*	15			1		6					5		27
Soupière	5			2		1	3						11
Sucrier	1												1
Tasse*	19					6							25
Terrine	34	107	18	21	4		1	5				7	197
Théière	1												1
Urne							1						1
Vinaigrier	1	2											3
Total	710	213	202	139	39	39	29	25	19	12	7	7	1 441
%	49,3	14,8	14,0	9,6	2,7	2,7	2,0	1,7	1,3	0,8	0,5	0,5	99,9

1. Pièce non spécifiée.

* Dans la majorité des cas (5 sur 6), il est fait mention des soucoupes ou « coupes » accompagnant les tasses ; dans ce tableau, les soucoupes et « coupes » ne sont pas comprises dans la catégorie soucoupe.

Les pièces de terre cuite et les autres sortes de vaisselle

Sans compter les pièces trouvées dans les magasins et les greniers, et sans compter les inventaires où aucun exemplaire de terre cuite n'a été noté, nous sommes arrivés à une moyenne de 16 pièces de terre cuite par inventaire. Cette quantité était probablement plus importante dans la réalité, étant donné que nous n'avons pas retenu plusieurs pièces dont le matériau n'était pas spécifié. Nous n'avons pas fait d'analyse systématique des pièces d'étain, de cuivre, de fer, d'argent, de laiton, de faïence, de porcelaine, de grès, de verre et de bois. Cependant, nous avons la nette impression que, chez les bourgeois, les pièces en terre cuite étaient peu nombreuses et de faible valeur.

Ceci est bien illustré par l'inventaire de Charles Perthuis (Pinguet : 1741), donné en sommaire dans le tableau 7. On n'y trouve que 2 pièces de terre cuite, qui ne représentent que 0,53 % des contenants et des ustensiles de la maison et que 0,05 % de leur valeur.

Pourtant, on trouve d'importantes quantités de pièces de terre cuite dans les collections archéologiques de Place-Royale, y compris celle des latrines de la maison Perthuis. Dans celle-ci, les 148 pièces de terre cuite grossière se comparent bien avec les 184 pièces de faïence (Genêt 1979 : 140). Quelle est donc la cause de cette différence entre les inventaires après décès et les collections ? La faible quantité de contenants et de vaisselle de métal découverts lors des fouilles s'explique facilement par le fait que ces pièces étaient généralement refondues lorsqu'elles étaient trop usées. Les pièces en grès et en porcelaine n'étaient jamais très nombreuses. L'importance de la terre cuite grossière par rapport à la faïence s'explique moins bien cependant. Cela peut être dû à une tendance à briser les pièces de terre cuite plus souvent que celles de faïence; ou encore, peut-être disposait-on des tessons de l'une ou l'autre sorte de terre de façons différentes.

TABLEAU 6

Sommaire des ustensiles et de la vaisselle domestique compris dans l'inventaire après décès de Charles Perthuis (maison rue du Parloir; Pinguet : 1741)

MATÉRIAUX	MENTIONS	VALEUR TOTALE
ARGENT		£ 3790 13 s 7 d
	2 bénitiers 1 cafetière 2 coquetiers (?) 30 cuillères 6 cuillères à café 2 écuelles avec couvercle 28 fourchettes 2 gobelets 2 huilliers & porte-huilliers 1 plat 2 poivriers 1 porte-verre 3 pots 4 saladiers 4 salières 3 sucriers	
ÉTAIN		£ 186 5 s
	86 assiettes 37 plats 1 pot	
CUIVRE ROUGE		£ 30
	1 chaudière	
FER		£ 17 14 s
	2 chenets 1 marmite 1 poêle à frire 1 trépied 1 (?)	
FER-BLANC		£ 1 10 s
	1 couvre-plat 1 (?)	
VERRE		£ 15 5 s
	6 cruches 24 flacons et bouteilles	

TABLEAU 6 (suite)
Sommaire des ustensiles et de la vaisselle domestique compris dans l'inventaire après décès de Charles Perthuis (maison rue du Parloir; Pinguet : 1741)

MATÉRIAUX	MENTIONS	VALEUR TOTALE
FAÏENCE		£ 32
	55 assiettes 1 cuvette 10 pots 2 pots de chambre 5 saladiers 1 soupière 1 sucrier 6 tasses avec soucoupe 6 tasses à café avec soucoupe	
GRÈS		£ 20
	6 cruches 4 pots	
PORCELAINE		£ 15
	2 sucriers 11 tasses avec soucoupe	
TERRE CUITE		£ 2
	2 grandes terrines à saumure	
Total	368 objets*	£ 4108 7 s 7 d

La valeur des pièces et les changements de prix

Nos données se prêtent mal à une étude sur la valeur et sur les changements de prix des pièces. Les descriptions sont généralement très succinctes et beaucoup de variables demeurent inconnues, surtout la grandeur et l'usure des pièces. D'autre part, la valeur de la monnaie connut des fluctuations importantes à l'époque. Les données de notre échantillon d'inventaires sont donc peu utiles pour tenter des interprétations valables.

* Couvercles et soucoupes non compris.

L'ANALYSE QUANTITATIVE DES PÂTES

Afin d'examiner les caractéristiques chimiques des pâtes des terres cuites, nous avons fait faire l'analyse quantitative par fluorescence X de 17 échantillons (annexe I, tableau 7). Les analyses ont été effectuées par le Centre de recherches minérales du ministère des Richesses naturelles. Comme contrôle, dans deux cas nous avons soumis deux essais du même objet sans en informer les chimistes : les échantillons 6 et 7 et les échantillons 15 et 16. Après avoir étudié les résultats, nous sommes arrivés à la conclusion que la valeur de telles analyses est très limitée dans les circonstances actuelles. Nous n'avons pas encore les données acquises dans l'élaboration de ce type de céramique.

Pour que ce genre d'expertises soit utilisable, il nous faudrait des séries d'analyses, sinon d'objets de provenance connue, au moins d'objets dont l'appartenance au même type est déjà certaine. Autrement dit, il faut des standards déjà établis avant qu'une comparaison puisse être statistiquement valide. « L'analyse d'objets isolés ne mène en général à rien de mieux qu'un tableau de chiffres et nous ramène à l'époque de Brongniart » (Whitehouse 1968 : 38).

Monsieur Daniel Dufournier, chimiste au Centre de recherches en archéologie nucléaire (CRAN), partage cette opinion (communication personnelle). Selon lui, les analyses des pâtes ne sont vraiment utiles que lorsque l'on peut comparer la formule d'une pâte à celle d'un type de céramique et d'un gisement d'argile déjà connus. Toujours selon M. Dufournier, il faut connaître les variations possibles dans la composition de l'argile à l'état naturel et avoir une bonne idée des transformations effectuées par les potiers lors de la fabrication de leurs produits. Autrement, on ne peut savoir si une différence quelconque peut être due au fait qu'un potier a mis une poignée d'une nouvelle sorte de dégraissant dans l'argile à un moment donné. Les variations de dégraissant pouvant être beaucoup plus importantes dans les terres cuites grossières que dans les grès par exemple, sans ici dont relativement homogènes. Une petite différence dans le dégraissant pourrait également être accomplie dans un échantillon de 10 grammes seulement.

Un autre facteur important réside dans le fait que nous risquons de trouver des argiles semblables en raison même si elles proviennent des mêmes formations géologiques. Il est également possible que des argiles bien différentes aient trouvées et employées dans la

même région. De même, les potiers peuvent facilement changer de gisement, ou importer de l'argile, ou mélanger des argiles.

Quand nous examinons les analyses des échantillons de notre collection, nous constatons qu'elles ne font que confirmer ce que nous savions déjà : certains types de terre se ressemblent, mais d'autres sont différents. Nous ne pouvons confirmer que certaines pièces proviennent du même endroit, seulement que les pâtes sont similaires. D'ailleurs nos échantillons contrôles montrent qu'il peut y avoir des écarts assez importants pour certains éléments, même entre deux tessons provenant de la même pièce. Ces analyses sont donc loin d'être la clé d'une typologie logique et scientifique.

CONCLUSION

La collection de verre coloré ancienne provenant des usines de la maison Perrin comprend 105 objets dont un grand nombre presque complets. Les produits en provenance de la France sont les plus nombreux. Une bonne partie de la collection, issue du dragage, provient du Québec, surtout de la Basse-ville. D'autres pièces viennent des fabriques dans la Beauce, près de Paris, en Provence et au nord de l'Italie. Nous ignorons l'origine de plusieurs pièces, mais il est fort probable que certaines proviennent d'autres régions de France et possiblement du Canada. Nous ne pouvons pas donner une répartition précise des pièces selon leur lieu d'origine parce que nos données sont trop incomplètes.

Nos connaissances sur l'utilisation des diverses formes trouvées n'est pas très suffisante pour notre étude. L'usage de la majorité des plats, pots, tasses et couples est assez connu à travers le monde et propose des fonctions générales. Quant aux formes spécialisées, nous n'avons pas trouvé ou nous n'avons découvert.

L'analyse quantitative des pièces ne s'est pas avérée une expérience très concluante par rapport à la présente étude. L'examen des inventaires après décès que nous avons consulté contient très peu d'information. Nous avons trouvé des renseignements au sujet de la description de certaines pièces, ce qui a été possible de leur attribuer à ce jour de certains de la maison et les pièces de verre coloré trouvés ont comparées entre elles. L'étude des inventaires après décès nous a également obligé à nous poser certaines questions. Par exemple, quelles sont les caractéristiques des verre coloré habituellement qu'on devrait trouver dans les collections de l'Ilots Royale ?

La collection de verre coloré nous renseigne en quelque sorte sur la variété de la maison Perrin. On note l'absence [illegible] qui les variété de verre est assez bien répartie dans les trois couches stratigraphiques. Cela pourrait signifier que le dépôt s'est accumulé au cours d'une période assez courte. Cependant, rappelons-nous que nous ne pouvons présumer que les lentilles se remplissent graduellement et des couches horizontales. Nous ignorons la profondeur originale des lentilles et il est possible qu'une pièce qui semble d'une couche plus ou moins récente dans une lentille soit [illegible]. Autrement dit, même si nous étions capables d'observer des différences entre les pièces de nos trois couches, nous ne serions pas justifié d'en tirer des conclusions.

Finalement, quant à la date des dépôts des latrines, nous pouvons dire qu'il est probable que les assiettes, le pollion (coquemar ?), l'égouttoir et les marmites (huguenotes ?) datent du XVIIIe siècle, peut-être du milieu du siècle, et la cafetière en terre d'Altrivola du milieu du XVIIIe siècle. D'ailleurs, toutes les variétés de poterie que nous avons réussi à identifier sont communes de sites français du milieu du XVIIIe siècle. L'hypothèse de Mlle Villemaire à l'effet que les latrines auraient été abandonnées vers 1759 (Villemaire 1978 : 37) serait donc tout à fait raisonnable.

ANNEXE I

TABLEAU 7
Analyse quantitative des pâtes

DÉSIGNATION	1	2	3	4	5	6	7	8	9
N° LABORATOIRE	79-2237	38	39	40	41	42	43	44	45
DOSAGE	%	%	%	%	%	%	%	%	%
SiO_2	68,0	65,0	62,6	63,4	66,4	62,6	61,0	63,4	65,4
Al_2O_3	21,3	22,3	22,1	22,4	18,9	21,6	21,8	15,7	19,5
Fe_2O_3	2,82	2,40	5,10	2,22	2,50	4,12	3,28	2,60	3,10
MgO	0,75	0,70	0,70	0,70	0,55	0,45	0,40	0,70	0,55
CaO	0,44	0,48	0,56	0,60	1,04	0,98	0,60	1.12	1,52
Na_2O	0,25	0,25	0,25	0,50	0,50	0,40	0,25	1,20	0,45
K_2O	2,80	3,40	3,05	3,30	2,65	1,35	1,30	7,40	1,55
TiO_2	1,28	1,30	1,24	1,30	1,14	1,38	1,36	0,78	1,30
P_2O_5	0,08	0,14	0,40	0,20	1,14	1,08	0,15	0,86	1,04
MnO	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0.01	0,03	0,02
PAF*	2,25	2,48	2,66	-------	-------	-------	-------	-------	5,92
	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm
Ba	490	660	670	740	770	850	450	540	590

Source : ministère de l'Énergie et des Ressources, Centre de recherches minérales, Direction analyse et contrôle, 12 octobre 1979.

* PAF= Perte au feu

ÉCHANTILLONS	TYPES	N° CATALOGUE	FORMES
1.	12	IIA2-418	cruche
2.	2	IL3-366	pot globulaire
3.	2	IL2-376	pichet
4.	2	IL3-319	marmite
5.	2	IL3-378	terrine à rebord complexe
6.	1.2	IL3-315	plat à marli étroit
7.	idem	idem	idem
9.	9	IL1-408	pot à deux anses

TABLEAU 7 (suite)
Analyse quantitative des pâtes

DÉSIGNATION	10	11	12	13	14	15	16	17	
N° LABORATOIRE	79-2246	47	48	49	50	51	52	53	
DOSAGE	%	%	%	%	%	%	%	%	
SiO_2	55,4	53,2	67,0	épuisé	66,4	68,4	67,6	66,8	
Al_2O_3	17,2	19,0	15,6	épuisé	22,2	21,0	20,8	21,1	
Fe_2O_3	7,18	6,68	5,38	épuisé	2,90	2,04	2,12	4,58	
MgO	2,95	2,35	1.60	épuisé	0,70	0,75	0,70	0,70	
CaO	8,10	6,50	1,08	épuisé	0,72	0,44	0,60	0.68	
Na_2O	1,50	0,75	0,75	épuisé	0,45	0,45	0,50	0,45	
K_2O	2,25	3,90	2,75	épuisé	3,00	3,10	3,10	2,85	
TiO_2	0,94	0,88	0,78	épuisé	1,24	1,26	1,24	1,24	
P_2O_5	0,24	1,44	0,70	épuisé	0,30	0,16	0,40	0,70	
MnO	0,08	0,10	0,04	épuisé	0,01	0,01	0.02	0,02	
PAF*	1,52	-------	-------	épuisé	4.65	-------	2,64	-------	
	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm
Ba	390	760	600	500	650	620	740	710	

Source : ministère de l'Énergie et des Ressources, Centre de recherches minérales, Direction analyse et contrôle, 12 octobre 1979.

* PAF= Perte au feu

ÉCHANTILLONS	TYPES	N° CATALOGUE	FORMES
10.	13	IL1-631	terrine
11.	6	IL1-610	écuelle
12.	10	IL2-593	assiette
13.	11	IL1-402	écuelle
14.	2	IL2-373	pichet
15.	2	IL3-363	terrine à bec verseur
16.	idem	idem	idem
17.	3	IL3-339	terrine à bec verseur

ANNEXE 2

TABLEAU 8
Inventaire des pièces

TYPES	FORMES	PROVENANCE 1QU-2154 (b)			Diam. du rebord (cm)	Hauteur (cm)	Nombre min. de pièces	Figures
		IL1	IL2	IL3				
1.							28	
1.1							15	
	plat à marli large						2	
				311	28,2	7,5		3 a
				601	-	-		3 e
	plat à marli étroit						6	
		313			33,5	11,0		
		318			33,4	10,3		3 b
		403			33,4	9,7		
			421		-	-		
			359		27,4	8,0		
				312	20,2	5,5		
	pot globulaire						7	
		399			12,3	16,1		
				310	11,5	13,9		3 f
				314	12,3	13,4		
			298		12,2	12,9		
			294		10,1	11,9		3 g
				316	8,9	10,4		3 h
		353			-	-		
		595			-	-		
1.2							13	
1.2.1							10	
1.2.1.1							2	
	plat à marli étroit						2	
			317		27,3	7,2		9
				329	26,9	6,9		
1.2.1.2							8	
	plat à marli étroit						8	
				283	27,0	-		
				315	26,5	7,4		
				357	25,9	7,7		
				358	26,3	6,8		3 d, 10
				393	26,5	7,0		
				400	26,1	6,6		
				411	-	-		
				414	-	-		
	pot globulaire						2	
			301		12,2	13,8		11
			330		11,6	13,8		
1.2.2							1	
	pot globulaire						1	
			281		9,4	11,6		12

TABLEAU 8 (suite)
Inventaire des pièces

TYPES	FORMES	PROVENANCE 1QU-2154 (b)			Diam. du rebord (cm)	Hauteur (cm)	Nombre min. de pièces	Figures
		IL1	IL2	IL3				
2.							78	
	terrine à anses						4	
				374	32,6	14,1		4 j
				394	30,9	14,0		
		379			46,6	18,2		4 k
				417	-	-		
	terrine à bec verseur						13	
			380		34,6	14,3		
				307	33,4	13,3		
				363	33,0	15,2		
				331	32,2	12,7		
				615	31,0	11,9		4 g
				361	30,4	11,7		
				300	30,1	11,4		
				336	29,4	11,4		
				334	29,2	10,9		4 h
			367		29,4	11,6		
				375	27,4	11,3		
			333		26,0	11,6		
		629			-	-		
	terrine à rebord carré						1	
				370	22,6	7,6		4 b
	terrine à rebord arrondi						6	
			614		30,4	11,9		
			335		30,0	10,4		
				378	29,0	11,7		
			320		23,7	7,9		4 d
			346		22,2	7,7		4 e
				327	21,2	6,2		4 f
	terrine à rebord pincé						2	
				356	35,7	13,7		
				340	32,4	12,9		4 c
	base de terrine (fragments)						7	
	plat (formes diverses)						3	
				520	26,1	5,0		4 a
		630			23	-		4 L
				633	-	-		4 m
	égouttoir						1	
				347	35,0	-		4 i
	tasse						1	
				332	14,0	8,9		5 a
	pot globulaire						3	
				341	13,6	13,7		5 c
			369		12,9	14,3		
		632			-	-		5 b

TABLEAU 4 (suite)
Inventaire des pièces

TYPES	FORMES	PROVENANCE IQU-2154 (h)			Diam. du rebord (cm)	Hauteur (cm)	Nombre min. de pièces	Figures
		II.1	II.2	II.3				
2.	pot de chambre						1	
		338			21.9	15.5		5 d
	cruche						2	
				337	7.5	14.4		5 f
		345			8.1	14.5		5 g
	(anse)		420		-	-		5 e
	(bec)		322		-	-		
	pot globulaire tripode						3	
				299	12.2	17.4		5 i
				366	15.6	15.6		
		412			11.5	-		
	marmite tripode						2	
				343	13.3	11.1		
				319	12.5	15.6		5 l
	couvercle de marmite						2	
			293		15.9	9.0		5 k
				329	15.4	7.5		
	pied de pot						1	
			323		-	-		
	pichets						17	
			371		12.6	32.5		5 j
			637		9.7	-		
		348			-	-		
			376		10.4	29.7		
			301		10.1	24.0		
				302	9.7	25.4		
			638		10.2	25.5		
				360	9.9	25.2		
				636	10.1	25.2		
				351	-	-		
			377		9.0	21.2		
		375			9.1	19.6		
				308	8.7	19.8		
			373		8.8	17.8		
			347		9.1	17.5		
		591			8.2	17.5		
				344	10.2	17.0		5 h
	base de pot ou de pichet (fragments)						4	
	cercille (?)						1	
		685			-	-		6 h
	anse						1	
		595			-	-		
	rebord						1	
		670			-	-		

TABLEAU 8 (suite)
Inventaire des pièces

TYPES	FORMES	PROVENANCE 1G11-2158 (8)			Diam. du rebord (cm)	Hauteur (cm)	Nombre min. de pièces	Figures
	anse (bouteille ?)						1	
		509			-	-		
		8.1	8.2	8.3				
2.	goulot (?)						1	
				406	3,5	-		7 m
3.							5	
	terrine à bec verseur						5	
				270	38,1	8,7		
				304	37,0	9,0		8 a
			293		-	-		
				328	-	-		8 b,c
			289		38,2	-		8 d
4.							1	
	assiette						1	
				282	22,0	5,2		8 e, 15
5.							2	
	terrine						1	
			300		28,0	8,1		8 f, 14
	poêlon						1	
				407	24,0	10,1		8 g
6.							3	
6.1							2	
	plat a *sgraffito*						1	
				278	26,0	7,2		7 a, 17
	écuelle						1	
		410			13,6	5,5		7 b
6.2							1	
	plat						1	
			402		-	-		7 c
7.							2	
	pot						2	
		406			10,7	10,0		7 d
			289	17,0	-			7 e
8.							2	
	cafetière						1	
		297			7,5	-		7 g, 16
	couvercle						1	
		294			7,6	-		7 f
9.							9	
	pot à 2 anses						9	
				296	10,7	10,1		
		408			10,0	10,8		7 i
		508			10,8	-		7 j

Tableau 8 (suite)
Inventaire des pièces

TYPES	FORMES	PROVENANCE [illegible]			Diam. du rebord (cm)	Hauteur (cm)	Nombre min. de pièces	Figures
		[illegible]	[illegible]	[illegible]				
	[illegible]		[illegible]		–	–		[illegible]
		[illegible]			–	–		
		[illegible]			–	–		
			[illegible]		–	–		
		[illegible]			–	–		
		[illegible]			[illegible]	–		[illegible]
[illegible]							[illegible]	
	[illegible]						[illegible]	
				[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
			[illegible]		[illegible]	–		
				[illegible]	[illegible]	–		[illegible]
		[illegible]			[illegible]	–		
		[illegible]			–	–		
[illegible]							[illegible]	
	[illegible]						[illegible]	
		[illegible]			[illegible]	[illegible]		[illegible]
		[illegible]			–	–		
		[illegible]			–	–		
	[illegible]	[illegible]			[illegible]	–	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]			[illegible]	–	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]			–	–	[illegible]	[illegible]
	[illegible]			[illegible]	–	–	[illegible]	[illegible]
	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]			[illegible]	–	[illegible]	[illegible]
	[illegible]			[illegible]	–	–	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]			–	–	[illegible]	[illegible]
	[illegible]		[illegible]		–	–	[illegible]	
	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	[illegible]	[illegible]			–	–	[illegible]	
	[illegible]	[illegible]			–	–	[illegible]	[illegible]
	Total						[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	–	[illegible]	[illegible]

Notices titres de la série Images
conçue par Les Publications du Québec

65) La fabrique de Place-Royale (1) 25 $

71) Les arrêts-relais commerciaux des environs Québec et Beauport (1) 25 $

97) La croissance de Place-Royale (1) 25 $

78) L'habitation de Champlain (1) 25 $

60) Les jeux et les jouets de Place-Royale (1) 25 $

66) Les modes de vie de la population de Place-Royale vers 1820 et 1850
(notice 1 : 1) 25 $; notice 2 : 1) 25 $; notice 3 : 1) 25 $; ensemble : 3) 65 $

67) Les gîtes à boire de Place-Royale (1) 25 $

68) La fonction commerciale de Place-Royale vers 1820 et 1860
(notice 1 : 1) 25 $; notice 2 : 1) 25 $; notice 3 : 1) 25 $; ensemble : 3) 65 $

69) L'organisation sociale à Place-Royale 1820 1860 4) 25 $

70) La fonction résidentielle de Place-Royale 1820 1860
(notice 1 : 1) 25 $; notice 2 : 1) 25 $; notice 3 : 1) 25 $; notice 4 : 1) 25 $; ensemble : 5) 25 $

71) La gentilhommière d'architecture de Place-Royale (1) 25 $

72) Guide d'emploi vers 1) 25 $

73) La fonction commerciale à Place-Royale 1760 1820 (notice 1 : 1) 25 $; notice 2 : 1) 25 $)

74) L'organisation sociale à Place-Royale 1760 1820 1) 25 $

75) La fonction résidentielle à Place-Royale 1760 1820 (notice 1 : 1) 25 $; notice 2 : 1) 25 $)

76) L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (1) 25 $

77) Portraits de vie et de l'habitat de Place-Royale vers la Conquête française
(notice 1 : 1) 25 $; notice 2 : 1) 25 $)

79) La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France (1) 25 $

79) Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale : 1660 1760
(notice 1 : 1) 25 $; notice 2 : 1) 25 $)

80) D'Iroquoiens à Amérindiens. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent (1) 25 $

81) Vivre à Place-Royale vers 1760 et 1820
(notice 1 : 1) 25 $; notice 2 : 1) 25 $; notice 3 : 1) 25 $)

82) Étude de la population de Place-Royale 1660 1760 1) 25 $

83) Paléoécologie de la Pointe de Québec (Place-Royale) 1) 25 $

84. Étude de la population de Place-Royale 1760-1860 (tome 1 : 6,95 $, tome 2 : 9,95 $)

85. Le domaine agricole d'un marchand aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Le Sieur Leblanc à l'Île aux Sœurs (3,95 $)

86. Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII[e] siècle à partir de collections archéologiques (tome 1 : 11,95 $, tome 2 : 12,95 $)

87. Guide de présentation des rapports de recherche en matière de patrimoine (3,95 $)

88. Le patrimoine immatériel : Méthodologie d'inventaire pour les savoirs, les savoir-faire et les porteurs de traditions (6,95 $)

89. Guide d'inventaire des objets mobiliers (10,95 $)

90. Les cours de chemin du Québec (19,95 $)

91. Les outils de Place-Royale (5,95 $)

92. La porcelaine chinoise de Place-Royale (9,95 $)

93. Aux origines de la vie québécoise (7,95 $)

94. Le commerce à Place-Royale sous le Régime français (tome 1 : 16,95 $, tome 2 : 6,95 $)

95. Les menus objets de Place-Royale (19,95 $)

96. Les sommiers, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale (12,95 $)

97. Les objets domestiques en grès fin anglais de Place-Royale (11,95 $)

98. La construction à Place-Royale sous le Régime français (19,95 $)

99. Bilan des interventions ministérielles – Fonction industrielle : Série 2000 (12,95 $)

100. Bilan des interventions ministérielles – Fonction industrielle : Série 3000 (15,95 $)

Autres titres parus dans la série Dossiers*

1. Bibliographie pour la conservation et la restauration de lieux et de bâtiments historiques
2. Mandeville, site archéologique préhistorique
3. Anticosti – Esquisse d'aménagement du village de Port-Meunier
4. Église de Sainte-Rose – Inventaire architectural
5. Le Domaine des Soeurs grises – Montréal
6. Liste des monuments historiques du Québec 1975
7. Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski
8. Pabos – Site archéologique historique
9. Anticosti - Le four à chaux de la Baie Sainte-Claire
10. La maison André B. Papineau – Ville de Laval
11. Pointe-aux-buissons – Site archéologique préhistorique
12. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1974
13. Inuit du Nouveau-Québec – Bibliographie
14. Le forgeron Émile Asselin
15. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1975
16. Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
17. Montréal au XIX[e] siècle – Répertoire des rues
18. Matériel ostéologique – Cap-Chat (DgDq-1)
19. La chalouperie Godbout (boutique et instrumentation – Saint-Laurent, Île d'Orléans)
20. Monuments et sites historiques du Québec 1976
21. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
22. Baie James – Archéologie, bilan 1972-1976
23. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1976
24. Hôtel-Dieu de Québec – Catalogue des peintures
25. Inventaire des bâtiments du vieux Montréal
26. Les maisons Gudroult et Vanfelson à Québec
27. La maison Dupont-Renaud à Québec
28. Monuments et sites historiques du Québec 1977
29. Lexique montagnais-français
30. Saguenay–Lac-Saint-Jean – Guide bibliographique
31. Activités archéologiques 1976
32. Archéologie du lac des Commissaires
33. Votre maison... son histoire
34. Découvrons Saint-Jean – Ville historique
35. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1977

---

* Ces documents peuvent être consultés à la bibliothèque de l'édifice Guy-Frégault où se trouve le siège social du ministère de la Culture et des Communications : 225, Grande Allée Est, sous-sol, Québec (Québec)

36. Répertoire des moulins à eau du Québec
37. Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916
38. Monuments et sites historiques du Québec 1978
39. Inuktituorutit – Grammaire purement esquimaude
40. Les dépendances agricoles à l'Ile d'Orléans
41. Saint-Rémi-de-Napierville – Les croix en fer forgé du cimetière
42. Bibliographie annotée sur le caribou
43. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude
44. Repentigny – Répertoire des immeubles traditionnels
46. Les collections archéologiques de la place Royale – Le grès français
47. L'atelier céramique Charles Belleau
48. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
49. Activités archéologiques 1977-1978
50. Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981
53. La préhistoire du lace Kanaaupscow (réservoir LG-2, Baie James)
54. Les schèmes d'établissement cris
56. Les postes de traite de fourrures sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais
59. Datations au 14^C des sites archéologiques du Québec
60. Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan
61. Le site de Chicoutimi : un campement préhistorique au pays des Kakouchaks (du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
62. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay–Lac-Saint-Jean
63. Des Paléoindiens aux Iroquois en Gaspésie : six mille ans d'histoire
64. Le Bic : Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne

Que ce soit la verrerie ou la vaisselle de cuisine utilisées par les familles ayant habité la maison Perthuis à Place-Royale sous le Régime français, ces divers objets témoignent d'un niveau de vie aisé, celui de la bourgeoisie de l'époque.

Dans la première partie de l'ouvrage, Camille Lapointe présente les pièces en verre selon leur usage : récipients pour la conservation ou l'entreposage des aliments, verres à pied et gobelets, carreaux de fenêtres.

Pour sa part, Richard Lueger examine, dans la deuxième partie, quelque 150 artefacts en terre cuite qu'il regroupe en diverses catégories après avoir effectué l'analyse des décors, des glaçures, des pâtes et des formes de ces pièces en majorité importées de France.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

11.95 $
2-551-17241-1
9 782551 172412